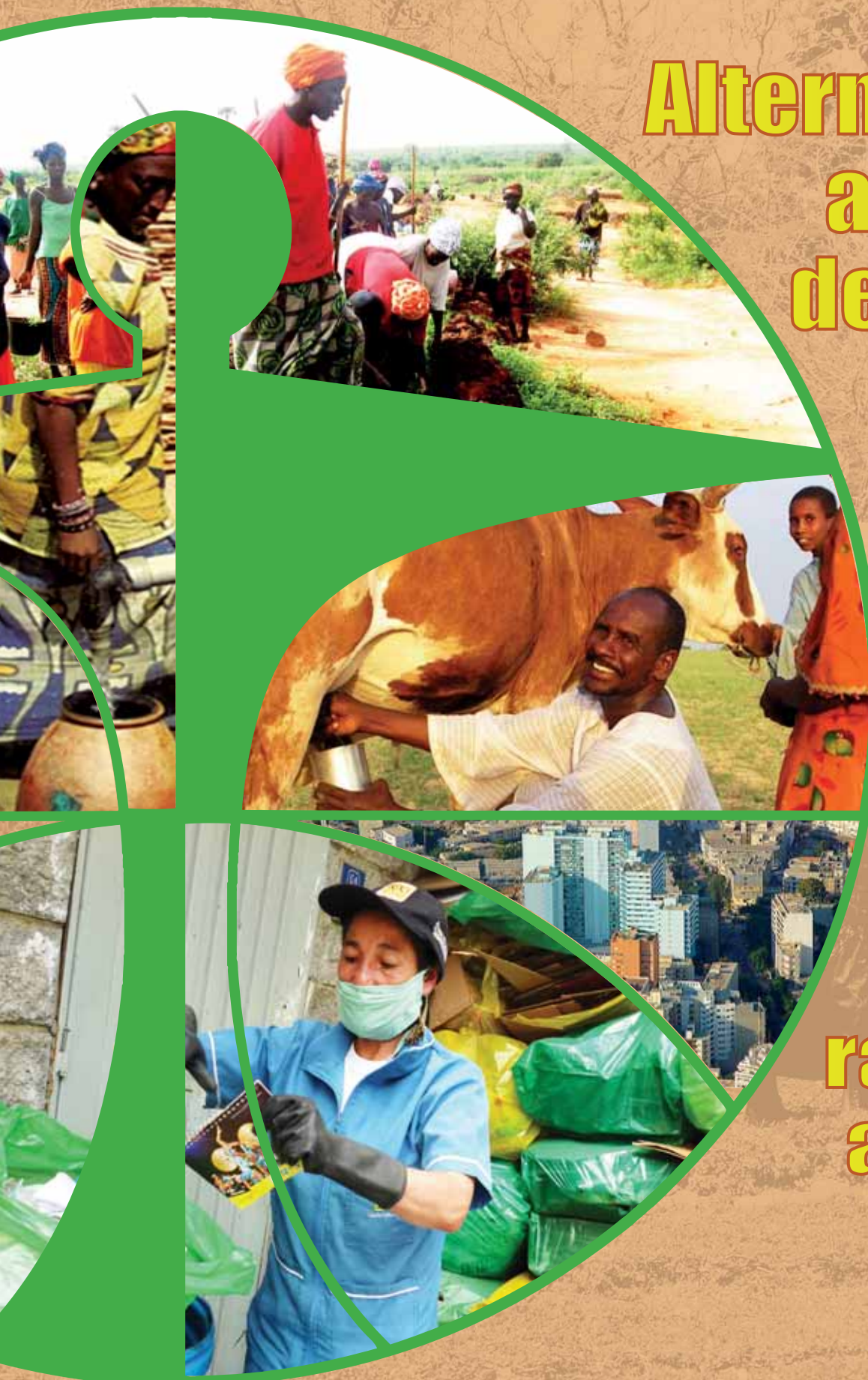




enda

**Alternatives
au-delà
des OMD**



**rapport
annuel
2013**



© 2013 - enda tiers monde / Organisation internationale non gouvernementale

Publication : ENDA Tiers Monde / Secrétariat exécutif

Citation : Enda Tiers Monde / Secrétariat exécutif, *Rapport annuel 2013, Alternatives au-delà des OMD*, Dakar, Sénégal, mai 2013, 88 pages

Responsable de la rédaction : Mouhammad Fatih MBENGUE

Photos de couverture : Enda Tiers Monde

Infographie : Alassane DIOP

Impression : Polykrome (Dakar, Sénégal)

Rapport disponible auprès du Secrétariat exécutif d'ENDA Tiers Monde :

Complexe SICAP-Point E

Avenue Cheikh Anta Diop X Canal IV

BP : 3370 - DAKAR (Sénégal)

Tél. : +221 33 869 99 61

Fax : +221 33 860 51 33

Standard : +221 33 869 99 48

Email : se@endatiersmonde.org

Site Web : <http://www.endatiersmonde.org>

La reproduction de cette publication à des fins non commerciales, notamment éducatives, est permise, sans autorisation écrite préalable du droit d'auteur, à condition que la source soit clairement indiquée.

Table des matières

SIGLES ET ACRONYMES	4
ÉDITO	7
PREMIÈRE PARTIE : L'agriculture familiale garante de la souveraineté alimentaire. 10	
DEUXIÈME PARTIE : Pour une vision alternative au-delà des OMD	24
CHAPITRE 1 - Agriculture et souveraineté alimentaire	27
CHAPITRE 2 - Energie et changement climatique	32
CHAPITRE 3 - Gestion des ressources naturelles	37
CHAPITRE 4 - Villes et gouvernance inclusive	43
CHAPITRE 5 - Accès à l'eau et gestion des déchets	52
CHAPITRE 6 - Santé pour tous et prévention	59
CHAPITRE 7 - Jeunesse et éducation alternative	67
CHAPITRE 8 - Autonomisation des femmes	75
CHAPITRE 9 - Commerce et intégration régionale.	80
TROISIÈME PARTIE : Influencer le devenir de l'Afrique de l'Ouest : Partenariats ENDA-CEDEAO	92
LISTE DES ENTITES D'ENDA	100

Sigles et acronymes

ACP	Afrique, Caraïbes, Pacifique
ADPIC	Accord sur les aspects des droits de la propriété intellectuelle touchant au commerce
AEJT	Association des enfants et jeunes travailleurs
AGR	Activités génératrices de revenus
AIAF	Année internationale de l'agriculture familiale
AIC	Agriculture intelligente face au climat
APC	Approche par les compétences
APE	Accord de partenariat économique
AREED	Afrique Rural Energy Enterprise Development
BCE	Banque des connaissances endogènes
BID	Banque islamique de développement
BIT	Bureau international du travail
BP	Budget participatif
BRICS	Brésil, Russie, Inde, Chine, South Africa
CADDEL	Conférence africaine de la décentralisation et du développement local
CAE	Communauté de l'Afrique de l'Est
CEDEAO	Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CEREEC	Centre régional pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique
CGLUA	Cités et gouvernements locaux unis d'Afrique
CILSS	Comité inter Etat de lutte contre la sécheresse au Sahel
CNCR	Conseil national de concertation des ruraux
CNEAP	Collectif national de l'éducation alternative populaire
COPAGEN	Coalition pour la protection du patrimoine génétique
CORAF	Conseil ouest et centre-africain pour la recherche et le développement agricoles
CRDI	Centre de recherche pour le développement international
CTS	Comité technique de suivi
DES	Diplôme d'études spécialisées
DSRP	Document de stratégie de réduction de la pauvreté
ECB	Ecole communautaire de base
ENDA TM	Environnement et développement du Tiers Monde
ETA	Ecole du terroir agroécologique
FAO	Food and Agriculture Organization
FARA	Forum for Agricultural Research in Africa
FAREM	Fonds d'appui à la réinsertion des migrants de retour
FASER	Fédération des associations des Sénégalais de l'extérieur de retour
FCR	Formation coin de rue
FIDA	Fonds international de développement agricole
FOSCAO	Forum des organisations de la société civile de l'Afrique de l'Ouest
FRM	Forum rural mondial
GIE	Groupement d'intérêt économique
GIEC	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat

GPF	Groupement de promotion féminine
GRN	Gestion des ressources naturelles
HCR	Haut commissariat aux réfugiés
ICMD	Initiative conjointe pour la migration et le développement
ICPAC	IGAD Climate Prediction and Applications Centre
IDS	Institute of Development Studies
IEPF	Institut de l'énergie des pays ayant en commun l'usage du français
IFDD	Institut francophone du développement durable
IGMVSS	Initiative de la Grande muraille verte pour le Sahara et le Sahel
IMF	Institution de microfinance
IST	Infections sexuellement transmissibles
IWPAR	Informal Waste Pickers And Recyclers
MAEJT	Mouvement africain des enfants et jeunes travailleurs
NASAN	Nouvelle alliance pour la sécurité alimentaire et la nutrition
ODD	Objectifs de développement durable
OMD	Objectifs du millénaire pour le développement
OMC	Organisation mondiale du commerce
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	Organisation non gouvernementale
OIDP	Observatoire international de la démocratie participative
OLZT	Organisations locales des zones transfrontalières
PAM	Programme alimentaire mondial
PAOS	Plan d'aménagement et d'occupation des sols
PMA	Pays les moins avancés
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
POSCAO/AC	Plateforme des organisations de la société civile de l'Afrique de l'Ouest pour les Accords de Cotonou
PPIV	Petits périmètres irrigués villageois
REPAOC	Réseau des plateformes d'ONG d'Afrique de l'Ouest et du Centre
REPTA	Réseau Education pour tous en Afrique
ROPPIA	Réseau des organisations paysannes et des producteurs de l'Afrique de l'Ouest
SLEC	Schéma de libéralisation des échanges de la CEDEAO
TEC	Tarif extérieur commun
TVA	Taxe sur la valeur ajoutée
UEMOA	Union monétaire ouest-africaine
UICN	Union internationale pour la conservation de la nature
UNFPA	United Nations Population Fund
UNICEF	United Nations of International Children's Emergency Fund
UNITAR	United Nations Institute for Training and Research
VIH	Virus de l'immunodéficience humaine



édito

Moussa MBAYE
Secrétaire exécutif

Enda, bâtisseur d'alternatives... Pour un monde plus convivial, juste et durable

Une nouvelle configuration, un nouvel élan

Le réseau international ENDA Tiers Monde s'active depuis sa création, au lendemain de la Conférence de Stockholm sur l'Environnement et le Développement (1972), dans de nombreux secteurs du développement durable. ENDA s'engage dans la promotion de sociétés plus justes et plus équitables, plurielles et inclusives, pour le changement politique, économique et social. ENDA travaille concrètement – par le biais de la recherche action, l'expérimentation, l'accompagnement, l'assistance technique, la pression politique et la mobilisation sociale et citoyenne – pour réduire la pauvreté dans le monde.

La réalisation de ses missions passe par le protagonisme social, l'innovation permanente (en rapport avec les populations, leurs intérêts, moyens et logiques), la visibilisation des expérimentations et bonnes pratiques, et la réflexion critique sur les contextes et enjeux de développement, aux échelles locales, nationales, régionales et internationales. Il s'agit globalement de repenser le développement avec une pensée propre et alternative, en lien avec les mouvements sociaux porteurs de progrès pour l'humain et la terre.

Parmi les grandes ONG internationales, ENDA TM se singularise par le fait d'être

né au Sud et de s'être développé essentiellement à partir du Sud. Parallèlement à son implantation et à son développement en Amérique latine (Colombie, République dominicaine, etc.), en Asie (Vietnam et Inde), en Afrique de l'Est (Ethiopie), dans l'océan indien (Madagascar), en Afrique du Nord (Maroc et Tunisie), et en Afrique centrale (Cameroun), c'est au Sénégal et en Afrique de l'Ouest (Mali, Gambie, Guinée-Bissau, Cap-Vert, Burkina Faso, etc.) que la majorité de ses actions se déroulent, au bénéfice des populations les plus vulnérables.

Organisation non gouvernementale internationale née au Sud, pour servir les peuples du Sud, ENDA a, depuis toujours, mené son combat contre la marginalisation des défavorisés et pour le développement durable, à deux niveaux. D'abord, en agissant à la base en faveur de l'amélioration des conditions de vie des groupes vulnérables. Ensuite, en prenant une part active dans la bataille des idées, qui implique un engagement fort dans la recherche-action pour le développement, le lobbying et le plaidoyer lors des conférences internationales, le combat contre toutes formes d'hégémonie, etc.

En septembre 2012, l'Assemblée générale, tenue à Dakar, a entériné la transformation de l'organisation ENDA TM en un réseau d'associations autonomes, partageant les mêmes vision

et mission, avec un secrétariat exécutif assurant le lien et la cohésion nécessaires à la convergence vers le même but.

La solidarité, la complémentarité et la cohérence du réseau reposent notamment sur une Plateforme stratégique commune (PSC) qui a été définie de façon participative. La mise en place, pour et par les membres du Réseau, d'une telle plateforme permet de disposer d'un instrument d'adhésion qui garantit la cohérence et la convergence stratégique dans le réseau ENDA. Cette plateforme sert de cadre d'action et de collaboration politique, stratégique et opérationnelle, aussi bien en interne qu'en externe. La PSC est dotée d'un horizon de 5 ans qui se renouvelle « selon l'évolution des contextes, des enjeux et des priorités politico-stratégiques au niveau local, national, régional et international ».

Ainsi, sa grande diversité thématique et géographique trouve un cadre de cohérence et de convergence valorisé par une configuration en réseau, pour influencer sur les processus majeurs de l'agenda du développement.

Le Réseau s'appuie sur des entités « championnes » dans leurs domaines et dont les acquis et réalisations sont valorisés, en tenant compte du principe de subsidiarité, dans le dialogue politique, le plaidoyer et la réplication d'expériences réussies dans d'autres contextes dominés par des problématiques similaires. Le secrétariat exécutif, dans son nouveau rôle, cherche à apporter une plus-value supplémentaire aux réalisations des entités, mettre en perspective leurs initiatives à d'autres échelles, favoriser leur coopération sur des enjeux communs, pour un impact et une crédibilité collective renforcés, tout en veillant à la consolidation de l'ensemble et au respect du principe de responsabilité par chaque associé.

Les nouveaux paradigmes du changement social et de l'agenda international du développement (OMD,¹ ODD,² etc.) devant être bâtis dans une approche bottom-up, avant d'être consacrés à l'international, ENDA à la particularité

d'être l'une des rares organisations en mesure de soutenir une telle approche aux échelles indiquées. L'articulation des échelles et l'interface entre les différents acteurs qui s'y meuvent sont en effet des contributions essentielles pour assurer la pertinence des politiques, leur appropriation et l'efficacité de leur mise en œuvre. ENDA est devenu un réseau capable de relier les différents bouts d'un système international qui éloigne les pauvres des riches, discrimine les catégories faibles et marginalisées, génère l'exploitation de pays et régions entières par les multinationales et les Etats dominants. Il s'allie aux mouvements sociaux et autres organisations progressistes, pour élever la voix contre les injustices, inventer un nouvel ordre mondial réconciliant l'humanité avec ses valeurs positives, et faire remonter les logiques souterraines, celles des « gens d'en bas », leurs problèmes et leurs solutions propres, pour qu'elles se reflètent dans les agendas

Sur ces bases, le réseau international ENDA TM construit des *positions communes* sur des thèmes concrets et des conjonctures spécifiques, qui lui permettent d'avoir une voix forte et unifiée dans les forums, les congrès et les scénarios régionaux ou internationaux de représentation (Rio+20, Forum social mondial, Forum social africain, etc.). Les contributions et le rôle joué dans de tels scénarios seront capitalisés en faveur de nouveaux projets, publications, alliances, processus éducatifs et autres potentialités.

Quant aux *alliances*, elles sont liées aux postures stratégiques : ENDA a conscience que le changement est l'affaire de tous et s'évertue à bâtir des alliances avec une masse critique d'acteurs, pour contribuer à des changements sociaux, politiques, environnementaux, économiques et culturels significatifs.

Pour atteindre de tels objectifs, les membres du Réseau s'associent dans des groupes thématiques et géographiques, pour organiser les convergences nécessaires, avec l'appui du secrétariat exécutif, et avoir un impact collectif sur les grands enjeux.

1 Objectifs du millénaire pour le développement.

2 Objectifs de développement durable.

Bâtir des alternatives pour un développement durable et équitable

Même si la philosophie d'action qui a présidé à la formulation des OMD diffère fondamentalement de celle d'ENDA, force est de reconnaître que leur ambition croise à maints égards ses préoccupations de toujours, autant dans les domaines de la sécurité alimentaire, de l'éducation, de l'égalité, de l'accès aux soins et de la préservation de l'environnement, que dans celui de la promotion d'un partenariat juste et équitable pour le développement. A l'heure du bilan (rapidement esquivé) et de la définition de nouveaux objectifs pour l'après 2012, y compris les ODD, il est important pour les pays du Sud d'élargir les perspectives et d'asseoir de véritables processus de transformations économiques, sociales, culturelles et environnementales bien ancrés.

Si ENDA insiste sur un progrès économique inclusif et *redistributif*, il ne s'agit pas là de charité ou d'action humanitaire basée sur une bonne volonté soucieuse de répondre à une demande dite « sociale ». Il s'agit plutôt de requalifier des personnes et groupes (dans un système qui, au fond, ne peut se passer d'eux) pour arriver à transformer la structure même de l'économie : redistribuer, passe seulement par l'élite, mais aussi et surtout par le bas, c'est soutenir la demande et habiliter le maximum de personnes, comme acteurs économiques de développement, dans un jeu à somme positive. Un statut adapté pour les acteurs de l'*économie dite « non formelle »* (créatrice de richesses et d'emplois, et qui n'est pas à considérer comme rebut pour des gens condamnés à la débrouillardise) et une *fiscalité inclusive* donnent la possibilité de transformer le plus grand nombre de personnes actives en véritables contribuables. Par ailleurs, alors qu'elle apporte, par exemple, près d'un tiers du PIB du continent africain et emploie 65 à 70 % de la population, l'*agriculture familiale* est, sans nul doute, un levier important qui permettra de créer plus de croissance inclusive, dans une perspective durable (répartition équitable de la croissance ; réduction des disparités spatiales, écono-

miques et sociales entre les villes et les campagnes). Une *gouvernance foncière responsable* est nécessaire pour aménager les conditions de son développement optimal, notamment au vu des tendances inquiétantes d'acquisition massive de terres arables dans les pays du Sud.

Une action courageuse et quotidienne doit être entreprise pour la concrétisation des droits économiques, sociaux et environnementaux, notamment pour les plus défavorisés. Dans ce sens, l'autonomisation des secteurs sociaux exclus, des femmes, de la jeunesse et de l'enfance, des artisans et acteurs de l'économie populaire requiert une information réelle, des processus de formation et de capacitation, la création et le renforcement des mouvements sociaux, l'apprentissage et l'exercice de leaderships démocratiques, ainsi que la construction de postures collectives et d'initiatives dans tous les domaines de la vie démocratique. Il convient de comprendre que la démocratie s'exerce, non seulement à travers l'exigibilité des droits, mais aussi dans la construction d'un protagonisme social qualifié, qui n'attend ni donations, ni assistantialisme, mais se constitue en sujet de son destin. Il avance vers un principe de participation collective et d'engagement dans les processus de prise de décision sur les affaires d'intérêt commun.

L'investissement le plus durable et rentable est dans le **capital humain**, qui découle de l'éducation, de la formation professionnelle, de l'état de santé de la population active, de son aptitude physique et mentale au travail, de l'accès à un minimum de protection sociale ; l'éducation et le développement des compétences/capacités, notamment des jeunes restent donc d'une importance primordiale.

Si l'intégration aux marchés financiers mondiaux est grosse de risques d'une « plus grande vulnérabilité aux chocs qui secouent parfois ces marchés », l'on a alors raison d'insister sur la nécessité, pour les pays du Sud, de consolider les **solidarités** et **complémentarités**, renforcer l'**intégration régionale** et, en particulier, développer le **commerce intrarégional**. La poursuite de la construction des Etats-nations est un impératif,

mais elle se fera dans une perspective d'intégration régionale et de convergence des projets de société, de justice économique et de ressourcement culturel, de souveraineté sur les ressources naturelles et d'engagement pour le progrès social des plus pauvres.

Pour arriver à relever de tels défis, il est besoin de veiller à l'affirmation des *responsabilités*, d'une gouvernance démocratique, et d'*institutions fortes*, gages de *politiques cohérentes, efficaces et performantes*. Ainsi, le rôle catalyseur de l'Etat, couplé à un contrôle citoyen, gage de transparence, doit être intégré à toute approche gagnante.

Le *Rapport annuel 2013* donne une vue large et précise des actions du réseau ENDA TM, à toutes les échelles, pour adresser les défis ci-dessus listés, en alliant dans les modes d'intervention :

- l'opérationnel : construction d'infrastructures, organisation de formations, renforcement de réseaux sociaux et professionnels, mise en place de mutuelles d'épargne et de crédit ; l'appui technique, etc. ;
- le stratégique : renforcement des capacités des acteurs, espaces de concertation, production d'informations stratégiques, inclusion des sans-voix dans les négociations, promotion de l'entrepreneuriat, recherche participative, etc. ;
- le politique : lobbying, plaidoyer pour un changement de modèle, etc.

Les défis de la transversalité et de la convergence

Le défi d'ENDA TM reste d'articuler toute sa richesse en une dynamique cohérente pour influencer sur les choix majeurs et ainsi, contribuer à la réalisation d'*un monde solidaire et en paix, respectueux du devenir de la Planète, des droits et de la dignité humaine, de la justice sociale et de la diversité culturelle, où les différentes ressources sont réparties équitablement et gérées dans l'intérêt des générations actuelles et futures*.

Aussi, mentionnerons-nous quelques chantiers majeurs du Réseau pour 2014-2015, qui indiquent la voie tracée pour

poser de nouveaux jalons.

La capitalisation des expériences, des leçons apprises, des dialogues politiques et des activités alternatives innovantes d'ENDA constitue un socle de savoir dont le partage et la confrontation à d'autres approches délimite un mode de pensée propre. Face aux modes de pensée dominants, dont on connaît aujourd'hui les méfaits, ENDA se propose de partager, de propager et d'enraciner ces savoirs auprès du plus grand nombre de partenaires sociaux et de membres du réseau. Dans ce sens, les *Universités d'ENDA*, vont contribuer à la formation et au renforcement des membres des communautés et des mouvements sociaux (dans les diverses régions d'action du Réseau), la diffusion et l'échange des savoirs, le renforcement d'une pensée alternative, etc.

Dans cette lancée, ENDA envisage de publier prochainement un *Rapport alternatif sur l'Afrique*, afin de tirer les leçons des diverses expériences multisectorielles conduites par les acteurs (ENDA TM et partenaires limitrophes), à travers les thématiques majeures de ses champs de convergence. Ce rapport, sera publié tous les deux ans, et consistera en un compte-rendu périodique des évolutions sociétales, économiques et politiques issues des initiatives stratégiques mises en œuvre par certaines communautés, personnes, organisations, et pays, *en rupture avec les schémas de développement dominants*. Le Rapport alternatif sur l'Afrique, sera un référentiel sur l'émergence effective d'une *Autre Afrique, invisible et indéchiffrable par les indicateurs classiques du développement*.

Le présent Rapport 2013 est un condensé qui reflète le renouveau d'ENDA et son nouveau départ. Il démontre, s'il en était besoin, la richesse de ses ancrages géographiques et thématiques et surtout, l'avant-gardisme de ses positions et solutions proposées au monde du développement, en Afrique, en Asie et en Amérique latine.

J'espère qu'il vous inspirera de l'espoir pour un monde meilleur.

Bonne lecture.

L'agriculture familiale, garante de la souveraineté alimentaire



L'agriculture familiale, sous toutes ses formes, est le mode d'agriculture le plus répandu à travers le monde, et la sécurité alimentaire en dépend, à l'échelle locale comme à celle de la planète. Elle concerne l'ensemble des activités agricoles fondées sur la famille et son importance est justiciable du fait qu'elle est fondamentalement liée à de nombreuses dimensions du développement rural. Elle représente une forme de production agricole, forestière, halieutique, pastorale et aquacole caractérisée par une gestion et une exploitation à caractère familial, reposant sur une main-d'œuvre essentiellement familiale et faisant appel aux femmes comme aux hommes. Dans les pays du Nord comme dans ceux du Sud, l'agriculture familiale est la principale forme d'activité économique dans le secteur de la production alimentaire et joue un rôle socioéconomique, environnemental et culturel primordial. À l'échelle nationale, certains facteurs importants sont à considérer dans le développement de l'agriculture familiale, parmi lesquels l'accès aux marchés, à la terre, aux ressources naturelles, à la technologie, aux services de vulgarisation et au crédit ; mais aussi, les conditions agroécologiques, démographiques, économiques et socioculturelles, l'environnement politique et la possibilité offerte aux paysans de suivre des formations spécialisées.

En 2013, le FIDA a estimé à 1,5 milliard le nombre de personnes exerçant une activité relative à l'agriculture familiale, dans plus de 500 millions de petites exploitations agricoles à travers le monde. Et dans la mesure où 76 % de la population mondiale la plus pauvre vivent en milieu rural, où l'agriculture constitue le principal moyen de subsistance, toute velléité de pallier l'augmentation rapide de la demande alimentaire mondiale par l'essor de la production fondée sur les techniques d'agriculture à grande échelle semble vouée à l'échec. Et lorsqu'on sait que les ménages pauvres des pays du Sud consacrent 70 à 80 % de leurs revenus à l'alimentation, et qu'environ 842 millions de personnes y souffrent de la faim, dont les trois quarts vivent en milieu rural, force est de constater un paradoxe insupportable. Car aujourd'hui, même si l'avis unanime des experts est que la sécurité alimentaire la plus durable dépend du sort réservé aux petites exploitations familiales, les petits paysans sont encore trop souvent laissés pour compte.

Pourtant, l'agriculture familiale est incontournable du fait de sa capacité à assurer la production de vivres et procurer des revenus à des centaines de millions de ruraux pauvres, et à créer des emplois pour les femmes et les jeunes notamment. Ainsi, dans tous les contextes, elle parvient à offrir à des populations souvent marginalisées des formes adaptées de résilience de nature à apporter une production alimentaire plus durable.

Cependant, malgré sa capacité à faire participer la petite paysannerie aux processus inclusifs liant communautés et territoires dans la marche d'une nation, à favoriser la sécurité alimentaire, à préserver l'environnement et les ressources naturelles, et à sauvegarder la biodiversité et le patrimoine des terroirs, l'agriculture familiale reste plombée par de nombreux écueils. Les petits exploitants sont durement confrontés au changement climatique et à l'insécurité, dans un contexte d'accaparement des terres, de mauvaise gouvernance foncière et de concurrence inégale pour le contrôle des ressources en eau. Il s'y ajoute l'accès très limité aux ressources financières, aux intrants, à la technologie, à la recherche, aux services de conseil et à l'éducation, qui réduisent les chances des petits exploitants de faire de leur principale, voire seule activité économique, une affaire rentable et pérenne.

L'agriculture familiale a prouvé son efficacité, son adaptabilité et sa durabilité

Lors du Sommet des peuples qui a fortement influé sur les débats de Rio+20, les différentes coalitions de forces membres de la société civile mondiale ont défendu l'agriculture familiale et livré un vibrant plaidoyer en faveur de son rôle irremplaçable dans le combat pour le développement durable. Leurs avis montraient que l'agriculture familiale est indispensable au développement de l'Afrique subsaharienne, par exemple, où les politiques d'ajustement structurel imposées il y a une trentaine d'années aux Pays les moins avancés (PMA), avaient entraîné le retrait de l'Etat du secteur agricole. Ce remède de cheval a annihilé les dynamiques de production encore balbutiantes, laissant les petits producteurs à la merci d'une concurrence trop inégale de produits venant de régions du monde où les productivités sont beaucoup plus importantes.

L'impact de ce sabotage du secteur agricole a été d'autant plus désastreux que la dégradation des infrastructures agricoles, la forte baisse de l'utilisation d'intrants de qualité, la disparition des structures d'accompagnement technique, l'érosion des capacités de recherche, l'accroissement de la pauvreté rurale et l'installation de la faim, qui en ont découlé, ont durablement fragilisé les économies nationales. Même si, dans certains contextes, les agriculteurs africains ont su développer des capacités de résilience et d'innovation, et continuer à alimenter les villes en produits agricoles, mais au prix d'une augmentation désordonnée des surfaces cultivées et d'un appauvrissement, voire d'une dégradation irréversible des sols et des ressources hydriques.

Alors que l'agriculture redevient le centre d'attention dans les agendas du développement, du fait de son interconnexion avec les plus grands défis globaux de l'heure (alimentation, énergie, santé, pauvreté, dégradation des écosystèmes, changement climatique, etc.), l'on se rend compte avec amertume que l'Afrique subsaharienne qui n'a pas connu, comme les autres régions du monde, une transition économique entraînant un passage massif de l'activité agricole vers les autres activités secondaires et tertiaires, a vécu une urbanisation sans industrialisation, sans nouveaux gisements d'emplois. D'où il résulte que le développement des pays africains pose la question ardue de la place accordée à la petite paysannerie, souvent en situation de grande pauvreté, et jugée non viable par la plupart des responsables politiques qui affichent des objectifs de modernisation agricole passant par les grandes exploitations mécanisées. Alors que les analyses les plus pertinentes soulignent fortement le potentiel considérable de l'agriculture familiale en matière de création d'emplois.

L'arrivée massive des jeunes sur le marché de l'emploi en Afrique subsaharienne fait qu'ils représenteront jusqu'à 25 millions par an en 2025, d'où près de 200 millions d'emplois à pourvoir en une dizaine d'années en zone rurale. Cela représente à la fois une opportunité de développement et une bombe sociale potentielle, selon que ces jeunes seront des actifs respectés ou des chômeurs frustrés. Avec 65 % des actifs, le secteur agricole en Afrique restera encore longtemps dominant, car les potentialités en matière de création d'em-



ploi, dans les autres secteurs économiques, demeurent fortement limitées. Outre son importance dans la production et la sécurité alimentaire, l'agriculture familiale devra aussi nécessairement créer plus d'activités et de revenus, permettant ainsi à l'emploi de devenir un critère majeur dans les stratégies de développement agricole.

A l'exclusion de rares niches et filières organisées à l'exportation, les petits exploitants agricoles restent dans l'incapacité de faire valoir un avantage comparatif dans le marché mondial. Les marchés des produits alimentaires au niveau sous-régional restent les plus accessibles et bénéficient d'une demande forte et durable. S'attacher à les développer est, par conséquent, une donnée essentielle pour l'innovation et la diversification rurale, et exige des politiques volontaristes de soutien, voire de protection.



Pour générer une diversification des revenus, la majorité des ménages essaient de mener une activité en dehors de l'exploitation, mais avec un retour financier très minime, en raison de la rareté et de la trop faible rémunération des emplois hors-agriculture en milieu rural. Les plus pauvres semblent ainsi voués à des activités de survie et piégés dans un dédale de pauvreté qui renforce l'idée selon laquelle pour réinvestir dans des stratégies de développement ancrées dans les territoires, seule une option radicale pour l'agriculture familiale est à même de réduire la pauvreté rurale et enclencher une vraie dynamique de développement.

Les niveaux alarmants de pauvreté rurale imposent des investissements massifs dans les biens publics (infrastructures, formation, innovation, fonctionnement des marchés et intégration régionale), dont la cohérence doit

s'appuyer sur des stratégies de développement intégrées, orientées clairement vers la lutte contre la pauvreté. D'où l'urgence de réinventer des démarches territorialisées et participatives, au détriment des approches sectorielles peu coordonnées, avec de véritables priorités d'actions. L'agriculture familiale, jouissant d'un ancrage fort au sein des territoires, pourra ainsi jouer pleinement son rôle d'incubateur d'initiatives de développement, car elle a fait ses preuves, partout dans le monde, eu égard à son efficacité technique et économique, son adaptabilité, sa contribution au capital social, son insertion dans des logiques territoriales et la durabilité de ses stratégies. Les Nations Unies ayant proclamé 2014 Année internationale de l'agriculture familiale, il est à espérer qu'elle soit enfin l'occasion d'une réelle prise de conscience de tout ce qu'elle peut offrir en termes de solutions au sous-développement.

2014 proclamée par les Nations Unies, Année internationale de l'agriculture familiale

L'initiative de lancer une campagne en faveur d'une Année internationale de l'agriculture familiale est née de la crise alimentaire mondiale de 2008 qui a remis au premier plan les questions relatives à la sécurité alimentaire. Elle a été portée par le Forum rural mondial (FRM) et soutenue par plus de 360 organisations de la société civile et autres organisations paysannes. En 2011, sur proposition du gouvernement philippin (lors de la 37e session de la Conférence de la FAO), la 66e session de l'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé 2014 Année internationale de l'agriculture familiale (AIAF). C'est ce qui a motivé la création, dès 2013, d'un comité international de pilotage de l'AIAF-2014 et, au niveau des pays, de comités nationaux de pilotage.

La célébration de l'AIAF-2014 dans le monde entier est considérée comme un outil de promotion de politiques actives favorables au développement des systèmes agricoles de l'agriculture familiale, paysanne, indigène, coopérative et de pêche artisanale, dans une perspective de durabilité environnementale et de lutte efficace contre la pauvreté et la faim. La place de l'agriculture familiale dans la réduction de la pauvreté et l'amélioration de la sécurité alimentaire à l'échelle mondiale est primordiale. Ainsi, la promotion de nouvelles politiques de développement, notamment au niveau régional, national et local, est une façon d'appuyer la petite paysannerie et les petites exploitations familiales. Le but visé étant d'arriver rapidement à l'éradication de la faim, la réduction de la pauvreté rurale et l'accentuation de l'impact positif de l'agriculture saine et durable à petite échelle dans la sécurité alimentaire mondiale.

L'AIAF représente, par conséquent, une opportunité majeure d'inaugurer des approches novatrices du développement agricole et rural, plus inclusives et plus durables, telles que : a) la reconnaissance de l'importance des petites exploitations familiales dans le développement durable ;

b) le recentrage de l'agriculture paysanne dans les politiques agricoles, environnementales et sociales ; c) la reconnaissance des petits paysans comme acteurs à part entière de la réduction de la pauvreté rurale et de la sécurité alimentaire mondiale, du fait de leur importance majeure dans la gestion des ressources naturelles (GRN), et le développement durable. Les petites exploitations agricoles familiales ont donc un rôle essentiel à jouer dans la réduction de la pauvreté et l'amélioration de la sécurité alimentaire et c'est pourquoi l'AIAF garde toute sa pertinence à travers ses quatre grands objectifs :

1. appuyer l'élaboration de politiques de nature à favoriser l'émergence d'une agriculture familiale durable ;
2. mieux connaître et mieux faire connaître à l'opinion publique le rôle déterminant que jouent les exploitants familiaux dans les secteurs de l'agriculture et du développement ;
3. sensibiliser aux besoins et au potentiel des exploitants familiaux, ainsi qu'aux difficultés auxquelles ils sont confrontés, et faire en sorte qu'ils puissent obtenir un appui technique ;
4. dégager des synergies propres à favoriser la viabilité à long terme.

L'atteinte de ces quatre objectifs est toutefois assujettie à la reconnaissance du rôle et des droits des femmes dans l'accès à la propriété foncière et la consolidation de la légitimité des organisations paysannes et de leur rôle dans la défense des intérêts des exploitants familiaux. C'est ce qui permettra de leur ouvrir de réelles perspectives d'activités économiques pérennes en milieu rural, pour que peu d'entre eux soient encore tentés par l'exode rural. Aussi la promotion des savoirs et savoir-faire locaux permettra-t-elle d'encourager la recherche scientifique, de favoriser la concertation sur les grandes orientations et la prise de décision, et de mutualiser les enseignements et les mesures en faveur de l'agriculture familiale qui ont porté leurs fruits.



La non-financiarisation de la terre pour plus de justice sociale et d'équité entre les sexes

Dans tout projet de développement véritablement porteur, l'agriculture familiale doit être la priorité, car elle est porteuse d'externalités positives sur l'ensemble des autres secteurs de l'économie nationale. Et pour ce faire, il faudrait que, partout où elle est nécessaire, une réforme foncière soit adoptée, avec le souci constant qu'elle soit juste et pérenne, parce que fondée sur le principe de la non-financiarisation de la terre, et levant les contraintes foncières, financières et techniques, pour les petites exploitations agricoles familiales. Ce principe de la non-financiarisation de la terre est précisément ce pour quoi l'on doit se battre dans un contexte d'accaparement des terres, pour une plus grande justice sociale et environnementale. Lever les contraintes foncières, pour les exploitations familiales, n'est pas une faveur demandée aux autorités politiques. Il s'agit d'un droit qui ne saurait être exclu de la liste des droits fondamentaux de la personne : le droit de posséder la terre que l'on travaille, de vivre de la production obtenue de la terre que l'on travaille et de protéger la terre dont on vit.

Dans les pays en développement, près de la moitié des paysans sont des femmes. La plupart des législations foncières en vigueur

dans les pays ouest-africains, par exemple, sont censées fonder un droit de propriété plus équitable, mais n'ont que rarement su le faire, car les femmes n'ont qu'un droit d'accès et d'utilisation, et non de propriété sur la terre qui est mise à leur disposition. Du fait des multiples contraintes sociales, les femmes n'ont véritablement accès qu'à de petits champs, difficiles à rendre productifs. Cette résistance des coutumes se retrouve même dans les périmètres irrigués des vallées fluviales où, malheureusement, les précédentes modifications des régimes de la propriété foncière n'ont pas fondamentalement changé le statut de la femme.

Dans la vallée du fleuve Sénégal, par exemple, en attribuant les parcelles irriguées à l'homme chef de famille, les structures de gestion des périmètres irrigués en ont largement limité l'accès aux femmes. Certes, la situation économique des femmes rurales n'est pas partout la même, certaines d'entre elles parvenant même à tirer leur épingle du jeu et à acquérir des terres. Quelques-unes deviennent d'ailleurs des productrices importantes, mais restent rares et, le plus souvent, instruites et expérimentées, parce qu'ayant travaillé dans le monde rural comme animatrices ou conseillères. Pour atténuer cette inégalité dans l'accès au foncier, dans certains contextes subsahariens, des terres ont été allouées collectivement aux associations villageoises féminines.





Mais malheureusement, la petitesse de ces lopins de terre, comparée au nombre important des femmes qui les exploitent, ne permet à ces dernières d'en tirer individuellement que de maigres revenus.

Les rapports de genre dans le monde rural, qui fondent la position de la femme au sein du ménage, limitent fortement leurs responsabilités dans le contrôle du foncier. En évoquant plus haut des particularismes qu'il s'agit de faire évoluer, l'on pointe du doigt le manque d'instruction des femmes, qui est la contrainte majeure dans la discrimination du genre. Celles-ci accusent un déficit éducationnel important, qui accroît leur marginalisation dans le domaine de l'accès et de la gestion du foncier. Elles sont largement sous-représentées dans les organisations de producteurs, alors que ces structures jouent un rôle de premier ordre dans l'économie rurale et les revendications citoyennes. Par conséquent, les barrières sont surtout au niveau des représentations qui sont culturellement enracinées et, pour les lever, il faudra que les femmes soient plus fortement représentées dans les instances délibératives locales.

Pour lever ces barrières, il faudra également que les femmes cessent d'apparaître comme des citoyens de seconde zone. Car lorsque les femmes rurales sont prêtes à exercer une citoyenneté plus active ; lorsqu'elles franchissent le pas décisif qui les mène hors de la sphère domestique, pour investir les arènes politiques locales ; lorsqu'elles intègrent les organisations communautaires de base et les conseils ruraux ; lorsqu'elles deviennent des responsables locales, voire des élues, elles parviennent alors à imposer leurs vues, à défendre leurs droits, et leur accès au foncier s'en trouve grandement facilité.

Miser sur l'agriculture familiale pour développer le commerce et l'intégration sous-régionale

On estime à environ 17 % le taux de personnes souffrant de sous-alimentation dans la population de la sous-région ouest-africaine. Et du simple fait de l'accroissement naturel de la population et de l'amélioration probable du niveau de vie, la demande alimentaire va fortement y augmenter d'ici à 2030.

Afin de répondre à cette demande, le commerce entre pays ouest-africains est considéré, par nombre d'observateurs, comme la solution, parce qu'il est en mesure de renforcer la place de l'agriculture familiale et des produits locaux dans les économies nationales. Toutefois, le commerce sous-régional reste faible et ne représente que 15 à 20 % des échanges commerciaux par rapport aux importations en provenance du reste du monde et, pour œuvrer à son développement, il est nécessaire de promouvoir des politiques agricoles et commerciales adaptées et favorables à l'expansion des filières de production et de commercialisation locales. Parce que pour favoriser l'essor du commerce sous-régional, il faudra miser d'abord sur les exploitations familiales et les micro et petites entreprises du secteur agroalimentaire. En effet, le développement des filières agroalimentaires locales est en mesure de pérenniser les débouchés des exploitations familiales et de créer de nouveaux emplois dans les interfaces urbain et rural. La crise alimentaire mondiale et l'envolée des prix de l'année 2008 ont mis en exergue les risques considérables pris par les pays africains, lorsqu'ils décident de renoncer à leur souveraineté alimentaire pour se dédier exclusivement à la production de quelques produits d'exportation à faible valeur ajoutée.

La croissance espérée de la demande alimentaire, conjuguée à l'émergence d'une grande classe moyenne, avec une exigence de produits de qualité, constitue aujourd'hui autant d'opportunités incitant au développement de l'agriculture familiale et du commerce sous-régional. Même si plusieurs défis restent à relever, comme l'insuffisance de la production agricole qui permet de comprendre pourquoi l'Afrique de l'Ouest importe une bonne partie de son alimentation, soit entre un tiers et la moitié de sa consommation de riz, malgré les nombreux programmes de soutien au développement de la production rizicole depuis 2008. Les causes de ces lacunes sont diverses et varient selon les filières : faiblesses dans la maîtrise de l'eau, problèmes d'accès aux facteurs de production et aux services, faiblesse et volatilité des prix payés aux producteurs, etc. En outre, des filières souvent peu efficaces et marquées par un manque de services et d'infrastructures font que les conditions dans lesquelles s'effectuent le stockage, la transformation des produits et la commercialisation

occasionnent une certaine faiblesse des prix et une grande instabilité pour des producteurs peu compétitifs par rapport aux produits d'importation. La faible efficacité des processus de transformation, la multiplicité des intermédiaires, le mauvais état des infrastructures de transport, l'enclavement de vastes zones coupées des marchés de commercialisation, et le prix élevé des services d'énergie et de crédit font qu'il est moins onéreux de faire venir un conteneur à Dakar en provenance du Havre, qu'en provenance de Lomé.

Qui plus est, les commerçants souffrent beaucoup de la faiblesse des services au niveau sous-régional, qui occasionne un manque de sécurité des femmes commerçantes intervenant sur les marchés transfrontaliers, une quasi-absence de services de crédit, un coût exorbitant des transactions monétaires entre pays, une rareté de mécanismes de règlement des différends commerciaux entre opérateurs de différents pays, des problèmes de transport à pied ou par convoi du bétail, etc. En raison du caractère peu concurrentiel des marchés, les producteurs agricoles n'ont aucune connaissance précise des vrais prix du marché.

L'absence de réels moyens de stockage a pour conséquence des productions à la récolte vendues à un nombre réduit de commerçants et des petits exploitants qui doivent accepter des prix à l'achat trop faibles. Ainsi, la concurrence des produits importés et un changement des habitudes alimentaires affectent la compétitivité et la qualité des produits ouest-africains par rapport aux produits importés, car les consommateurs préfèrent ces derniers et l'ajustement se fait par une baisse des prix des produits locaux aux dépens des agriculteurs ou des transformateurs.

La rentabilité de la production ou de la transformation est alors fortement menacée lorsque les produits locaux sont durablement supplantés par des aliments importés (telles les céréales locales par le pain de froment) et qu'une large partie des achats s'effectue dans les supermarchés des géants européens de la distribution (Géant-Casino, Système-U, Dia, etc.) en forte expansion dans les grandes villes. Par conséquent, le changement des habitudes alimentaires devient une limite structurelle au développement de l'agriculture familiale et, corollaire obligé, à la souveraineté alimentaire de la sous-région ouest-africaine.



Si l'on ajoute à cela la persistance des barrières tarifaires et non tarifaires au commerce, l'on se rend compte que le commerce sous-régional peine à dépasser un certain nombre de limitations spécifiques aux échanges transfrontaliers, telles que les limitations tarifaires. Certes, l'absence d'harmonisation ou la double imposition de la TVA, la non-reconnaissance de produits importés des pays voisins comme produits régionaux bénéficiant d'exonérations de taxes, les divers prélèvements effectués par les services des douanes ou les collectivités locales, tendent à s'adoucir avec l'approfondissement du processus d'intégration sous-régionale dans l'UEMOA et la CEDEAO. Mais de nombreuses limitations non tarifaires constituent encore de nos jours des facteurs supplémentaires d'accroissement des délais et des coûts. Comme les procédures douanières toujours longues et complexes, le défaut d'harmonisation des procédures, des documents et des normes nationales, et les innombrables contrôles routiers (en moyenne deux tous les 100 kilomètres en Afrique de l'Ouest). D'ailleurs, certains Etats vont même jusqu'à limiter les exportations vers les pays voisins, dans le but de garantir la disponibilité de certains produits sur leur propre marché et ainsi, limiter la hausse des prix (le cas des aliments du bétail au Mali, du sucre et du riz au Sénégal, etc.). La lourdeur et la complexité des procédures douanières, et les nombreux contrôles routiers facilitent, voire généralisent la corruption endémique, le versement d'un bakchich permettant d'accélérer et de simplifier les procédures.

L'absence de réelles mesures de protection du marché sous-régional est aussi un problème majeur, dans la mesure où la compétitivité des produits locaux par rapport aux produits importés du reste du monde dépend des politiques commerciales promues par les gouvernements. Alors que la forte protection du marché de la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE) permet de limiter la concurrence de produits importés à bas prix, la situation est totalement différente dans une grande partie de l'Afrique de l'Ouest où les importations de produits de base (riz, lait en poudre, sucre, etc.) dans l'UEMOA et dans la CEDEAO ont un effet défavorable sur les prix à la consommation et donc sur les prix aux petits producteurs.³

³ Avant la révision du tarif extérieur commun (TEC) des pays de la zone CEDEAO, le TEC appliqué au sein de l'UEMOA était très bas comparé à celui de la CAE : 10 % sur le maïs contre 50 % au niveau de la CAE ; 10 % sur le riz paddy contre 75 % dans la CAE ; 5 % sur le lait et le blé contre 60 % dans la CAE.

Aussi le poids politique de certains secteurs économiques (sociétés d'import-export, grands négociants, etc.) ou sociaux (populations citadines) favorise-t-il fortement l'adoption de politiques nationales privilégiant les échanges commerciaux avec le reste du monde, au détriment de la production agricole et des échanges sous-régionaux, notamment dans les pays côtiers disposant de bonnes infrastructures portuaires (Sénégal, Côte-d'Ivoire, Ghana, Togo, Nigéria, etc.). Les limites encore persistantes dans l'association des organisations de la société civile aux choix politiques (fédérations paysannes, syndicats commerçants, ONG, mouvements sociaux, centres de recherche, etc.) renforcent les rapports de force au profit d'une minorité d'acteurs économiques dominants.

Dans le but d'appuyer les pays ouest-africains dans leur volonté de renforcement de l'intégration régionale et leurs efforts pour réaliser la souveraineté alimentaire, il est urgent d'inscrire dans les orientations nationales et sous-régionales, et dans les accords commerciaux bilatéraux (APE) ou multilatéraux (OMC) en négociation, une combinaison cohérente de diverses politiques. Comme le soutien au développement de la production agricole, le renforcement des filières et le soutien aux activités de transformation de la production, la construction et l'amélioration des infrastructures de transport et de commerce à l'intérieur des pays et aux frontières, et la protection efficace des marchés régionaux. Le processus en cours en Afrique de l'Ouest, avec notamment la mise en œuvre de l'ECOWAP (politique agricole de la CEDEAO) laisse espérer des résultats encourageants, au niveau sous-régional et dans chaque pays, mais à condition que les Etats daignent mettre en œuvre les politiques ainsi définies.

Aujourd'hui, l'agriculture familiale est directement concernée par les objectifs 1 et 2 des ODD:⁴

1) mettre un terme à la pauvreté partout et sous toutes ses formes ; 2) mettre un terme à la famine et atteindre la sécurité alimentaire et une nutrition appropriée pour tous et promouvoir une agriculture durable.

En Afrique, comme du reste en Asie du Sud ou certains pays d'Amérique centrale, plus de 70 % des pauvres habitent dans les zones rurales et vivent de leurs activités dans de petites exploitations familiales.

Par conséquent, il est tout à fait cohérent que les programmes mis en œuvre pour réduire la pauvreté prennent en considération le monde rural et les dimensions spécifiques de la pauvreté qui y sévit. Même s'il faut reconnaître que le terme « agriculture familiale » couvre des réalités très dissemblables, la production agricole étant de nos jours le fait d'une grande diversité d'exploitations agricoles qui, ne serait-ce qu'au cours des dix dernières années, a connu d'importantes recompositions et autres mutations.

Il résulte de tout cela une différenciation de plus en plus nette entre les exploitations agricoles, notamment avec l'émergence, dans les campagnes africaines, d'un modèle fermier, composé de véritables entreprises fortement dotées en facteurs de production et répondant aux logiques du marché.

Mais dans le même temps, les petites exploitations familiales plus traditionnelles, mêlant logique d'autoconsommation et logique de marché, restent largement majoritaires, avec des dotations plus inégales en facteurs de production et, par conséquent, plus vulnérables.

Le principal enjeu des politiques agricoles à venir réside essentiellement dans la prise en considération de la dimension particulière de ce type d'exploitation, pour en faire la cible prioritaire dans la lutte contre la pauvreté.

La définition et la mise en œuvre de politiques visant exclusivement un objectif de production accrue de biens agricoles ne sont pas en mesure de réduire les inégalités sociales et disparités souvent observées en milieu rural. D'où la nécessité de prendre en charge ces dimensions sociales et environnementales dans les objectifs des politiques agricoles qui seront mises en œuvre d'ici 2030.

⁴ Objectifs de développement durable (programme de développement pour l'après-2015 initié par les Nations Unies).

Déclaration de Dakar

Dans la perspective de l'Année internationale de l'agriculture familiale, nous participants, représentants des mouvements paysans, d'organisations régionales spécialisées d'Afrique de l'Ouest, des chercheurs, des décideurs, et des ONG, à la Conférence internationale tenue à Dakar, du 11 au 12 décembre 2013, sur le thème : « Agriculture au Sahel et changement climatique : quelles innovations et voies de transformation ? »

1. Constatant que :

Le Sahel fait face à une transition démographique inachevée et une transition économique embryonnaire, alors que l'agriculture familiale motrice de ces transitions est étouffée par le défi du changement climatique, la libéralisation des échanges, l'insécurité dans l'accès à la terre, à l'eau et à l'énergie.

L'agriculture familiale est un levier du développement durable au Sahel, mais aussi le secteur le plus vulnérable aux changements climatiques.

Le changement climatique est une réalité avec des conséquences sociales, économiques et politiques très importantes.

La variabilité et les extrêmes climatiques sont, pour les pays du Sahel, les plus grands défis auxquels l'agriculture familiale est exposée, accentuant l'extrême vulnérabilité des populations rurales.

L'agriculture familiale constitue une niche de pratiques et de savoirs pour l'adaptation aux changements climatiques.

La propulsion des systèmes de production agricoles dans une dynamique de transformation (déconstruction / construction) en vue de renforcer la résilience des communautés et des écosystèmes à travers l'amélioration de la productivité, le développement de l'entrepreneuriat social, la génération de nouveaux emplois décents, la diversification des sources de revenus et la souveraineté alimentaire est d'une urgente nécessité.

2. Considérant que :

L'accès à l'énergie et à l'eau (disponibilité et accessibilité) est un droit humain inaliénable et que leur maîtrise est un des piliers fondamentaux de la transition des exploitations familiales pour faire face aux effets pervers de changement climatique.

Les exploitations familiales constituent des niches de développement de synergie entre les conventions biodiversité, changement climatique et désertification.

Les innovations technologiques (scientifiques, savoirs endogènes, ...), sociales (organisationnelles) et institutionnelles (régulation, gouvernance inclusive, ...) sont des piliers de la transformation des exploitations familiales ;

Le déficit de partage des connaissances et des bonnes pratiques dans le domaine Eau-Energie et leur intégration dans les politiques et stratégies de développement agricole sont des contraintes à lever.

La valorisation des connaissances endogènes éprouvées et la prise en compte des dimensions culturelle, thérapeutique, spirituelle et ésotérique de l'agriculture familiale est une condition pour en assurer la pérennité et le développement.

Recommandons

- La nécessité de mettre l'agriculture familiale au cœur des politiques, par des investissements structurants, l'accès massif à l'irrigation pour augmenter la productivité dans une perspective durable en faisant plus recours aux énergies alternatives, l'ensemble étant accompagné par des politiques fiscales et des politiques communautaires (CEDEAO) appropriées ;
- L'adoption d'approches intégrées agriculture-eau-énergie-changement climatique, intelligentes, pour la transition des exploitations familiales, dans la perspective de « l'énergie durable pour tous ».

- La capitalisation, la valorisation des innovations paysannes, des connaissances endogènes et la création de plateformes d'échanges multiacteurs sous forme de communautés de pratiques (OP, chercheurs, décideurs,...) à tous les niveaux, pour une mixité des connaissances, un apprentissage mutuel, le renforcement des capacités et d'incubation d'entreprises sociales.
- La lutte contre l'accaparement des terres et une gouvernance foncière responsable qui sécurise l'accès des exploitations familiales au foncier et à la mobilisation des fonds.
- Un processus ascendant pour renforcer les synergies, et permettre d'identifier et de capitaliser les succès et les bonnes pratiques de tous les acteurs à tous les niveaux pour transformer le changement climatique en opportunité.





- Le développement d'instruments d'adaptation de l'agriculture au changement climatique (agriculture intelligente), en accompagnant les Etats dans la prise en compte de la résilience et des aspects nutritionnels dans les Programmes nationaux d'investissement agricole (PNIA), les Plans d'action pour la gestion intégrée des ressources en eau (PAGIRE), les Plans d'action nationaux d'adaptation (PANA).
- L'accompagnement de l'alliance des institutions régionales, autour de la CEDEAO, pour la coordination et l'harmonisation de la mise en œuvre des diverses initiatives de politiques agricoles et d'adaptation au changement climatique.
- Des changements d'échelle des résultats et des expériences des projets et programmes pilotes porteurs de bonnes pratiques, pour en faire des programmes structurants, pour toucher plus de communautés à la base.
- Une correction des déséquilibres territoriaux pour une occupation et une utilisation intégrée et judicieuse des territoires et des ressources. Une telle mesure permettra de mieux mettre à la disposition des exploitations familiales les ressources naturelles, financières, sociales et physiques nécessaires à leur transformation.
- La mise en place de mécanismes de financement flexibles et adaptés aux besoins des exploitations familiales et facilitation de l'accès aux mécanismes existants.
- Le lancement d'une campagne de plaidoyer pour une mobilisation autour de la transformation des exploitations familiales dans le cadre de l'Année internationale de l'agriculture familiale.

Fait à Dakar, le 12 Décembre 2013.

Pour une vision alternative au-delà des OMD



Lorsqu'on se penche attentivement sur le bilan de treize années de mise en œuvre des OMD, force est de constater quelques avancées indéniables qui ne peuvent et ne doivent être passées sous silence. Toutefois, il convient de tempérer l'enthousiasme de ceux qui, évoquant cette période, parlent de « la réduction de la pauvreté la plus rapide de l'histoire de l'humanité⁵ ». Car même si 1,5 million de personnes supplémentaires sont passées chaque an au-dessus du seuil international de pauvreté fixé à 1,25 \$ par jour ; même si la mortalité infantile a régressé de plus de 30 %, sauvant ainsi trois millions d'enfants en plus chaque année par rapport à l'an 2000 ; même si le nombre de victimes du paludisme a été réduit de 25 % ; même si les nouvelles

trithérapies et la mobilisation planétaire ont fini par, sinon éliminer, du moins endiguer la pandémie du VIH/sida ; même s'il faut attribuer ces progrès à une combinaison alliant croissance économique, amélioration des politiques et engagement à échelle mondiale pour les OMD ; force est de constater que, comme le confesse, gênée, la Banque mondiale, « la croissance seule ne suffira pas à mettre fin à la pauvreté. Mettre fin à l'extrême pauvreté⁶ d'ici à 2030, c'est faire reculer de 50 millions chaque année le nombre de personnes vivant avec moins de 1,25 dollar par jour, les plus pauvres d'entre les pauvres. Autrement dit, faire en sorte qu'un million d'individus s'extirpent chaque semaine de la pauvreté au cours des seize années à venir. »

5 Rapport du Panel de Haut Niveau (HPL), issu d'un processus de consultations internationales sur l'agenda du développement post-2015, et intitulé : « *Un nouveau partenariat global : éradiquer la pauvreté et transformer les économies vers le développement durable* ».

6 Communiqué de presse de M. Jim Yong KIM, Président du groupe de la Banque mondiale, Washington DC, 10 avril 2014.



Cet aveu montre que, pour l'après-2015, même s'il faudrait se garder de faire table rase des OMD pour se lancer dans une nouvelle dynamique ex nihilo, les acquis de quinze années de mise en œuvre devraient être multipliés par 50, du moins pour ce qui concerne la lutte contre l'extrême pauvreté et la faim, pour que ces fléaux soient enfin éradiqués. En outre, parler d'un net recul de la pauvreté dans le monde, c'est se fonder sur une réduction en chiffres bruts à l'échelle mondiale qui ne tient aucunement compte des disparités entre pays, et des écarts devenus ahurissants, au sein même des sociétés, entre pauvres et riches. Car en réalité, les nettes améliorations notées dans les statistiques sont essentiellement imputables au développement rapide des BRICS (la Chine et l'Inde en particulier).

Pour ENDA, l'atteinte des OMD n'étant ni effective ni suffisante, il est indispensable d'en dépasser à la fois la logique et l'ambition qui demeurent très limitées, dans une optique de développement durable. La promotion d'un développement qui soit véritablement durable exige des objectifs qui soient ciblés sur les populations les plus pauvres et les personnes victimes de l'exclusion. Des objectifs qui prennent en compte les conséquences néfastes des conflits et de la violence sur le développement, mais aussi l'importance de la bonne gouvernance et de la rationalisation des institutions qui garantissent un Etat de droit, ainsi que la liberté d'expression et la redevabilité des gouvernements, qu'ils soient nationaux ou locaux. Des objectifs associant la « croissance » à une logique inclusive et porteuse d'emplois ne négligeant ni les initiatives d'économie populaire du « secteur informel », ni l'exigence de justice environnementale et sociale que représente l'accès des paysans sans terres à la propriété foncière si cruciale pour l'agriculture familiale. Des objectifs intégrant les dimensions économiques et sociales du développement humain, tels qu'énoncés dans la Déclaration du millénaire, et qui associent étroitement Environnement et Développement. Bref, des objectifs nés d'une vision alternative novatrice et porteuse d'un vrai changement social, liant intimement réduction de la pauvreté et réduction des inégalités, car le monde qui parviendra à vaincre l'extrême pauvreté sera aussi celui qui aura vaincu l'extrême inégalité.



CHAPITRE 1

Agriculture et souveraineté alimentaire

Depuis plus de trente ans déjà, ENDA utilise trois entrées dans sa stratégie de développement des communautés vivant en milieu rural : la lutte contre l'usage des pesticides comme acte fondateur d'une agriculture saine et durable ; la promotion de l'agriculture familiale comme préalable fondamental et déterminant de la souveraineté alimentaire ; et la lutte pour la non-financiarisation de la terre comme gage de l'accès des paysans (et surtout des femmes paysannes) au foncier. Ce principe de la non-financiarisation de la terre, pour une plus grande justice sociale et environnementale, est aujourd'hui au cœur de la problématique du développement de l'agriculture familiale et pour cause. Lever les contraintes foncières, pour les exploitations familiales, n'est pas une faveur demandée aux pouvoirs publics. Il s'agit d'un droit qui ne saurait être exclu de la liste des droits fondamentaux de la personne. Le droit de posséder la terre que l'on travaille. Le droit de vivre de la production obtenue de la terre que l'on travaille. Le droit de protéger la terre dont on vit.

En juillet 2013, un nouveau rapport de la Banque mondiale⁷ a proposé un plan pour enrayer l'accaparement des terres et la pauvreté en Afrique par une meilleure gouvernance foncière, rappelant au passage que la question de genre est cruciale, les femmes, qui ont un rôle important dans l'agriculture, devant avoir le même droit foncier que les hommes. Faisant le lien entre la mauvaise gouvernance des terres et les faibles performances économiques et sociales de nombreux pays africains, ce rapport marque la reconnaissance tardive par cette institution du problème de l'accaparement des terres sur le continent.

Aussi les autorités chargées de mener à bien les processus de réforme foncière en cours, comme c'est actuellement le cas au Sénégal, doivent-elles être conscientes de porter une lourde responsabilité.

Pour ENDA, réussir cette réforme foncière exige que l'on se garde d'en faire une question purement technique, liée à des questions de rendement à l'hectare, de productivité et de rentabilité économiques des exploitations agricoles. La réforme foncière doit être fondée sur des valeurs et doit aussi prendre en compte des réalités et des particularismes locaux qu'il ne s'agit pas de combattre, mais de faire évoluer patiemment et positivement.

Elle doit nécessairement déboucher sur des propositions qui règlent, une bonne fois pour toutes, la question de l'équité entre homme et femme, dans l'accès à la propriété foncière. Si tel n'est pas le cas, quel que soit le contexte, l'on pourra dire haut et fort qu'elle est un échec.

ENDA renforce sa campagne contre l'accaparement des terres

Devenue une problématique mondiale, avec la triple crise énergétique, alimentaire et financière qui sévit depuis 2008, l'accaparement des terres concerne aujourd'hui, rien qu'au Sénégal, plus de 800.000 hectares de terres arables, soit près de 33 % des surfaces cultivées. L'exemple du Sénégal est particulièrement révélateur de l'évolution du foncier en Afrique de l'Ouest, dans la mesure où le pays est considéré comme l'un des plus avancés en matière de décentralisation dans la sous-région. Car en dépit de l'existence de textes législatifs (en particulier la Loi sur le domaine national et la Loi d'orientation agro-sylvo-pastorale), la volonté d'améliorer la

naturelles pour enclencher une croissance partagée et soutenue. Pour ce faire les pays d'Afrique devraient renforcer l'accès à la terre et la propriété foncière pour les pauvres et les personnes vulnérables, par la redistribution des terres rurales, la régularisation des droits des squatteurs sur les terrains urbains publics, la suppression des restrictions frappant la location des terres et la promotion de l'égalité des sexes, en documentant les droits des femmes.»

⁷ World Bank, *Securing Africa's Land for Shared Prosperity*, pp. 26-27 : « L'Afrique possède près de la moitié de toutes les terres utilisables non cultivées de la planète. Ce sont environ 202 millions d'hectares qui pourraient être ainsi exploités. Elle affiche pourtant le niveau de pauvreté le plus élevé du monde. Ses faibles performances sur le front du développement suggèrent qu'elle n'a pas tiré parti de ses abondantes terres agricoles et ressources

gouvernance foncière et de reconnaître les droits des populations dans une politique foncière cohérente est entravée par la concentration entre les mains de l'Etat du pouvoir relatif au foncier. Car malgré le transfert des compétences en matière de gestion foncière aux communautés rurales, l'Etat utilise tous les moyens institutionnels à sa disposition pour en reprendre le contrôle.

En effet, après le lancement, durant le premier semestre de 2013, du processus de réforme foncière, le gouvernement sénégalais cherche actuellement à réformer le code des collectivités locales, à travers « l'acte III de la décentralisation ».

Pour les populations rurales, cet acte III n'est qu'une nouvelle stratégie de confiscation des terres agricoles par les représentants de l'Etat. Il prévoit la « communalisation des communautés rurales » qui permettra l'application de la Loi n° 2011-07 du 30 mars 2011 portant régime de la Propriété foncière. Cette Loi, votée sous l'ancien président Abdoulaye WADE, dessaisit le Conseil rural, devenu Conseil municipal, de ses prérogatives en matière d'immatriculation des terres agricoles. C'est la raison pour laquelle ce projet de loi n° 21 2013 portant sur le code des collectivités locales a été l'objet d'une vive contestation populaire dès son adoption par l'Assemblée nationale du Sénégal.

Pour préserver la paix sociale, le chef de l'Etat a finalement accepté de soumettre ce projet de loi au parlement pour révision et son gouvernement a annoncé le report des élections locales de mars à juin 2014, pour avoir le temps de mettre en œuvre cette loi. Dans ce contexte, les exploitations familiales sont plus que jamais menacées, car elles risquent de perdre le contrôle de leurs terres au profit d'investisseurs étrangers. Le gouvernement actuel ne semble pas beaucoup miser sur l'agriculture familiale, car il demeure persuadé que l'agrobusiness est le seul moyen de développer le secteur agricole. Ainsi, en août 2013, il a ratifié, avec les pays du G8 et de puissantes multinationales, l'accord cadre de coopération de la Nouvelle alliance pour la



sécurité alimentaire et la nutrition (NASAN). Les réformes annoncées dans cet accord cadre visent à sécuriser les agroindustriels, grâce à des mesures foncières et fiscales très incitatives, sans prendre en compte leurs effets désastreux sur les producteurs agricoles et sur l'environnement.

ENDA-Pronat, basé à Dakar (Sénégal), a renforcé, en 2013, la campagne tous azimuts contre le phénomène pernicieux d'accaparement des terres au Sénégal et dans toute la sous-région ouest-africaine. En partenariat avec le Réseau national des femmes rurales, ENDA-Pronat a organisé 19 ateliers de sensibilisation sur les enjeux fonciers et de formation sur la législation foncière avec les populations de plusieurs localités du Sénégal, qui ont vu la participation effective de plus de 2500 personnes. Des femmes et des hommes, conseillers ruraux comme producteurs agricoles et autres acteurs du développement rural, ont été sensibilisés sur l'ampleur croissante du phénomène d'accaparement des terres et sur la nécessité de sécuriser les droits fonciers des exploitations familiales (éleveurs et agriculteurs). Ces ateliers ont permis la constitution de plateformes de veille et de défense des droits des populations locales sur le foncier, en vue de peser sur le débat national sur la réforme foncière en cours.



Impacts des investissements agricoles à grande échelle en Afrique de l'Ouest

ENDA-Pronat, en tant que point focal de la COPAGEN (Coalition pour la protection du patrimoine génétique) au Sénégal, a également organisé, du 4 au 8 novembre 2013 à Dakar, un atelier sous-régional pour partager les résultats des Etudes sur les impacts des investissements agricoles à grande échelle en Guinée, en Guinée-Bissau et en Côte-d'Ivoire, et élaborer un plan d'action. Car même si le phénomène d'accaparement des terres continue de faire des victimes, les actions des membres de la COPAGEN sous-régionale et du CRAFS (Cadre de réflexion et d'action sur le foncier au Sénégal) ont été particulièrement efficaces :

- les victimes de l'accaparement des terres se mobilisent de plus en plus et s'organisent dans les différentes zones pour dénoncer le phénomène et revendiquer leurs droits ;
- grâce à la campagne, ENDA et ses partenaires sont parvenus à empêcher des accaparements de terres dans

certaines zones du Sénégal, comme pour le cas de la compagnie agricole de Saint-Louis à Guédé, du projet Sénéthanol à Fanaye, de la ferme de WADE à Diokoul, du projet touristique au Wassadou, etc. ;

- la dénonciation, à travers les médias, des multiples conflits fonciers et de la vision inquiétante du gouvernement actuel sur la promotion de l'agro-business à travers la future réforme foncière a poussé le premier président de la commission nationale chargée de la réforme foncière à démissionner ;
- suite aux dénonciations faites par ENDA-Pronat, le Conseil national de concertation des ruraux (CNCR) et d'autres acteurs du CRAFS, le gouvernement a adouci sa position sur le processus des réformes et commencé à agir avec plus de précautions, avec notamment une consultation de la société civile.

Nouvelles dynamiques de gestion durable des ressources en eau

Dans sa stratégie de mise en place de dynamiques favorables au développement de l'agriculture familiale, à travers la gestion durable des ressources naturelles, ENDA-Pronat vise deux changements principaux :

- une évolution des connaissances sur le système d'exploitation et les changements de pratiques et d'attitudes dans la valorisation et la gouvernance des ressources du terroir ;
- un élargissement de la plateforme des acteurs qui adoptent l'écologie et la biodiversité dans les terroirs.

Pour arriver à des tels changements, ENDA-Pronat cherche à renforcer des initiatives écologiques déjà en cours, individuelles ou collectives, avec des animateurs locaux des groupes de recherche. Ces groupes portent les changements au niveau technique, social, économique et politique, à travers un processus de recherche-action liant expérimentations et diagnostics dans les terroirs. Ces groupes s'élargissent à d'autres producteurs, des élus locaux, des institutions et des organisations d'appui dans chaque terroir, à travers un processus continu de partage et d'évaluation des résultats. Ce processus permet ainsi de concevoir des outils et méthodes de gestion durable des terroirs adaptés à l'écologie et aux réalités sociales, pour concevoir des plans de gestion écologique à faire valider par les instances locales de décision.

Dans les quatre zones d'intervention d'ENDA-Pronat au Sénégal (les Niayes, la région de Tambacounda, le département de Podor et la région de Fatick), les villages sensibilisés commencent à se concerter et à mener des actions pour mettre en place des mécanismes de gestion durable des ressources naturelles. On peut ainsi citer la mise en défens du marigot de Doubel et la mise sur pied de l'Ecole du terroir agroécologique (ETA) à Koussanar (région de Tambacounda). L'ETA est un concept qui associe méthodologie et action pour permettre aux populations locales de mieux maîtriser et valoriser les ressources de leur terroir. L'ETA permet ainsi de renforcer les acteurs locaux sur les bonnes pratiques agroécologiques et de concilier

productivité, faible pression sur l'environnement et gestion durable des ressources naturelles. Tout étant ici question d'équilibre entre l'homme, ses activités agricoles et le milieu naturel. Plusieurs ateliers villageois ont fait l'objet d'une organisation régulière avec les acteurs locaux dans plusieurs terroirs. Cela a été le cas dans la mise en défens du marigot de Doubel situé dans le terroir de Saré-Thilal. Cette étendue d'eau douce représente aujourd'hui une ressource commune indispensable à une vingtaine de villages et couvrant une superficie de 300 ha environ (12 km de long et jusqu'à 250 mètres de large).

Durant les premiers ETA avec les chefs de village, même s'il est clairement ressorti que la préservation du marigot est une préoccupation partagée, la plupart d'entre eux émettaient des réserves, car dans cette zone, les populations ont été plusieurs fois trompées par des individus malintentionnés mettant au devant des projets fantômes. Il a fallu deux autres ateliers d'échanges et d'informations pour que les chefs de village daignent mettre en place un comité et déposer une demande d'attribution du marigot auprès du conseil rural de Ndogo-Babacar, en septembre 2013. Après vérification de la demande par la commission domaniale, le conseil rural a finalement accepté la demande de mise en défens dont l'analyse suscite aussi des questions d'ordre juridique et opérationnel. En effet, il est important de vérifier si le comité de chefs de village est juridiquement apte à gérer cette ressource et aussi de délimiter, tout au long du marigot, un espace d'un kilomètre au moins pour pouvoir mieux planifier des activités de valorisation et définitivement protéger les espaces cultivés contre l'accaparement des terres.

Energies alternatives et techniques d'irrigation plus économes en eau

La crise énergétique actuelle n'a pas épargné les petits producteurs de la région du fleuve Sénégal, des Niayes et de la zone de Koussanar, obligés de recourir à l'exhaure mécanique de l'eau, à l'aide de pompes fonctionnant avec les énergies fossiles ou la traction animale pour les besoins domestiques et l'abreuvement du bétail. Pour l'eau destinée à l'agriculture, les coûts énergétiques peuvent représenter jusqu'à



40 % des charges, dans la zone des Niayes et la région du Fleuve. De 2010 à 2012, ENDA-Pronat a mené avec succès une première expérimentation sur le pompage éolien, couplé à un système de goutte à goutte dans les Niayes. Suite à cette première, trois autres expérimentations sont actuellement en cours dans la région du Fleuve, dans les Niayes et dans la zone de Koussanar, avec des groupes de recherche préoccupés par la problématique de l'accès à l'eau et de son coût dans les exploitations agricoles.

L'on peut également citer l'expérience menée par ENDA-Pronat dans la mise en place d'un système de pompage solaire dans la zone de Koussanar (région de Tambacounda) où ENDA-Pronat accompagne les producteurs de Saré-Boubou, depuis environ dix ans, pour la maîtrise des pratiques agroécologiques. Dans ce village, les populations rencontrent des difficultés pour accéder à l'eau potable, abreuver le bétail et développer le maraîchage pendant la saison sèche, car la nappe phréatique se situe à une profondeur de 33 mètres, ce qui est particulièrement pénible pour les femmes.

ENDA-Pronat, en partenariat avec une entreprise sénégalaise spécialisée dans le pompage solaire, a conçu un système adapté aux conditions locales et à la profondeur de la nappe phréatique. Ce nouveau système qui devrait assurer l'approvisionnement en eau au moins pendant vingt ans, a été mis en place en décembre 2013 et comporte :

- des plaques solaires alimentant une pompe solaire située au fond du puits et permettant l'exhaure de l'eau vers un

réservoir étanche en béton armé de 15 m³ ;

- deux bassins destinés à l'arrosage dans les activités de maraîchage ;
- une borne-fontaine pour approvisionner correctement le village en eau potable et deux abreuvoirs connectés pour abreuver le bétail.

Au vu des changements obtenus, l'exemple du village de Saré-Boubou illustre une belle alternative en termes de gestion communautaire des ressources, notamment pour contrecarrer la rareté, la cherté ou encore la pollution de l'eau causée par l'accaparement des ressources par les grandes entreprises nationales et multinationales. Il constitue aussi un bel exemple pour la reconquête d'une gouvernance des ressources locales par la communauté locale qui vit de ces ressources et se met sur un trajet propice à un développement local durable. Tout ceci est en phase avec l'esprit de la Déclaration de Berlin sur le droit à l'eau, émise par plusieurs organisations partenaires, dont ENDA-Pronat (Sénégal), la COAJ (Argentine) et l'association Berliner Wassertisch (Table ronde « eaux » Berlinoise) en Allemagne.

Dans cette déclaration, ces organisations s'engagent à œuvrer avec les communautés partenaires dans les différentes régions du Sénégal, pour démultiplier les exemples de gestion autonome des ressources naturelles et lutter contre toute option de privatisation des ressources locales, néfaste au développement de l'économie rurale et à l'épanouissement des sociétés paysannes.

CHAPITRE 2

Énergie et changement climatique

Dans ses récentes conclusions relatives à la situation de l'Afrique, le Groupe de travail III du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a attiré l'attention sur le fait que : a) le continent constitue l'une des régions du monde les plus vulnérables au changement climatique et aux variations du climat ; b) dans de nombreux pays africains, la production agricole et la sécurité alimentaire seront gravement mises en danger par le changement climatique et les variations du climat ; c) la pression liée à l'accès à l'eau sera sérieusement augmentée dans plusieurs sous-régions, et même les pays non encore exposés à ce risque devront s'attendre à une pression accrue sur leurs ressources en eau ; d) les risques sur la santé humaine, déjà aggravés par bien d'autres facteurs, pourraient influencer encore plus sévèrement sur les communautés du fait du changement climatique et des variations du climat.

ENDA est plus que jamais conscient que le besoin de moyens d'adaptation, pour faire face au défi du changement climatique, connaît une importance accrue auprès de toutes les catégories d'acteurs, qu'ils soient preneurs de décision, spécialistes du développement ou organisations communautaires de base. Car pour beaucoup de communautés en Afrique, l'adaptation n'est pas un choix, mais une nécessité. Et même s'il est vrai que la réduction des facteurs de vulnérabilité est en mesure de contribuer à augmenter la capacité d'adaptation des populations, c'est toutefois la réduction durable de la pauvreté qui reste le défi le plus crucial pour le développement. En effet, les recherches menées par ENDA ces dernières années ont montré que certaines stratégies d'adaptation ont pu créer de vraies synergies avec les efforts mis en place par les communautés pour atteindre les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD).

Cette dimension est d'une importance majeure dans le développement de stratégies intégrées

de résilience et d'adaptation, qui comprennent, entre autres, la diversification des activités de subsistance et d'importants changements dans le travail agricole. En effet, les agriculteurs africains ont su élaborer et mettre en œuvre diverses stratégies d'adaptation destinées à minorer les impacts négatifs des variations climatiques. Ces efforts pourraient, certes, se révéler insuffisants pour faire face aux futurs changements du climat, mais ils renforcent ENDA dans sa conviction selon laquelle des efforts accrus et une adaptation planifiée à différents niveaux seront nécessaires pour réduire la vulnérabilité des populations. C'est ce qui justifie qu'un grand nombre d'activités de recherche-action, de capitalisation des bonnes pratiques et de diffusion de l'information scientifique aient été mises en œuvre dans plusieurs pays africains, pour mieux cerner les enjeux de l'adaptation, redéfinir les priorités et tester de nouvelles approches sur des bases communautaires.

Des outils pour intégrer les stratégies d'adaptation au développement

Dans les pays du Sud, la variabilité et les changements climatiques ont suscité un certain nombre de défis qui ont induit un besoin croissant de connaissances scientifiques, de nouveaux outils adaptés et de renforcement des capacités des acteurs. Dans le souci d'accompagner les politiques et les citoyens, ENDA-Énergie, basé à Dakar (Sénégal), s'est plus que jamais attaché au développement de projets de recherche-action, fondés sur un certain nombre de stratégies destinées à faire face aux effets du changement climatique sur l'environnement. Au nombre de ces projets l'on peut citer le Projet de Développement des capacités pour l'adaptation au changement climatique et l'atténuation des gaz à effet de serre (C3D+). Ce projet renforce les capacités des pays du Sud dans la mise en œuvre, à l'échelle nationale, des actions appropriées pour l'atténuation et l'adaptation aux changements climatiques, à travers une approche Sud-Sud. L'initiative conjugue les synergies de six instituts de recherche et de formation basés dans les pays en développement



(ENDA, CCCC, CSAG, ERC-UTC et MIND) et trois autres partenaires du Nord (SEI, IISD et CIFOR). Situés en Afrique, en Asie, en Europe, dans le Pacifique et dans les Caraïbes, les neuf centres forment un véritable réseau de développement de capacités et de connaissances sous la coordination technique d'UNITAR et l'appui financier de l'Union européenne.

Le projet C3D+ développe et teste les outils d'analyse et de prise de décision, ainsi que des méthodes qui aident les pays concernés à prendre des décisions sur la planification, qui prennent en compte le changement climatique. La mise en œuvre des activités de C3D+ a abouti à trois résultats clés : 1) l'intégration des changements climatiques dans la planification nationale, sectorielle et locale, et le renforcement de la prise de décision ; 2) le renforcement des compétences et des capacités à répondre aux changements climatiques dans les pays en développement ; 3) l'augmentation de l'efficacité et de la portée du projet, grâce au renforcement de l'approche C3D+.

Les résultats de la phase actuelle du projet C3D+ ont amplement démontré l'importance de fournir des outils adéquats pour comprendre, communiquer et opérationnaliser l'intégration du changement climatique dans le développement. La qualité et la pertinence des outils, tels que la « boîte à outils pour l'adaptation », prouvent

à suffisance l'expérience acquise par ENDA-Énergie dans ce domaine. Cette expérience a permis à ENDA de développer, essentiellement en direction des décideurs politiques, trois types d'outils qui : 1) aident à la négociation ; 2) aident les décideurs locaux ; 3) apportent un soutien au niveau communautaire.

Concernant le soutien proposé au niveau communautaire, le but visé à court terme est surtout d'organiser la production d'une large gamme de matériel d'information en utilisant le contenu de la Banque des connaissances endogènes (BCE) récemment mise sur pied. Cette BCE renferme les bonnes pratiques d'adaptation aux effets du climat sur l'environnement et notamment sur les terres agricoles. à apporter une valeur ajoutée dans l'analyse de la vulnérabilité et de l'adaptation, en exploitant les connaissances locales au regard des moyens d'existence des communautés, pour un développement durable.

Ce programme a permis à ENDA-Énergie d'élargir sa base de données sur la BCL/BCE (les bonnes pratiques documentées couvrent plusieurs pays africains et plusieurs domaines : agriculture, pêche, arboriculture, eau, etc.). Comme exemples de bonnes pratiques, l'on peut citer le Zaï qui est une technique culturale prisée au Yatenga (nord du Burkina Faso) pour s'adapter aux impacts de la sécheresse sur la productivité des terres dégradées ; ou la demi-



lune qui, malgré ses ressemblances, diffère de la technique du zaï, parce que plus large et permettant d'avoir une surface plus grande pour cultiver et collecter de l'eau.

La capitalisation et l'amélioration des connaissances endogènes ont été entamées à la suite des visites de terrain, afin d'identifier et de documenter les bonnes pratiques, et partager les connaissances ainsi capitalisées. Des visites de terrain ont été menées dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest, notamment au Burkina Faso, au Bénin, au Mali et en Gambie. Au total, ce sont 36 bonnes pratiques pour l'adaptation qui ont été identifiées, 45 fiches techniques réalisées et plusieurs Policy Briefs publiés.

AfricaAdapt : premier réseau de partage des connaissances sur l'adaptation en Afrique

Le réseau AfricaAdapt est unique en son genre en matière de partage des connaissances sur l'adaptation au changement climatique en Afrique. Il existe officiellement depuis 2009 et opère en ligne («Online») grâce à

l'utilisation des TIC, mais aussi «Offline» grâce à des rencontres face-à-face qui permettent d'impliquer les communautés locales marginalisées, ainsi que les parties prenantes n'ayant pas accès à Internet, dans le partage de connaissances. En cinq années d'existence, le réseau est devenu un véritable label, parce qu'outil incontournable dans le domaine du partage de connaissances en Afrique. AfricaAdapt est coordonné par quatre organisations : ENDA-Énergie, FARA (Forum for Agricultural Research in Africa), ICPAC (IGAD Climate Prediction and Applications Centre) et IDS (Institute of Development Studies). ENDA-Énergie travaille à l'amélioration des outils de la connaissance pour les initiatives liées à l'environnement et au développement local, contribuant à la recherche de possibilités de développement de rechange. Au nombre de ses acquis et réalisations qui sont autant d'éléments d'impact, l'on peut noter :

- les subventions accordées à 23 projets, mis en œuvre dans 16 pays africains, grâce au « fonds d'innovation » qui a permis à des communautés

vulnérables de développer des stratégies efficaces d'adaptation au changement climatique, notamment en favorisant le partage de bonnes pratiques d'adaptation à base communautaire ;

- l'organisation de plus de 15 évènements Meet & Greet : AfricaAdapt a suscité l'intérêt pour l'adaptation en favorisant des rencontres informelles, qui ont permis à ses membres, au-delà des échanges virtuels, d'aller vers des interactions directes en face-à-face, afin de faciliter les collaborations ;
- la réalisation de quatre foires de partage de connaissances au cours desquelles les différents acteurs du domaine des changements climatiques se sont retrouvés pour partager leurs expériences et bonnes pratiques d'adaptation ;
- l'organisation d'un symposium qui a réuni plus de 200 acteurs, venus d'Afrique et d'autres continents et qui fut une première du genre ;
- l'élaboration de programmes et de dialogues radiophoniques en langues locales avec les radiodiffuseurs communautaires, à travers le continent, à l'intention des communautés locales ;
- l'élaboration et la diffusion de plusieurs supports de communication ;
- la disponibilité en ligne de centaines de ressources (projets, publications, news).

AfricaAdapt compte aujourd'hui 1 373 inscrits sur www.africaadapt.net, issus de 125 pays d'Afrique et d'ailleurs. Plus de 3 250 « followers » suivent les activités du réseau via le réseau social Twitter (@AfricaAdapt) et il dispose d'une base de données unique liée à Google Maps et comprenant plus de 400 institutions, projets, réseaux et experts travaillant sur l'adaptation au changement climatique en Afrique. Un récent rapport publié par le PNUD, en avril 2012, a révélé qu'AfricaAdapt constitue la deuxième source d'information en ligne la plus prisée en Afrique, après Teamworks.

Les perspectives du réseau AfricaAdapt se jouent précisément durant la phase transitoire actuelle (2014-2016) vers son autonomisation, c'est-à-dire son institutionnalisation.

Cette phase survient dans un contexte de changements à plusieurs niveaux dans le partage des connaissances, d'où la nécessité d'une actualisation de la vision, de la mission et des objectifs du réseau. La nouvelle vision d'AfricaAdapt est que « la résilience des personnes vulnérables en Afrique est améliorée grâce à un meilleur accès et une meilleure utilisation des connaissances sur l'adaptation au changement climatique ». Quant à sa nouvelle mission, elle vise à « promouvoir et faciliter le partage des connaissances pour l'adaptation au changement climatique en Afrique, en particulier entre les communautés africaines, leurs dirigeants, chercheurs et praticiens, et surmonter les obstacles au partage de connaissances pour influencer les changements politiques ».

Dans sa nouvelle phase, le réseau se propose d'aller plus loin en créant des communautés de pratiques ou des espaces d'échanges, qui auront pour but de s'assurer que les préoccupations des communautés cibles trouveront des solutions pratiques dans la mesure du possible, à travers une concertation entre les différents acteurs. AfricaAdapt en tant que plateforme de partage d'informations, de dialogue, de réseautage envisage ainsi de devenir une « communauté de pratiques » à tous les niveaux, du local au continental. Le réseau envisage également de mettre un accent particulier sur le plaidoyer politique, en connectant les préoccupations locales avec les décisions politiques et avec la mise en œuvre de ces décisions sur le terrain.

Initiatives pour le microfinancement de l'accès à l'énergie

ENDA-Énergie apporte son assistance technique à l'initiative de développement de l'entrepreneuriat rural en énergie durable (AREED II). Le programme AREED II vise à élargir l'accès aux technologies d'énergie renouvelable et l'efficacité énergétique à travers une approche qui combine l'offre et la demande en services énergétiques impliquant des institutions de micro financement (IMF) : 1) identifier et fournir des services pour le développement de l'entreprise et la subvention ciblée, afin de soutenir les organisations locales qui cherchent à lancer des projets ou les entreprises de l'énergie rurale durable ; 2) engager les institutions de microfinance et les banques locales à faciliter les flux de financement de



l'utilisateur final vers les bénéficiaires des projets d'énergie poursuivant des objectifs de développement rural.

ENDA-Énergie, en tant qu'assistant technique, identifie les mutuelles d'épargne et crédit au niveau local, assure le montage du projet d'énergie renouvelable pour les membres de la mutuelle et la formation des IMF.

Le rôle d'ENDA-Énergie est également de superviser ce processus et, au besoin, d'apporter son assistance technique pour lever les obstacles et résoudre les problèmes tout au long de l'exécution du projet. Durant l'année 2013, les réalisations d'ENDA-Énergie ont revêtu divers aspects, notamment :

- le renforcement des capacités de partenaires financiers sur les technologies et le marché ;
- Le montage et la mise en œuvre de quatre projets en partenariat avec les mutuelles rurales d'épargne et de crédit: le biogaz domestique (50 unités) pour la mutuelle d'épargne et de crédit MEC-CREC de Ngaye Mékhé ; installation de plus 500 panneaux solaires pour la MEC le Sine dans la région de Fatick, les fours de fumage de poisson et des modèles de boulangeries fonctionnant au bois et au gaz.

Capacitation des acteurs sur la planification et la politique énergétique

Dans le contexte de sa politique de renforcement des capacités des acteurs opérant dans le domaine de l'énergie, ENDA-Énergie a organisé plusieurs formations sur la planification et la politique énergétique (POLEN) des pays d'Afrique francophone. La POLEN est une formation qui vise le renforcement de capacité des professionnels du secteur de l'énergie et des acteurs travaillant dans les domaines liés à l'énergie. Elle est initiée et financée par l'Institut de l'énergie des pays ayant en commun l'usage du français (IEPF), devenu l'Institut francophone du développement durable (IFDD) à Québec (Canada). Après l'Afrique centrale en 2012, ENDA-

Énergie a co-organisée au Sénégal en 2013, avec le ministère de l'Énergie, et l'appui, du CEREED (Centre régional pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique de la CEDEAO).

La POLEN met l'accent sur la planification et le rôle des acteurs, les filières énergétiques, la géopolitique, les outils et la méthodologie d'élaboration d'une politique énergétique, les bilans énergétiques, mais aussi sur l'analyse et l'évolution de l'offre capable de satisfaire la demande projetée, la prévision, les choix d'un système (choisir entre les futurs possibles) et les moyens de mise en œuvre.

CHAPITRE 3

Gestion
des ressources naturelles

Aujourd'hui, l'on ne peut plus aborder les questions centrales du développement d'un pays sans tenir compte des nouveaux paradigmes qui définissent le territoire, non seulement comme un espace d'organisation des ressources naturelles, mais aussi de rationalisation des moyens destinés à les mettre en valeur. Une nouvelle prise en compte partant d'une analyse partagée du potentiel du territoire et de la vulnérabilité au changement climatique, et des perspectives de leur utilisation durable par rapport au futur des générations. Ces questions centrales de développement renvoient donc à celles liées aux droits légitimes des populations à une gestion transparente fondée sur l'équité et la lutte contre la pauvreté, ou à celles liées à la vulnérabilité des communautés face aux aléas du changement climatique.

Lorsque l'on jette un regard sur les activités de GRN suscitées, menées ou impulsées par ENDA dans différentes régions du monde, l'on ne peut manquer de constater que les problèmes d'environnement et de gestion des ressources naturelles (GRN) se posent à plusieurs niveaux : le premier concerne les problèmes relatifs à chaque terroir, considéré comme une entité spécifique bien localisée et dont la gestion s'articule autour d'interventions ciblées prenant en compte les contraintes propres au milieu. Le deuxième niveau renvoie aux problèmes environnementaux qui ne concernent pas un terroir pris isolément, mais l'ensemble du territoire national ou toute une région, voire la totalité de la planète. Dans ce cas de figure, les dynamiques, même lorsqu'elles revêtent un caractère local, ne peuvent pas être gérées uniquement à cette échelle, tout simplement parce qu'elles participent d'un mouvement d'ensemble et parce que leur solution ne peut venir que d'efforts concertés et de transformations touchant les relations internationales ou les normes technologiques.

Pour une approche territoriale de la GRN et du développement durable

Partant du principe « penser global, agir local », ENDA-Énergie a initié une réflexion interne sur les types d'appuis méthodologiques qu'il pourrait fournir aux collectivités locales ouest-africaines, afin que ces dernières puissent mettre en œuvre des approches territoriales et des stratégies d'intervention globales et multisectorielles. Cela signifie qu'il faudrait définir, au préalable, les échelles territoriales (communautaire, communale, départementale ou régionale), afin d'épouser le cadre territorial d'intervention des collectivités locales, en adaptant l'accompagnement aux compétences de chacune d'entre elles. Dans sa réflexion, ENDA-Énergie a exploré une nouvelle piste qui a permis de baliser, dans divers champs du développement durable et notamment dans le domaine de l'agriculture, la mise en pratique du concept innovant de communauté de pratique. Ce concept se définit comme « un groupe de personnes ayant en commun un domaine d'expertise ou une pratique professionnelle, et qui se rencontrent pour échanger, partager et apprendre les unes des autres, face-à-face ou virtuellement ».

Les défis de la mise en œuvre de la communauté de pratique se mesurent, pour les collectivités, en termes de création d'emplois et de revenus, notamment dans le cadre des « filières mobilisatrices ». Celles-ci peuvent susciter une mobilisation citoyenne à l'échelle de la collectivité locale, en tant qu'incubateurs pour la maturation d'idées de projets, et peuvent aussi servir d'entités de gestion des connaissances par la création de référentiels dans les domaines de l'apprentissage, du management organisationnel et de la construction de partenariat, par les synergies créées à travers la mise en œuvre, à l'échelle de ce territoire, d'une gouvernance inclusive des ressources naturelles mises à la disposition des communautés locales.



Ce sont autant de critères qui font une bonne communauté de pratique, mais auxquels répond ENDA-Énergie qui prône et travaille au quotidien à l'accès universel aux services énergétiques durables et au renforcement des capacités d'adaptation des populations vulnérables face aux crises environnementales, particulièrement en Afrique.

ENDA-Énergie est devenu au fil des ans un véritable pôle d'excellence, parce que disposant d'une expertise avérée, diversifiée et performante, réalisant ainsi de nombreux travaux d'études, de capitalisation et de plaidoyer en matière d'environnement, d'énergie et sur les thématiques touchant au changement climatique.

C'est ce qui lui a permis de disposer de compétences à valoriser auprès des maîtres d'ouvrage locaux, afin de favoriser la prise en compte des paramètres liés à l'environnement et à l'énergie dans les politiques locales et territoriales, et d'expérimenter des stratégies territoriales intégrant des approches innovantes en matière d'énergie et de développement durable.

Une société civile coordonnée pour une meilleure gestion durable des terres

La dégradation des terres est un problème grave en Afrique subsaharienne où l'on rapporte que plus des 2/3 de la superficie de production sont affectés par la dégradation des terres. Les coûts économiques de la mauvaise gestion des terres causés par la perte de sol et les baisses importantes des niveaux de nutriments et de la productivité sont estimés à 9 milliards de dollars par an. Plus de 3 % du PIB agricole sont perdus chaque année comme conséquence directe de la perte des sols et des nutriments.

Ce sont les communautés qui souffrent le plus des effets de l'insécurité alimentaire et énergétique, et du non investissement dans les services sociaux (infrastructures, marchés, communication, santé, éducation, etc.). En outre, les formes de menaces à la gestion durable des terres et à la lutte contre la pauvreté sont en constante évolution. La participation communautaire est donc fondamentale pour l'adoption, à grande échelle, de la gestion durable des terres en Afrique subsaharienne.



Dans cette région, les organisations de la société civile travaillent en étroite collaboration avec les communautés et peuvent fournir un mécanisme efficace facilitant l'apprentissage intercommunautaire et la diffusion des technologies de gestion durable des terres, dans le cadre de l'engagement communautaire à la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification y compris la Stratégie décennale (2008-2018). En effet, cette convention reconnaît le rôle important de la participation communautaire dans la gestion durable des terres, qui constitue une réponse adéquate aux problèmes de désertification, de dégradation des sols et de sécheresse.

La Stratégie décennale adoptée lors de la huitième session de la Conférence des parties (CoP), à Madrid (Espagne), appelle à l'amélioration de la mise en réseau des organisations de la société civile et une représentation plus équilibrée des ces organisations dans les événements liés à la Convention au niveau international, régional et national. L'Afrique subsaharienne compte plus de 430 organisations de la société civile accréditées à la Convention de lutte contre la désertification.

Cette diversité d'acteurs requiert, pour des actions cohérentes et efficaces, une certaine vision commune, un cadre de convergence et de mutualisation du savoir. A ce titre, ENDA-Energie, à travers le Projet de renforcement de capacités de la société civile pour une meilleure gestion durable des terres en Afrique Subsaharienne, travaille, en partenariat avec Open Society Initiative Southern Africa (OSISA) et Equator Initiative du PNUD, à mettre en place au niveau régional, un mécanisme de coordination visant à faciliter leur engagement effectif dans la mise en œuvre du Programme intégré pour le développement agricole en Afrique, TerrAfrica, et la Convention de lutte contre la désertification. Ce projet doit également permettre d'éliminer les obstacles à l'efficacité des organisations de la société civile dans la gestion durable des terres pour le développement socioéconomique et l'amélioration des moyens de subsistance des communautés rurales en Afrique subsaharienne. Les actions menées par ENDA-Energie et ses partenaires ont permis aux organisations de la société civile africaine de définir, lors de la réunion de Saly (Sénégal), en août 2013, une vision commune pour la gestion durable :

« Une coalition des OSC africaines qui influence les politiques publiques et facilite le partage d'expériences et des bonnes pratiques de gestion durable des terres au profit des communautés à l'horizon 2020 et au-delà ».

Durant cette rencontre, les organisations de la société civile ont identifié des thèmes majeurs sur lesquels des contributions substantielles sont attendues pour influencer les politiques et programmes de gestion durables des terres. Il s'agit de l'agriculture/sécurité alimentaire, des énergies nouvelles et renouvelables, de l'agroforesterie, du genre et de la gestion durable des terres, et la conservation des ressources naturelles.

Lors de la onzième session de la Conférence des Parties (CoP 11) à la Convention de lutte contre la désertification tenue à Windhoek, Namibie en septembre 2013, ENDA-Energie assurant la présidence du panel mondial de la société civile (UNCCD CSO Panel) a coordonné les activités essentiellement axées sur les déclarations en plénière, et les sessions de dialogue ouvert avec les parties, les manifestations contre le secteur privé accrédité ne respectant pas les principes de durabilité.

La capacitation des acteurs pour dynamiser la gestion intégrée des forêts

ENDA-Dominicana, basé à Saint-Domingue (République dominicaine), s'est spécialisé dans la conception et la mise en œuvre de programmes de gestion intégrée des ressources forestières, caractérisée notamment par une rationalisation de l'exploitation du bois de sciage, avec comme gage de durabilité la création de riches pépinières réunissant toutes les essences exploitées et le reboisement qui en est le corollaire. ENDA-Dominicana accompagne ainsi, depuis une trentaine d'années, la création et le développement de nombreuses organisations paysannes spécialisées dans la reforestation et l'exploitation du bois de sciage, comme celles réunies au sein de la Fédération paysanne *Sambara* des associations de producteurs agroforestiers. Ces associations sont devenues parfaitement autonomes et viables au fil des ans, et sont aujourd'hui parties prenantes du *Programme agroforestier d'ENDA dans les Caraïbes*.

Elles ont ainsi su mettre sur pied plusieurs entreprises forestières autogérées de sciage fonctionnel qui, depuis plus de quatre ans déjà, vont jusqu'à fournir à plus de 2 000 familles paysannes, des services sociaux de qualité (éducation, santé, eau, assainissement, etc.) grâce aux profits générés par l'activité. Cette expérience réussie, saluée comme une bonne pratique par plusieurs institutions de recherche des Caraïbes et d'Amérique du Nord, a connu un changement d'échelle, car ENDA-Dominicana a poursuivi, à Haïti, la mise en œuvre de ce *Programme agroforestier*.



Favoriser les synergies entre acteurs forestiers des forêts modèles

Le *Projet de la Forêt modèle de Colinas Bajas* est une initiative mise en œuvre par ENDA-Dominicana depuis 2008, qui cherche à étendre les résultats des anciens projets pilotes d'ENDA à toute la région des Caraïbes. Ce projet est basé sur des expériences mondiales en matière de Forêt modèle, consistant en un traitement forestier intégral mettant l'accent sur la gouvernance, les principes démocratiques, la gestion des territoires et des ressources naturelles, avec la participation active de toutes les catégories d'acteurs. La méthode appliquée est celle du dialogue politique, du leadership local, de l'échange, de la négociation et de l'action. Ce projet est mis en œuvre dans le cadre d'un partenariat avec le Réseau ibéro-américain de Forêts modèles dont le siège se trouve à Catie au Costa Rica, sous la supervision du Réseau mondial des Forêts modèles ayant son siège au Canada. Les résultats obtenus par ce projet en 2013 en matière de forêt modèle sont :

- 1 336 petits producteurs agroforestiers ont été capacités et encadrés dans la reforestation de plus de 1000 hectares de formations forestières ;
- l'élaboration et la finalisation du répertoire général réunissant les nouveaux adhérents représentant différents secteurs (tourisme, éducation, agroforesterie, éducation, industrie et environnement) ont fonctionné efficacement et avec un franc succès durant toute l'année ;
- 52 journées de formation et d'information couvrant une dizaine de thèmes ont enregistré la participation de quelque 756 personnes ;
- les activités menées dans le thème de l'écotourisme se sont particulièrement renforcées, avec notamment le renforcement des capacités des guides locaux, le tracé d'un sentier forestier de randonnée de plus 3 km allant des rives du lac Hatillo aux alentours de Maimon ;
- la consolidation du dialogue entre acteurs forestiers des Forêts modèles, avec la création et la ratification d'un comité de gestion et de suivi ;
- la confirmation de l'adhésion définitive au Réseau mondial des Forêts modèles.

En 2013, les activités ont été marquées par le renforcement des capacités financières, techniques, méthodologiques et organisationnelles de plusieurs organisations paysannes haïtiennes, ce qui a permis de leur fournir tous les moyens pouvant les aider à atteindre un développement agroforestier adapté à l'environnement et autogéré. ENDA-Dominicana a aussi approfondi sa recherche de nouvelles opportunités dans le changement d'échelle, avec notamment de récents domaines d'intervention en matière de gestion durable des ressources naturelles. Il s'y ajoute la mise en œuvre du *Projet de protection de la biodiversité à travers la foresterie analogue* (2010-2014), une initiative marquée par le recours à une méthode scientifique de recherche et de planification participative, menée dans pas moins de 10 sites en zone rurale et d'autres parcelles permanentes de production agroforestière.

Afin de préserver la structure de la forêt originale, sa fonctionnalité et ses valeurs, ENDA-Dominicana et ses partenaires se sont attachés à définir et à orienter ces sites sur la base de critères rigoureux rendant ainsi possible le travail qui doit y être accompli. Cette démarche scientifique de recherche et de planification participative a été fondée sur les données et connaissances acquises à la suite de l'étude sur la protection de la biodiversité, la capacité productive des sols et la séquestration de carbone. Des résultats scientifiques obtenus sans pour autant perdre de vue l'importance capitale de la génération de revenus dans l'amélioration des conditions de vie des familles vivant des ressources de la forêt, tels que :

- l'organisation de six ateliers, réunissant 169 participants, dans la région des Colinas Bajas ; avec notamment l'une

des rencontres qui a revêtu un cachet international, et qui a enregistré la participation, en plus des acteurs Colinas Bajas, d'autres en provenance d'institutions de Haïti, de Porto Rico et du Costa Rica ;

- la dissémination des résultats des recherches scientifiques menées dans les 10 sites du projet, réalisées en collaboration avec les propriétaires terriens et les producteurs, permettant aujourd'hui à ces acteurs d'améliorer leur gestion en toute autonomie ;
- l'extension des résultats à la zone voisine des sites de recherche, soit 10 provinces composées de 44 communes, totalisant 1,4 million d'habitants.



CHAPITRE 4

Villes et gouvernance inclusive

Le rôle de la gouvernance urbaine inclusive dans la lutte contre la pauvreté menée par ENDA depuis plus de quarante ans est organisé autour de trois orientations majeures : combattre les mécanismes d'exclusion, renforcer les mécanismes inclusifs, et promouvoir des stratégies innovantes sur la reconnaissance des droits humains. La dimension économique étant primordiale dans le phénomène d'exclusion, la ville inclusive se doit d'être productive. Car l'enjeu fondamental d'une gouvernance inclusive n'est pas seulement de restreindre l'inclusion à sa dimension de politique sociale de réparation des injustices ou de discrimination positive, mais aussi et surtout de l'intégrer au cœur du système productif, en favorisant l'auto-emploi et la génération de revenus, tout en développant la formation et la qualification.

Le renforcement des mécanismes inclusifs par le biais de l'économie populaire urbaine qui ouvre les marchés aux activités et aux biens produits dans le secteur populaire, autrement nommé informel, est aussi l'un des aspects les plus emblématiques de la démarche d'ENDA. En effet, il soutient depuis longtemps qu'il est important de faire avancer la prise de conscience que les actions pour l'inclusion nécessitent d'être appuyées et de ne pas rester isolées, parce qu'elles vont à contre-courant des tendances de l'idéologie dominante. L'expérience du budget participatif montre bien comment la diffusion de cette idée et de cette pratique rencontre une exigence de démocratie accrue à travers le monde. Ce type d'action pose la question du rôle des réseaux d'acteurs qui se sont créés autour du budget participatif et de l'application des droits (au logement, à l'eau potable, etc.), comme lorsqu'à Antananarivo ou à Bogotá, ENDA encourage les habitants des quartiers en difficulté à mettre en place des formes de gestion urbaine renouvelées autour de revendications de régularisation sur les terrains occupés par les migrants ruraux à la périphérie des grandes villes, ou

d'accès aux services et aux équipements de base.

Le budget participatif comme outil de promotion de la démocratie locale participative

ENDA-Ecopop, basé à Dakar (Sénégal), a acquis une expérience de plus de vingt années dans la promotion de la démocratie locale participative et dans la gouvernance des villes africaines. Il est le point focal pour l'Afrique de l'Observatoire international de la démocratie participative (OIDP). Sur le continent, des observatoires nationaux ont été installés dans 13 pays et des observatoires locaux dans 212 villes et communes où se mènent des processus de participation citoyenne à la budgétisation et à la gestion des affaires municipales, appelés processus budget participatif (BP). ENDA-Ecopop a noté qu'en 2013, 300 nouvelles villes ont montré leur intention d'adopter le BP, venant s'ajouter aux 212 expériences déjà existantes ; même si certaines sous-régions se distinguent par leur faible adhésion au BP. Ainsi, hormis l'Égypte, les pays d'Afrique du Nord n'apparaissent pas sur la carte de présence de l'utilisation de cet outil démocratique. Concernant les pays qui l'ont adopté, Madagascar arrive en tête, avec 104 villes et communes utilisant le BP comme outil de travail, suivi du Cameroun (59 villes et communes), du Sénégal (28), de la République démocratique du Congo (8), de la République sud-africaine (8), etc.

ENDA-Ecopop a fait de sa participation à la Conférence internationale annuelle sur le BP, un élément important de sa démarche de renforcement des espaces de réflexion et d'échanges sur la participation citoyenne et les processus de démocratie locale en Afrique. La dernière conférence internationale sur le BP, tenue du 04 au 06 décembre 2013, à Tunis, et organisée en collaboration avec la Conférence africaine de la décentralisation et du développement local (CADDEL), Cités et gouvernements locaux unis d'Afrique (CGLUA) et le Programme GIZ d'appui à la décentralisation en Afrique, a regroupé plus de 300 participants venant de 42 pays.

Les recommandations fortes de cette conférence internationale insistent sur la mise en place des plans de renforcement des capacités au niveau national et régional, impliquant les pouvoirs publics, la société civile, les élus locaux, les institutions académiques et les partenaires techniques et financiers :

- aider à institutionnaliser le BP en accentuant la communication politique et sociale et en l'inscrivant dans les textes qui organisent la décentralisation et le processus de budgétisation des politiques publiques ;
- intégrer de façon plus structurée les aspects genre et égalité des sexes, la lutte contre la pauvreté et la localisation des OMD dans l'adressage des outils du BP ;
- encourager la mise en place et la consolidation d'observatoires sur les processus BP aux fins de mieux évaluer les pratiques en cours et autres ;
- mettre en place des plans de renforcement des capacités/pays/région en impliquant les pouvoirs publics, la société civile, les élus locaux, les institutions académiques et les partenaires techniques et financiers ;
- promouvoir la traduction des manuels de formation en arabe au regard de la massivité de la demande présentement notée ;
- s'appuyer sur les grands ensembles géographiques pour la réplique du BP (Union africaine, CEDEAO, Ligue arabe, Commonwealth, CEMAC, SADEC et autres) ;
- encourager la mise en place de réseaux des villes ayant adopté les processus BP/Aider à mettre en place des réseaux nationaux et régionaux des praticiens du BP sur la base d'un système dynamique de transfert et d'échanges sur les outils ;
- capitaliser et valoriser les idées innovantes concernant les collectivités locales riveraines des mines et autres industries extractives comme la mise en place de fondations dans un souci de pérennisation des redevances ;
- la coopération décentralisée doit être rehaussée et s'élargir à des normes de coopération projet/programme ;

- capitaliser les bonnes pratiques et les diffuser dans plusieurs langues usitées en Afrique ;
- intégrer les acquis de la conférence de Tunis dans la préparation de la prochaine conférence internationale des villes d'Afrique « Africités 2015 ».

ENDA est convaincu que le budget participatif est une des innovations majeures dans les pratiques d'administration municipale, apte à promouvoir les principes de bonne gouvernance locale. En effet, l'approche de budgétisation participative peut procurer bien des avantages aux autorités locales comme à la société civile, en rendant les dépenses municipales plus transparentes et en stimulant la participation des citoyens à la prise de décisions relatives aux ressources publiques et à leur mobilisation. Cette approche peut aussi améliorer les recettes fiscales des municipalités, comme au Burkina Faso où les taux de recouvrement des impôts dépassent dans certaines localités la barre de 100 %, et réorienter les investissements municipaux vers les infrastructures de base en faveur des quartiers défavorisés. Contribuant également au renforcement des réseaux sociaux et à l'aplanissement des divergences entre les élus et les différentes composantes de la société civile, le budget participatif élargit la base de la participation des citoyens à l'affectation des ressources publiques. Il concourt ainsi à l'avènement de collectivités locales socialement mieux intégrées, en permettant aux catégories sociales traditionnellement marginalisées de rompre le cycle de l'exclusion.

Réhabilitation de l'habitat défavorisé dans les bas quartiers d'Antananarivo

ENDA-Madagascar, basé à Antananarivo (Madagascar), a poursuivi, en 2013, la mise en œuvre de son Projet Habitat dont l'objectif principal reste l'accompagnement des familles démunies des bas quartiers d'Antananarivo et de Fiftama, dans l'amélioration de leur habitat et la régularisation foncière. Cette initiative qui est le fruit d'un partenariat avec l'Union européenne, l'Agence française de développement et la Fondation Abbé Pierre, est exécutée en collaboration avec la Communauté urbaine d'Antananarivo, le ministère malgache de l'Aménagement du territoire, et l'Institut des métiers de la ville d'Antananarivo.



ENDA est parti du constat selon lequel six maisons sur dix situées dans les bas quartiers de la capitale malgache sont construites en matériaux légers (planches, bouts de bois, tôles récupérées, etc.) et ne font même pas 2 m² par habitant.

Les bas quartiers sont donc très densément peuplés, avec une population défavorisée vivant dans un habitat spontané. Leur urbanisation se caractérise ainsi par des problèmes aigus d'assainissement (inondations dues aux eaux de pluie et aux eaux usées, non-ramassage des déchets solides occasionnant de nombreux dépôts sauvages, etc.), une absence de services de base, un manque d'infrastructures urbaines et une forte exposition aux risques d'incendies. Ces conditions de vie difficiles touchent une population le plus souvent confrontée à la précarité de l'emploi (secteur informel), avec des revenus bas et irréguliers.

Lors des séances de planification participative organisées par ENDA-Madagascar, l'amélioration de l'habitat est l'un des principaux besoins exprimés par les familles. Les conditions d'habitation influencent le quotidien au niveau matériel et social, et c'est ce qui renforce la motivation d'ENDA à améliorer la qualité de vie des familles en situation difficile, par l'accès à un habitat décent, par le biais d'activités de :

- incitation à l'épargne et au crédit auprès d'une institution de microfinance ;
- réhabilitation et de construction de logements ;
- accompagnement des familles pour la régularisation foncière.

En 2013, le nombre de familles suivies par le projet a été de 338 et 100 % d'entre elles ont pu résoudre leurs problèmes de régularisation administrative et foncière, avec un taux de remboursement des crédits avoisinant 99 %. En outre, 245 pères ou mères de famille ont bénéficié d'une vraie formation en maintenance, hygiène et entretien de l'habitat.

Le projet prévoit, dès 2014, d'évoluer vers l'accompagnement à la structuration des bénéficiaires et des professionnels de l'informel dans les quartiers. Dans une optique de pérennité, tous les bénéficiaires, anciens et nouveaux, seront regroupés, afin de mener

des actions collectives de plaidoyer auprès de la municipalité et d'interpellation des pouvoirs publics, notamment par rapport aux aspects fonciers qui restent très problématiques. Les efforts d'encadrement des travailleurs informels d'ENDA-Madagascar visent à faire émerger un corps de métiers formé et équipé, en mesure d'assurer l'entretien du bâti ENDA, mais aussi de faire des travaux auprès des ménages non bénéficiaires du projet. Pour avoir un impact plus visible, les réhabilitations vont être concentrées sur quelques Fokontany (quartiers) cibles, après une étude préalable des équipes d'ENDA. Cela facilitera également les démarches collectives de revendication du respect des droits humains (à l'eau potable, à la santé, à l'éducation, etc.) auprès des pouvoirs publics.



Une approche inclusive dans les politiques publiques de la ville de Bogotá

ENDA-Colombie, basé à Bogotá (Colombie), développe depuis plus de dix ans, en partenariat avec l'ONG Genève Tiers Monde, un programme urbain d'aménagement du territoire. A travers cette initiative, ENDA vise le renforcement des capacités des acteurs communautaires et des organisations sociales, pour renforcer son action environnementale et son influence dans les politiques publiques de la ville de Bogotá. Ce projet met en avant l'articulation des acteurs, des savoirs, des territoires et des différentes échelles d'intervention. Il permet de promouvoir une approche plus inclusive et

d'œuvrer plus pour plus d'équité dans certains territoires de la ville où vivent des acteurs historiquement exclus, peu considérés dans les politiques de planification urbaine, l'aménagement du territoire, le suivi et le contrôle social. C'est pour cela que le travail socio-environnemental est devenu un point de rencontre et un lieu commun pour les interventions d'ENDA, dans tous les secteurs sociaux, en particulier les secteurs communautaires.

En 2013, à partir des processus d'expérimentation et d'innovation, le programme a continué à enrichir ses différentes stratégies d'interaction dans la recherche de propositions à travers quatre initiatives majeures, que sont :



Quartiers défavorisés sur les hauteurs de la ville de Bogotá

1. le projet Observatoire eau et ville ;
2. le projet Jeunesse et gestion environnementale urbaine ;
3. le Bureau environnemental des organisations communautaires ;
4. le projet d'accompagnement du réseau des aqueducs communautaires de Bogotá.

Le projet Observatoire eau et ville s'est focalisé sur le suivi des politiques publiques et les initiatives communautaires dans la gestion de l'eau. L'Observatoire eau et ville s'est concentré sur l'analyse de la politique publique à partir de la révision d'une série de variables qui prétendent expliquer les processus de défense et de gestion communautaire de l'eau, mis en œuvre dans les zones périurbaines de Bogotá par les communautés organisées. Le projet valorise ainsi les savoirs et connaissances des populations et des usagers, et œuvre à la capacitation de ces derniers dans les différents processus, afin de déboucher sur l'adoption de postures politiques adaptées à la situation de résistance des populations concernées et à la protection des ressources hydriques dans les communautés.

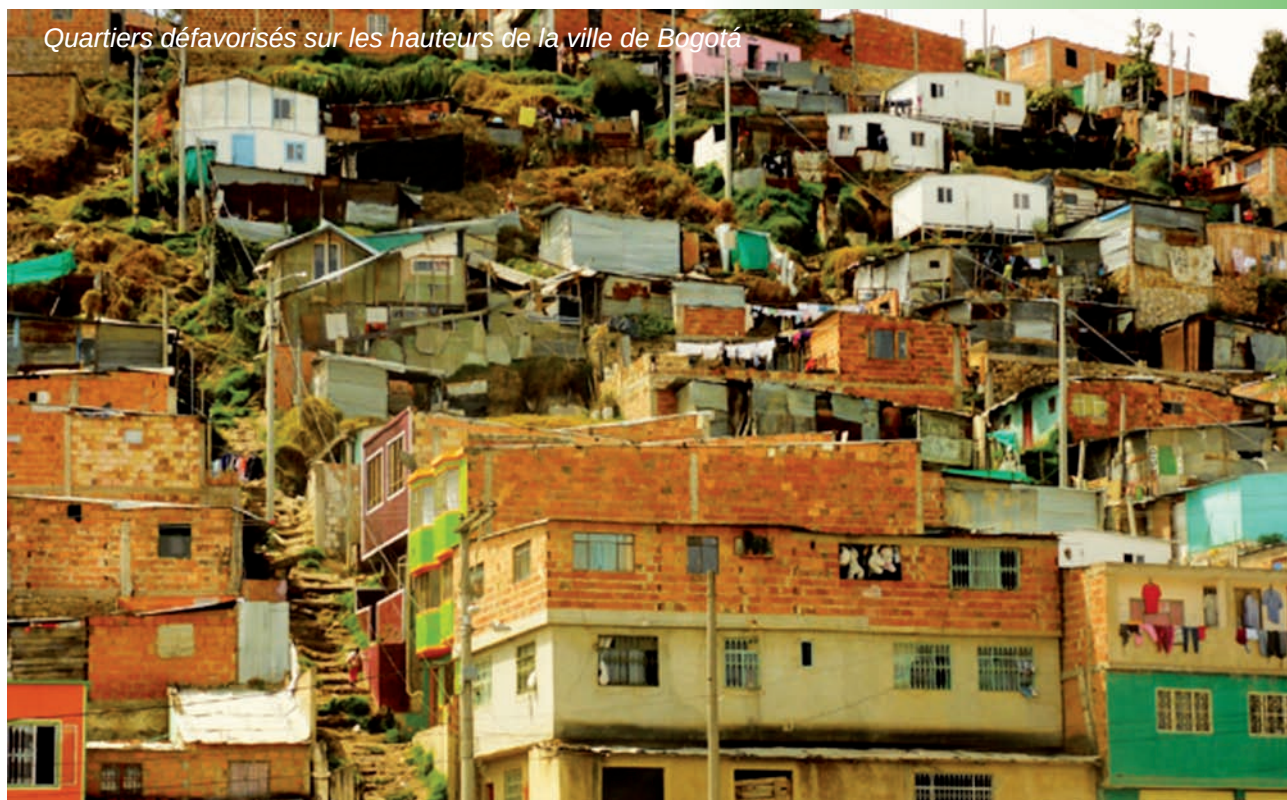
Le projet Jeunesse et gestion environnementale urbaine a été mis en œuvre avec le soutien de la population estudiantine des quartiers populaires de Bogotá et consiste, entre autres, en une activité d'échelle de recherche-action et de communication socio-environnementale. ENDA a poursuivi ses réalisations dans le renforcement du Réseau des jeunes du district, en reconnaissant les différentes initiatives visant l'amélioration des conflits environnementaux, en lien avec la détérioration du système hydrique et la perte de qualité de l'eau dans les différents cours d'eau et les zones humides, la contamination de l'air, la pollution sonore, l'encombrement de l'espace, la réduction des interfaces urbains-ruraux, à cause des processus excessifs d'urbanisation qui conduisent également à la détérioration des collines orientales de la ville. ENDA-Colombie s'appuie ainsi sur l'engagement et la participation directe de plus de 100 jeunes, d'agents d'organisation et d'autres groupements d'environ 4 000 jeunes, participant de manière indirecte dans les

processus développés par les collectivités.

Le Bureau environnemental des organisations communautaires a été mis en place dès 2004, grâce à la rencontre de plusieurs organisations environnementalistes communautaires, puis s'est consolidé comme un scénario de convergence de différentes initiatives environnementalistes de communautés de toute la ville de Bogotá. De ces échanges sont nées plusieurs initiatives qui continuent d'améliorer les conditions environnementales de la ville.

En 2013, le bureau est constitué de 12 organisations communautaires environnementales travaillant dans neuf localités. Chaque organisation obéit à une démarche qui impulse tout en accompagnant les procédures territoriales, à partir de l'éducation environnementale, la sécurité alimentaire et l'opposition aux projets qui détériorent l'environnement. Divers résultats positifs sont à l'actif de ces organisations communautaires dans le domaine de l'accompagnement social, les activités de recyclage du papier, la pratique de l'agriculture urbaine, la gestion des déchets solides, l'économie solidaire, la sensibilisation, les processus de réflexion sur le genre et l'environnement, l'appui à la création de réseaux d'organisations communautaires, la participation à des tables rondes, etc.

Le projet d'accompagnement du réseau des 14 aqueducs communautaires de Bogotá couvre dans son ensemble environ 30 000 bénéficiaires directs. Ses efforts sont orientés vers la garantie de leurs droits à l'eau et à la santé, l'amélioration de la qualité de l'eau, le renforcement de leurs organisations communautaires, l'administration des biens communautaires et le renforcement de l'économie populaire. ENDA-Colombie, de concert avec d'autres ONG et OCB, anime le débat public concernant le droit humain à l'eau en Colombie. ENDA progresse ainsi dans son action de renforcement du réseau associatif et communautaire dans les secteurs périurbains de la ville de Bogotá, avec pour objectif de redynamiser les initiatives populaires, en inaugurant de nouvelles approches sur les droits humains. Dans son action, ENDA contribue à la réduction de la ségrégation sociale avec des approches innovantes en termes de durabilité environnementale et territoriale.



Quartiers défavorisés sur les hauteurs de la ville de Bogotá

Pour le renforcement de la résilience aux vulnérabilités de la ville de Dakar

En 2013, ENDA TM, par l'entremise de quatre de ses entités basées à Dakar (Sénégal), ENDA-Rup, ENDA-Ecopop, ENDA-Énergie et ENDA-Santé, a été commis par la Ville de Dakar, pour mener une étude globale sur les vulnérabilités de la capitale sénégalaise. Pour ce faire, ENDA a proposé une démarche méthodologique en trois temps :

- une première phase de diagnostic des vulnérabilités environnementales, socio-logiques, économiques, géographiques et sanitaires, ainsi que des comportements des habitants, avec la participation des différents acteurs concernés ;
- une seconde phase de formulation des stratégies de réduction des vulnérabilités et de promotion du développement durable dans les quartiers, afin d'identifier les mesures concrètes d'adaptation aux différentes formes de vulnérabilité ;
- une troisième phase de restitution-validation de l'étude, qui s'est justifiée par le souci d'une appropriation des résultats de l'étude des vulnérabilités par toutes les parties prenantes.

L'étude a finalement montré que Dakar est vulnérable à bien des égards, avec une

vulnérabilité qui est d'ordre économique, institutionnelle, infrastructurelle, sociale, sociologique, sanitaire, sécuritaire, biophysique et géographique (occupation, organisation et utilisation inappropriées de l'espace et de ses ressources par les populations). Il faut noter que chaque vulnérabilité est à la fois cause et conséquence d'une autre vulnérabilité, les différentes vulnérabilités étant inter-reliées. Les vulnérabilités institutionnelles (institutions et gouvernance) et géographiques (mauvaise organisation, occupation et utilisation de l'espace) sont les plus importantes dont souffre la Ville de Dakar. Car les autres vulnérabilités notées sont les conséquences des graves manquements dans la prise en charge de ces défis par les institutions.

L'étude a fait à la Ville de Dakar un certain nombre de recommandations sur les facteurs de durabilité, le développement durable reposant sur quatre piliers fondamentaux que sont l'économique, le social, l'environnemental et l'institutionnel. Pour concrétiser le développement durable de l'agglomération dakaroise, les mesures suivantes ont été jugées prioritaires :

- promouvoir l'emploi en exploitant les niches existant dans le secteur de la gestion des déchets, de l'agriculture urbaine et de la pêche, grâce notamment au développement de la chaîne des

valeurs qui permet d'améliorer la valeur ajoutée des produits au profit des populations. Pour ce faire, il faudra songer à promouvoir les projets d'appui aux groupes vulnérables des jeunes et des femmes, à travers les GIE et les GPF⁸ et élaborer des projets relatifs à l'économie verte en changeant les modes de production et de consommation ;

- promouvoir le reverdissement urbain à travers un programme d'aménagement paysager des grandes artères, des espaces et places publics) ;
- renforcer les compétences du personnel de santé municipal et rééquilibrer la carte sanitaire de la ville de Dakar ;
- promouvoir l'efficacité énergétique dans le secteur de l'habitat et notamment du bâtiment ;
- électrifier les espaces publics et les édifices collectifs par les énergies renouvelables, et notamment l'énergie solaire et éolienne ;
- promouvoir des moyens de locomotion verts, comme le transport collectif, le vélo, la marche, la randonnée pédestre par la mise en place de parcours spécifiques, etc.
- densifier le réseau d'infrastructures de transport ;
- promouvoir un système de solidarité sociale au profit des plus démunis, afin de réduire les inégalités sociales ;
- élaborer un plan d'urbanisme de détails dans les communes d'arrondissement (projet de restructuration du village de Hann et des quartiers Arafat et Grand-Médine) ;
- veiller à la conformité entre la nature, la destination des affectations des zones urbaines et l'occupation des sols ;
- favoriser le développement de l'intercommunalité, comme levier économique ;
- renforcer les capacités managériales des équipes municipales, grâce notamment à la mise en œuvre d'un programme de formation ;
- renforcer les capacités techniques et organisationnelles des communautés, à travers un accompagnement social constant ;
- instaurer une cohérence institutionnelle et une gouvernance locale participative, pour une prise en charge collective des situations de vulnérabilité ;
- clarifier les champs de compétences et procéder à leur réaménagement, d'une part, entre l'Etat et la Ville de Dakar, et d'autre part, entre la Ville de Dakar et les communes d'arrondissement⁹.

⁸ Groupement d'intérêt économique (GIE). Groupement de promotion féminine (GPF).

⁹ Cet aspect a été pris en charge par l'acte III de la décentralisation, adopté en mars 2014 par l'Assemblée nationale du Sénégal.

Renforcement des capacités de résilience de la ville de Dakar aux vulnérabilités

Dans la ligne d'un exercice commun de filtrage des priorités qui sont des facteurs de transformation répondant à des critères combinant efficacité et renforcement des capacités de résilience de la ville aux vulnérabilités analysées dans au cours de l'étude, ENDA TM et la Direction de la Planification et du Développement durable (DPDD) de la Ville de Dakar ont proposé de se focaliser sur les sept priorités suivantes :

1. promouvoir l'emploi en exploitant les niches d'emplois dans le secteur des déchets (« Dakar sans plastique », l'agriculture, l'artisanat et la pêche par le développement de la chaîne des valeurs permettant d'améliorer la valeur ajoutée des produits au profit des populations de Dakar ;
2. promouvoir et agir pour le reverdissement urbain (aménagements paysagers avec un tramage bleu et vert : cours d'eau des Niayes, espaces verts, jardins publics, etc.) ;
3. promouvoir l'efficacité énergétique dans les bâtiments publics de la ville et promouvoir le concept d'écoquartier et d'écocitoyenneté, en instaurant une remise annuelle de distinction, comme le prix de la commune la mieux entretenue ;
4. faciliter la mobilité urbaine (aménagement de parkings, pistes cyclables, zones piétonnes, pratique de transport en commun et utilisation de modes de transport moins émetteurs de gaz à effet de serre dans le centre-ville, etc.) ;
5. promouvoir un système de solidarité sociale au profit des plus démunis, afin de réduire les inégalités sociales, et tenir compte des personnes à mobilité réduite dans les aménagements de voirie urbaine et d'établissements publics ;
6. favoriser le développement de l'intercommunalité et de la solidarité entre communes d'arrondissement ;
7. instaurer une cohérence institutionnelle et une gouvernance locale participative, pour une prise en charge collective des situations de vulnérabilité.



Le quartier du Plateau à Dakar.

CHAPITRE 5

Accès à l'eau et gestion des déchets

Dans nombre de pays du Sud, les efforts consentis dans la lutte contre l'extrême pauvreté, la malnutrition, la faim, la maladie et la précarité, sont fortement compromis par la rareté de l'eau potable et l'insuffisance d'infrastructures de gestion des déchets liquides et solides. Ce sont les populations africaines, notamment celles vivant en zones périurbaines et rurales, qui subissent le plus durement ces difficultés : en 2012, plus de 340 millions de personnes vivant en Afrique subsaharienne n'avaient pas accès à l'eau potable et plus de 600 millions ne disposaient pas d'équipements sanitaires adéquats. A l'échelle globale, ce sont plus de 770 millions de personnes qui n'ont toujours pas accès à l'eau potable et environ 2,5 milliards qui ne disposent pas du minimum acceptable en matière d'équipements sanitaires. Les populations les plus affectées par cette situation préoccupante restent celles vivant dans les zones rurales où seuls 42 % avaient accès à l'eau potable et 23 % à des installations sanitaires acceptables.

Ce ne sont donc pas les annonces triomphalistes du PNUD et de l'OMS, faites en 2012 et affirmant avec force que la cible des OMD relative à l'accès à l'eau potable avait été atteinte depuis 2010, qui arriveront à distraire ENDA dans son action contre la précarité et l'exclusion sociale sous toutes ses formes. En effet, ENDA a toujours placé l'accès à l'eau et la gestion des déchets en bonne place, car sa compréhension précoce du cocktail explosif que représentent la rareté de l'eau potable, la mauvaise évacuation des ordures ménagères et le péril fécal, l'a souvent amené à combiner les solutions apportées à chacun de ces défis, pour la résolution durable de problèmes causant encore aujourd'hui une trop importante mortalité infantile. Et quand on songe aux effets indirects sur la prolifération des vecteurs de paludisme et d'autres maladies infectieuses, diarrhéiques ou parasitaires, les pertes en vies humaines sont alors estimées à plusieurs millions chaque

année. Pour toutes ces raisons, l'ensemble des initiatives d'ENDA menées dans ces domaines, à travers le monde, concourent à l'inclusion sociale, qu'il s'agisse de mettre en place des équipements et infrastructures hydrauliques en milieu rural en Afrique de l'Ouest, d'instaurer un système de précollecte des ordures dans les quartiers défavorisés à Madagascar, ou d'encadrer les travailleurs populaires des déchets, en Colombie ou au Vietnam.

Pour une approche intégrant accès à l'eau et résilience au changement climatique

ENDA-Eau populaire, basé à Dakar (Sénégal), a choisi de privilégier une approche novatrice de consolidation de ses nombreux acquis en matière d'accès des populations les plus démunies à l'eau potable et à l'assainissement, combinée à une approche intégrée à entrées multiples Eau-agriculture-changement climatique. Cette nouvelle vision s'inscrit dans un nouveau partenariat noué avec Caritas Allemagne Internationale, avec le concours du gouvernement allemand (BMZ).

Le Projet villageois eau, assainissement et hygiène (PROVEAH), mis en œuvre dans les régions de Ziguinchor, Sédhiou et Kolda, cherche à améliorer l'accès à l'eau potable et à l'assainissement et à promouvoir une meilleure hygiène dans les zones ciblées en milieu rural, périurbain et dans les petites villes cibles au Sénégal. Il doit ainsi permettre de renforcer la gouvernance participative des services d'eau et d'assainissement, d'accroître la demande pour les services et produits d'eau, d'assainissement et d'hygiène durables, et d'améliorer les capacités des petits fournisseurs de services locaux, du secteur privé et des associations d'usagers, tout en réhabilitant les infrastructures hydrauliques grâce au recours à des prestataires de services locaux.

C'est ainsi qu'en 2013, des avancées significatives ont été notées dans les deux sous-secteurs : 77 250 personnes ont eu accès



à l'eau potable et 57 500 ont eu accès à des infrastructures sanitaires améliorées. En outre, 25 foreurs manuels ont été formés en techniques de forage manuel, deux ateliers en fabrication de pompe et outils de forage manuel ont été organisés, et 30 maçons formés en techniques de construction de latrines familiales. En somme, ce sont pas moins de 30 associations d'usagers de l'eau, trois microentreprises et plusieurs ONG ou OCB actifs dans les zones de mise en œuvre du projet qui ont pu bénéficier de l'assistance du programme.

Dans le contexte actuel de variations climatiques, marqué par des pluies exceptionnelles générant de plus en plus de catastrophes, la fragilisation des sociétés paysannes du Sahel pose de nouveaux défis relatifs à la disponibilité des ressources en eau pour les activités agricoles et pour les usages domestiques. Cette disponibilité de l'eau permet ainsi d'alléger le travail des femmes et d'améliorer la santé dans les communautés ciblées, grâce notamment à la vulgarisation des règles d'hygiène et la mise en place d'ouvrages d'assainissement adéquats pour préserver la qualité de vie. C'est pourquoi

ENDA-Eau populaire a mis en œuvre le projet *Aménagement et valorisation des bas-fonds* (ABF) dans la région de Ziguinchor (Sénégal), en collaboration avec le Programme alimentaire mondial (PAM), en vue de promouvoir le développement de la riziculture et du maraîchage dans les Petits périmètres irrigués villageois (PPIV). Les activités menées ont permis d'améliorer la sécurité alimentaire par l'augmentation de la production rizicole et la maîtrise partielle de l'eau, d'aider à améliorer la ration alimentaire des ménages grâce aux cultures maraîchères, et d'appuyer les populations rurales à se former et à s'organiser pour participer à l'aménagement des périmètres et des bas-fonds communautaires et augmenter ainsi les revenus des agriculteurs.

C'est fort des nombreux acquis de cette initiative qu'ENDA-Eau populaire envisage de mettre en œuvre jusqu'en 2019 un projet quinquennal d'amélioration des conditions de vie des populations, à travers une adaptation réussie aux changements climatiques se traduisant par le renforcement des savoirs et des capacités spécifiques en matière de communication, d'organisation et de capacités techniques.



Intitulée *Adaptation aux changements climatiques en Guinée-Bissau et au Sénégal axée sur les effets de la variabilité pluviométrique sur les populations en zone rurale*, l'initiative cherche à améliorer les infrastructures de maîtrise de l'eau et renforcer les mesures d'adaptation au changement climatique, à travers :

- la réalisation de micro-barrages dotés d'écluses pouvant servir de pistes de production ;
- la construction de latrines et douches publiques dans les zones cibles ;
- la distribution de moustiquaires imprégnées ;
- la formation de matrones sur le plan sanitaire et de l'hygiène ;
- la formation des agents de santé communautaire et des relais paysans en techniques de secourisme ;
- la formation de relais paysans arboricoles en lutte anti-érosive ;
- la formation des élus en plan d'aménagement et d'occupation des sols (PAOS) ;
- la formation de relais paysans sur le plan environnemental, de suivi et de maintenance d'infrastructures d'eau et d'assainissement.

Le projet « Ressourceries urbaines » au Sénégal et en Guinée

ENDA-Europe, basé à Paris (France), a lancé, en février 2013, une initiative menée en partenariat avec ENDA-Rup, Eau Vie et Environnement (EVE), CF2M, Coopération Atlantique-Guinée 44 et la Fondation France Libertés, intitulée « Ressourceries urbaines : approches intégrées, sociales et concertées de l'assainissement liquide et solide à Pikine (Sénégal) et à Kindia (Guinée) ». Le projet « Ressourceries urbaines » vise à expérimenter des approches décentralisées et souples d'assainissement en Afrique de l'Ouest, ciblant les segments non couverts par les systèmes actuels et les quartiers précaires.

Cette initiative s'inscrit dans une optique de valorisation des capacités des acteurs populaires pour mettre en œuvre des solutions d'assainissement à forte valeur ajoutée : principes de réutilisation, recyclage, prévention et valorisation. Les interventions se partagent en trois volets : 1) assainissement solide : enlèvement des déchets dans les zones non couvertes ; traitement, transformation et valorisation de déchets, en ciblant prioritairement les déchets organiques (retour à la terre) et les déchets dangereux en forte croissance ; 2) assainissement liquide : assainissement semi-collectif pour des zones d'habitat populaire ; réutilisation des eaux usées traitées pour l'agriculture urbaine ; 3) gestion des eaux pluviales : préventions en amont des saisons des pluies par

l'organisation du drainage des quartiers. La première année de mise en œuvre a consisté principalement en une installation des fondements du projet :

- fixation des stratégies d'action en adaptation aux contextes locaux mouvants, réalisation d'études initiales, préparation des travaux pour l'ouverture du site de démantèlement de déchets électroniques à Pikine ;
- mobilisation et formation communautaire des habitants, associations de quartier, entrepreneurs locaux comme relais des interventions ; dynamiques de changement de comportements ;
- mise en place de cadres locaux de concertation et mobilisation des collectivités locales pour qu'elles deviennent maîtres d'ouvrage effectifs des projets locaux d'assainissement ;
- expérimentation de la collecte sélective à Kindia (Guinée) et de la prévention communautaire des inondations à Pikine (Sénégal) ;
- élaboration d'outils de capitalisation et diffusion du projet, préparation des échanges entre techniciens et autorités locales des deux pays d'intervention.

Inclusion et protection sociale des travailleurs populaires des déchets

Le programme intitulé *Vers l'inclusion et la protection sociales des travailleurs populaires des déchets ou Informal Waste Pickers And Recyclers (IWPAR)*, mis en œuvre conjointement par ENDA-Europe, ENDA-Colombie, ENDA-Vietnam, ENDA-Ethiopie et ENDA-Madagascar, est entré en 2013 dans sa 3e année. Il est le fruit d'un partenariat avec l'Union européenne, la Fondation RAJA, CDC Développement solidaire, le ministère allemand de la Recherche

et de l'Education, Genève Tiers Monde, la Fundación Familia et la Région Île-de-France. Son site Internet accessible en français, en espagnol et en anglais comprend de nombreuses fiches de bonnes pratiques ainsi que des actualités. www.iwpar.org

L'année 2013 a été marquée par la tenue de l'atelier annuel à Ho Chi Minh-Ville, la finalisation des études d'identification des solutions de protection sociale adaptées et pérennes, et l'extension du projet dans la ville de Mahajanga à Madagascar. Le projet a obtenu une prolongation d'un an, jusque fin 2014,



Recyclage solidaire à Bogotá

pour pérenniser les acquis et autonomiser les organisations de recycleurs de déchets. Depuis le début du projet, 2 627 travailleurs populaires de déchets ont été accompagnés dans les quatre pays d'intervention, pour une amélioration des conditions de travail et de vie, l'accès à la protection sociale et l'organisation en coopératives pour développer leurs activités économiques (services d'enlèvement des déchets, récupération et recyclage).

A Hô Chi Minh-Ville la participation communautaire a été renforcée et le projet a mis en place un véritable réseau communautaire comprenant des groupes d'entraide, des coopératives, des syndicats et diverses alliances. Ce réseau contribue à promouvoir la participation des collecteurs de déchets indépendants dans tous les aspects de la mise en œuvre du projet. Grâce à ces réseaux, de nombreuses interventions ont été menées à bien au sein des communautés, pour répondre aux besoins des collecteurs de déchets indépendants.

Le projet a aussi connu des avancées significatives dans le travail de sensibilisation du grand public par le biais des médias. Des films documentaires, articles et publications relatifs à la vie des IWPARS ont été publiés et diffusés, contribuant ainsi à la sensibilisation des agents de l'administration municipale sur la

protection sociale et l'inclusion des collecteurs de déchets indépendants, dans le but d'influer sur la définition des modes de régulation. Le projet a également pu obtenir des résultats probants dans le maillage des partenaires en réseau d'acteurs, notamment d'autres organisations agissant au niveau local dans le travail social, le développement communautaire et l'appui-conseil, telles qu'OXFAM Grande-Bretagne, le département de Planification urbaine, la municipalité de la ville, des ONG locales, etc. Ce réseau a ainsi permis d'optimiser l'aide apportée aux bénéficiaires cibles du projet essentiellement constitués de travailleurs informels pauvres issus des populations de migrants venus tenter leur chance à la ville et travaillant dans la collecte des déchets (plus de 70 % d'entre eux sont des migrants).

A Antananarivo, l'aspect le plus significatif du projet IWPAR, en 2013, que les collecteurs de déchets ont tous adhéré à une mutuelle de santé. Tous les précollecteurs, les membres de comités employeurs et les récupérateurs ont reçu une formation sur la prévention des risques liés au travail de déchets et une formation sur la santé et la sécurité au travail. Une campagne de vaccination antitétanique a été organisée et a permis de vacciner 69 collecteurs et récupérateurs de déchets. La sensibilisation autour des travailleurs de déchets et leurs conditions s'est faite par le biais d'émissions radio, aux-



Recyclage solidaire à Bogotá

quelles des précollecteurs et récupérateurs ont activement participé.

En définitive, trois organisations de collecteurs et récupérateurs (IWPARG) ont été mises en place et sont désormais actives dans l'organisation d'actions solidaires, telles que le nettoyage des places publiques dans le centre-ville avant la fête nationale, le nettoyage et la sensibilisation sur la propreté dans trois autres quartiers (Fokontany). En outre, des activités d'agriculture urbaine en hauteur ont été lancées dans le but d'aider les familles de collecteurs et récupérateurs à diversifier leur alimentation, grâce à une disponibilité accrue de légumes. Pour ce faire, un centre de compostage des déchets a été créé pour leur permettre de disposer de fertilisants naturels et ainsi, améliorer les rendements.

A Bogotá, des progrès ont été notés dans la recherche de l'inclusion sociale de la population recycleuse et dans le pourvoi d'un accès durable à un système de protection sociale. Bien qu'une des réalisations majeures de l'année précédente ait été la décision de la cour institutionnelle d'inclure durablement la population recycleuse organisée, dans le système de service et d'assainissement de la ville de Bogotá, avec une rémunération proportionnelle au volume de matériau recyclé,

ce niveau d'incidence n'a finalement été atteint quetrspartiellement. Cela est dû à l'implication de l'entreprise privée doyenne des autres consortiums qui, historiquement, ont été les prestataires de services dans la gestion des déchets et qui ont usé de toute leur influence pour monopoliser les moyens mis à disposition par les autorités publiques.

Ecoalianza est l'une des expériences pilote menées dans le domaine de l'accompagnement et du conseil. Elle s'est convertie en un espace social, entrepreneurial et politique, qui attend des acteurs des processus de décision sur les pratiques économiques mettant en jeu la reconnaissance et la construction d'une vraie autonomie à partir des ruptures opérées. Le souhait de multiplier et diffuser l'expérience pilote d'Ecoalianza a amené ENDA-Colombie à initier, en 2013, un processus d'accompagnement, de formation et d'appui-conseil à d'autres organisations de recycleurs de Bogotá, telles que Dame Tu Mano (qui regroupe 9 organisations du nord de la ville) et Arub (qui regroupe sept organisations du sud de la ville). Un rapprochement des organisations recycleuses des deux villes voisines de Bogotá (recycleurs de Zipaquirá et recycleurs de Cajica) a aussi été réalisé et une série de dynamiques sont venues renforcer institutionnellement ces organisations.

Quelques études et recherches ont été effectuées, dont les résultats ont été intégrés à la base documentaire qu'ENDA a dédiée à la gestion communautaire des déchets :

- l'étude *Vers la protection et l'inclusion des recycleurs organisés au niveau de la ville de Bogotá* ;
- la recherche sur la *Sécurité industrielle et la santé professionnelle pour les recycleurs de la rue* ;
- la recherche sur *l'Exploration des expériences professionnelles non capitalistes : cas d'une association de recycleurs de Bogotá*.

Assainir de façon durable les quartiers défavorisés d'Antananarivo

ENDA-Madagascar mène en œuvre, depuis 2005, le projet d'Accompagnement des quartiers dans la mise en place d'un système de précollecte des déchets (ADQua). L'initiative vise à assainir de façon durable les quartiers défavorisés d'Antananarivo en accompagnant la mise en place et le bon fonctionnement de systèmes de gestion autonomes de pré-collecte des déchets ménagers. La collecte des déchets dans les communes urbaines n'intervenant que sur les axes routiers, de vastes zones, particulièrement les quartiers de la ville basse, parcourues par de petites ruelles enclavées, ne disposent pas du service de collecte. Les déchets, dispersés dans les terrains vagues, les ruelles ou les canaux d'évacuation des eaux usées et pluviales, entraînent alors une pollution de l'air, du sol et des nappes phréatiques.

Au terme de huit ans d'intervention dans les bas quartiers, ADQua a su prendre en charge la précollecte des déchets dans 65 quartiers (Fokontany), dont 45 ont pu acquérir une parfaite autonomie et poursuivre les activités bien après le départ d'ENDA. Douze autres sont en passe de s'autonomiser et enfin huit ont arrêté les activités au terme de l'accompagnement offert dans le cadre du projet. Ainsi, plus de 83 900 ménages ont pu bénéficier du service de précollecte, avec 4 931 bacs à ordures intermédiaires distribués. Actuellement, 231 précollecteurs, dont 55 % de femmes, assurent le travail. Quant aux membres des comités de quartier, ils sont actuellement au nombre de 301, dont 71 % sont des femmes.

Avec l'adoption du système RF2, le système de précollecte des déchets a été institué au niveau de la commune, avec pour objectif d'être opérationnel dans les 192 Fokontany d'Antananarivo. L'intervention d'ENDA-Madagascar se traduit par un appui matériel, par la dotation des matériels et d'équipement au début du projet, et par un appui technique avec la formation et l'accompagnement du comité de quartier (RF2) pendant 2 ans.

Ce projet de précollecte a, au fil du temps, développé et enrichi sa démarche, pour finalement se transformer en projet Ruelles, qui prévoit, en plus de la mise en place d'un comité de précollecte, des travaux de désenclavement des quartiers prioritaires d'Antananarivo et de sa périphérie. Le but visé est le désenclavement et l'assainissement des quartiers prioritaires de l'agglomération d'Antananarivo et la mise en place d'un système de gestion communautaire efficace des équipements communautaires (bornes-fontaines, lavoirs, blocs sanitaires). Les quartiers prioritaires identifiés de l'agglomération d'Antananarivo sont au nombre de 78, dont 41 Fokontany de la Communauté urbaine d'Antananarivo et du Fiftama.

Le projet a débuté en mars 2013, avec une double mission pour ENDA : 1) assurer la maîtrise d'œuvre institutionnelle et sociale (MOIS), consistant en la formation d'autres structures associatives en gestion communautaire, la constitution, la formation et l'accompagnement des comités de quartier, et le suivi du système ; 2) être la structure accompagnatrice pour la mise en œuvre directe des activités d'appui aux comités dans la sensibilisation, la mobilisation, le lancement du système d'entretien, la gestion de déchets et des infrastructures sanitaires (bornes-fontaines, bassins-lavoirs, blocs sanitaires, etc.). ENDA est intervenu en appui et conseil de l'AGETIPA (Agence d'exécution des travaux d'intérêt public et d'aménagement), pour la mise en œuvre du volet communautaire du projet, à travers l'appui à l'identification et à la formation des structures accompagnatrices, la descente dans tous les 78 Fokontany pour collecter les informations relatives à la monographie du Fokontany, l'état des lieux du système de gestion des ordures mis en place, et la gestion pour le développement de systèmes de précollecte des déchets dans 30 Fokontany dont 20 dans la CUA et 10 dans 3 Communes de Fiftama.

CHAPITRE 6

Santé pour tous et prévention



Centre ENDA-Madesahel à Mbour - Sénégal

Dans tous les aspects de son action dans le domaine de la santé communautaire et de la prévention, ENDA veille à ce que les initiatives qu'il met en œuvre revêtent un caractère multifactoriel se rapportant à plusieurs secteurs, où la disponibilité d'un personnel prestataire de qualité, la construction et l'équipement d'infrastructures sanitaires, les actions de sensibilisation et l'accompagnement psychosocial se combinent de manière novatrice et efficace. Les activités de prévention trouvent leur pertinence et leur légitimité dans l'impact positif sans conteste qu'elles ont sur les indicateurs de santé et sur la situation sanitaire des populations les plus défavorisées.

C'est ce qui explique l'option résolue prise par ENDA sur les actions de prévention et de promotion de la santé communautaire, sous-tendue par une conviction selon laquelle la majeure partie des maladies qui sévissent actuellement dans les pays les plus pauvres peuvent être fortement minimisées, grâce notamment à la mise en œuvre de mesures comportementales adéquates et adaptées à chaque situation.

Lorsque l'on se penche sur les limites des OMD et en particulier sur les écueils qui se dressent le plus en face des objectifs de santé pour tous, force est de reconnaître que le

renforcement des systèmes de santé est une dimension oubliée. Or, les systèmes de santé affaiblis, peu réactifs et inéquitables de la plupart des pays pauvres, souffrant de graves insuffisances dans la disponibilité d'un personnel qualifié, constituent l'aspect le plus préoccupant de la problématique de l'accès aux soins de base. S'ajoutent à cela la mauvaise répartition des ressources humaines et l'environnement de travail peu incitatif, qui concourent à accroître les insuffisances des systèmes de santé, dont les populations pauvres sont les premières à pâtir. C'est ce qui a amené ENDA, dans ses initiatives de promotion de la santé communautaire, à s'investir fortement dans la prévention du VIH/sida, de la tuberculose, du paludisme et des autres maladies endémiques, sachant que pour les vaincre, il faudra aussi renforcer les connaissances et les compétences du personnel de santé.

La santé pour tous par l'amélioration de l'offre de soins et de la qualité des services

ENDA-Madesahel, basé à Mbour (Sénégal), après plusieurs décennies d'activités, a acquis une solide expérience dans le domaine de la formation en santé publique et développement, pour faire face à la pénurie de personnel qualifié dans les pays africains, et dans la préservation de la biodiversité et la valorisation des plantes médicinales dans la santé communautaire, là où les populations ont difficilement accès à la médecine conventionnelle. Ses années de plaidoyer, d'action en faveur de la santé et de réformes en vue de mieux répondre aux besoins des populations, n'ont pas empêché l'amer constat selon lequel les systèmes de santé de la plupart des pays africains continuent de présenter de grands déséquilibres en ce qui concerne l'accès, la qualité, l'efficacité et l'efficience. D'où la persistance d'écarts significatifs entre les réformes en cours et la réalisation des objectifs de développement sanitaire et des OMD en particulier.

Convaincu que si l'on veut améliorer la santé des pauvres, il est nécessaire de renforcer l'offre et la qualité des services et de mieux cibler les interventions qui leur sont destinées, ENDA-Madesahel a pris très tôt le pari de développer avec l'Institut de santé et développement de l'Université Cheikh Anta DIOP de

Dakar, un partenariat en vue d'instaurer un style nouveau d'enseignement, adapté aux réalités de nos régions, qui privilégie une conception holistique de la santé, et met davantage l'accent sur la prévention et la promotion, ainsi que l'approche communautaire.

Au titre de la formation dans les domaines des sciences de la santé et du développement, 164 professionnels de santé, dont 122 médecins, 1 chirurgien-dentiste, 3 pharmaciens, 5 techniciens supérieurs de santé, 19 sages-femmes et 15 infirmiers, venant de 11 pays (Mali, Congo, Togo, Burkina Faso, Bénin, Guinée, Mauritanie, Niger, Gabon, Comores et Sénégal) ont participé aux différents cours pour le diplôme d'études spécialisées (DES) de santé publique (diplôme reconnu par le CAMES). Cet enseignement s'étend sur 4 ans et a regroupé diverses sessions de formation en épidémiologie, économie de la santé, santé environnementale, nutrition, santé de la reproduction, biostatistique, informatique, planification, gestion et recherche opérationnelle, etc.

Par ailleurs, ENDA-Madesahel a également offert, en 2013, une formation pour l'obtention du diplôme de maîtrise en santé sexuelle et reproductive, afin de contribuer à élargir l'accès aux services de planification familiale et autres services de santé sexuelle et génésique et en améliorer la qualité ; à faire en sorte que davantage de femmes accouchent en présence d'un personnel qualifié et renforcer les systèmes d'orientation-recours ; offrir aux jeunes des informations et des services adaptés à leurs besoins ; et à intégrer la prévention et le traitement des infections de l'appareil reproducteur, y compris du VIH/sida, dans les autres services de santé. C'est ainsi que 31 médecins, infirmier(es) et sages-femmes ont suivi cette formation et obtenu le diplôme d'expert universitaire en santé sexuelle et reproductive. Les ressortissants de six pays (Mauritanie, Mali, Burkina Faso, Niger, Guinée et Sénégal) ont participé à cette formation.

En ce qui concerne les activités de valorisation des plantes médicinales, ENDA-Madesahel a poursuivi la production et la distribution de sachets de plantes médicinales. Partant du constat que les couches les plus démunies de la population n'ont pas toujours accès à des soins de santé primaires de

qualité et que les produits pharmaceutiques et autres traitements médicaux restent inaccessibles pour la plupart d'entre eux, ENDA a jugé que cette grande majorité de la population (80 %) qui a recours aux plantes médicinales se devait d'être appuyée. Le fait que les moins nantis fassent souvent appel aux tradipraticiens qui utilisent des thérapies à base de plantes dont l'efficacité et la sécurité ne sont pas toujours garanties, devrait donc inciter vers une modernisation des méthodes de conditionnement et des procédés d'administration.

Pour ce faire, ENDA-Madesahel a confectionné, en 2013, pas moins de 267 116 infusettes de plantes médicinales de bonne qualité, dont la matière première a été fournie par les villages de Samaane, Nianiar et Tallagne, dans le contexte de l'initiative « économie verte ». La distribution de 196 831 infusettes a été effectuée dans 33 postes de santé du réseau de l'Association nationale des postes de santé privés catholiques et dans 52 pharmacies du Sénégal. Ces médicaments à base de plantes ont ainsi permis de traiter 17 574 patients atteints de maladies gastriques chroniques, d'asthme, d'amibiase, de drépanocytose, de diabète, etc.

Prévention du VIH/sida et stratégies de prise en charge des groupes vulnérables

ENDA-Santé, basé à Dakar (Sénégal), œuvre depuis plus de vingt ans pour contribuer à la réduction de la vulnérabilité au VIH/sida et faciliter l'accès à des services de prévention et de prise en charge médicale de qualité en Afrique de l'Ouest. Pour ce faire, ses programmes sont principalement axés sur :

- le renforcement des actions de prévention et des capacités d'intervention des acteurs locaux ;
- l'amélioration de l'accès et de la qualité de l'offre de services de conseil dépistage et des traitements ;

- le renforcement du système de santé et la mise en place d'un système transfrontalier d'échange d'information et de formation ;
- la facilitation et le renforcement du travail en réseau ;
- les activités de recherches et de capitalisation des expériences et des bonnes pratiques.

En 2009, le Sénégal avait obtenu un nouveau financement du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme (GFATM) au titre des subventions pour la série 9. Cette subvention est le sixième financement octroyé au Sénégal. La composante *Prévention et prise en charge des groupes vulnérables* (professionnelles du sexe et MSM) a été confiée à ENDA-Santé depuis le Round I, avec pour objectif de contribuer à la réduction de la transmission sexuelle du VIH au sein des groupes précités.

Il faut préciser qu'au Sénégal, même si la prévalence de l'épidémie du sida est relativement stable au niveau de la population générale (0,7 % PSN 2011-2015), elle reste très élevée chez les groupes hautement vulnérables. Selon les études, la prévalence au sein de ces populations dites clés s'élève à 19,8 % et 21,8 %. La vulnérabilité au VIH de ces groupes est aussi exacerbée par le rejet, la stigmatisation et les lois répressives qui nuisent à leur accès à une information de qualité, à l'éducation sexuelle et aux services de soins et de traitement. ENDA-Santé se donne donc pour but de répondre encore plus à la demande de prévention et de soins de ces groupes vulnérables.

Aux cinq régions d'intervention définies dans le cahier de charges de la phase II de la série 1 (Dakar, Thiès, Diourbel, Kolda et Saint-Louis) se sont ajoutées les régions de Fatick et de Ziguinchor dans un premier temps, ainsi que les régions de Kaolack et de Kaffrine dans un deuxième temps (Diourbel étant actuellement couverte par une autre organisation).



Journée de concertation transfrontalière à Ziguinchor - Sénégal

Les actions d'ENDA-Santé s'appuient sur le principe du continuum de services : prévention-suivi médical et social-réduction de l'impact.

En 2013, les activités de prévention ont consisté en causeries sur différents thèmes liés aux IST et au VIH/sida, animées par des pairs éducateurs et éducatrices formés à cet effet et se déroulant dans les sites où évoluent les groupes cibles tels que les bars, night-clubs, maisons closes, structures sanitaires, etc. La distribution de préservatifs est également à inscrire dans les activités de prévention. C'est ainsi que plus de 500 causeries ont été organisées, près de 85 000 préservatifs distribués et 20 séances collectives de dépistage volontaire et anonyme réalisées en collaboration.

Les activités d'ENDA-Santé ont également été axées sur la cartographie de la dynamique de la vulnérabilité au VIH/sida

au Sénégal. Le pays a déjà été l'objet de plusieurs études sur les groupes vulnérables, car dès 2005, une première cartographie de la vulnérabilité au VIH avait été réalisée, avec le souci d'améliorer l'efficacité et la qualité des programmes. Les résultats de l'étude avaient alors permis d'améliorer les interventions sur le plan stratégique, programmatique et opérationnel. Cependant, sept ans après, le contexte du VIH/sida et la vulnérabilité aux IST/VIH, ont connu une nette évolution. Les caractéristiques des groupes vulnérables n'étant pas rigides, une nouvelle cartographie devrait permettre de mieux saisir les dynamiques actuelles rencontrées sur le terrain et portant sur les caractéristiques des groupes vulnérables et sur celles des sites de rencontre. Les résultats de cette recherche ont ainsi été partagés lors d'ateliers de restitution régionaux et nationaux, au début de l'année 2013.



Renforcement des capacités des prestataires de santé communautaire

ENDA-Santé a organisé, du 10 au 13 décembre 2013, au Centre Seydou Nourou TALL de Mbour (Sénégal), un atelier pour le renforcement des capacités des prestataires de santé et des intervenants communautaires, sur la prise en charge médicale des groupes hautement vulnérables, avec l'appui de ses partenaires Fhi 360 et ENDA-Europe/Mairie de Paris.

Cet atelier a réuni des médecins, infirmiers et sages-femmes venant de Ziguinchor, Bounkiling, Joal, Mbour, Sébikhotane et Pikine, qui assurent la prise en charge des groupes vulnérables dans les centres/sites d'IST ou à bord de la clinique mobile d'ENDA-Santé. Les acteurs communautaires qui ont en charge l'identification, le recrutement et l'orientation des cibles vers

les structures de santé ont également participé à l'atelier. La formation a porté principalement sur le paquet de services de soins de santé intégrés, aussi bien à bord de la clinique mobile que dans les structures de santé du ministère et des Collectivités locales.

Les services susnommés concernent la prise en charge des IST chez les groupes vulnérables, l'offre de services de contraception et le counseling pour le dépistage du VIH/sida.

L'amélioration de la qualité, comme thématique transversale, a été introduite par le représentant de Fhi360. Au total, ce sont pas moins de 20 personnes, dont 9 prestataires de soins (sages-femmes) venant des structures de santé du ministère et des Collectivités locales, qui ont ainsi été formées.

Frontières et vulnérabilités au VIH en Afrique de l'Ouest

Frontières et vulnérabilités au VIH en Afrique de l'Ouest (FEVE) est un projet régional imaginé, élaboré et coordonné par ENDA-Santé, avec l'appui du ministère des Affaires étrangères du Luxembourg. Le projet est fondé sur une coopération inter-pays pour la prise en charge globale des personnes vulnérables à l'épidémie du VIH dans huit pays de la région ouest-africaine : le Burkina Faso, le Cap-Vert, la Gambie, la Guinée, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger et le Sénégal. Le projet est actuellement dans sa deuxième phase (2011-2015) et trouve sa justification dans le fait qu'en Afrique de l'Ouest, l'épidémie reste encore très élevée au sein des groupes à risque, bien que la prévalence soit relativement basse dans la population générale.

Cependant, la plupart des politiques publiques et des programmes de santé ne prennent pas en compte ces groupes, dont les besoins sont dilués dans des programmes en direction de la population générale. L'on a également noté une plus forte concentration de l'épidémie dans les zones transfrontalières, ainsi que dans les grandes agglomérations urbaines. Les régions frontalières sont ainsi les plus gravement touchées par le VIH. Au Sénégal, les régions de Kolda et Ziguinchor, frontalières de la Guinée-Bissau et de la Guinée-Conakry, enregistrent la plus forte prévalence du pays. Dans ces zones, souvent défavorisées et enclavées, les infrastructures sanitaires sont, pour beaucoup d'entre elles, inaccessibles ou peu équipées pour assurer la prise en charge des personnes vivant avec le VIH et des groupes à risque d'infection.

ENDA-Santé a, par conséquent, développé ce programme transfrontalier novateur, qui vise à améliorer l'accès à la santé et à réduire la vulnérabilité au VIH et aux IST et leur impact, chez les groupes les plus

vulnérables à l'épidémie, ainsi que les groupes mobiles, dans les zones à forte mobilité de populations, les grandes aires urbaines et les espaces transfrontaliers. Le programme vise également à renforcer la coopération transfrontalière pour une meilleure riposte à l'épidémie. Il prend en compte la mobilité des populations dans la sous-région pour assurer un continuum de soins et de services en santé aux personnes vivant avec le VIH et aux groupes à haut risque d'infection au VIH dans ces zones.

L'originalité du projet repose dans la concentration des ressources auprès des groupes vulnérables aux IST et au VIH insuffisamment ou pas du tout pris en charge par les politiques nationales. Dans chacun des sept autres pays (en dehors du Sénégal) où le projet FEVE intervient, des ONG partenaires sont associées à sa mise en œuvre : il s'agit, au Cap-Vert, de la Croix-Rouge cap-verdienne (MORABIVERDEFAM), en Guinée, de Fraternité Médicale Guinée (FGM), en Guinée-Bissau, d'ENDA-Santé Guinée-Bissau, en Gambie, de Network of AIDS Services Organisations (NASO), au Mali, d'ENDA-Mali, au Burkina Faso, d'African Association Solidarity (AAS) et au Niger, d'Espoir Niger Vivre avec le sida (SongEs).

Dans chaque pays, le projet bénéficie d'un réseau de partenaires stratégiques et de partenaires de mise en œuvre tels que le ministère de la Santé (hôpitaux, centres de traitement ambulatoire pour la prise en charge du VIH, centres de santé, postes de santé, etc.), les associations de personnes vivant avec le VIH, les ONG de lutte contre le SIDA, les forces de l'ordre, les institutions de microfinance, les ONG de promotion des droits humains, associations et regroupements communautaires.

La coordination régionale du projet assure la coordination globale sur le plan technique et financier, et rend compte au partenaire financier et au comité régional de pilotage.



La recherche-action est une activité prioritaire, permettant de mettre à la disposition du projet des informations stratégiques. Les cartographies déroulées permettent de préciser les interventions en fonction des caractéristiques des différents contextes. ENDA-Santé dispose, à Mbour (Sénégal), d'un Centre régional de formation et de recherche pour la prise en charge des groupes vulnérables. Ce centre constitue un outil stratégique et opérationnel du projet régional FEVE et un lieu d'impulsion pour la mobilité d'expertise d'acteurs de la société civile et le partage des expériences, au sein de la sous-région ouest-africaine.

Le travail de prévention réalisé en 2013 a consisté en une série d'activités d'IEC/CCC (Information-Education-Communication/Communication pour un changement de comportement) et s'est décliné en actions de mobilisation de masse (pancartes sur axes routiers, mobilisation sociale, campagne de dépistage, etc.), de prévention de proximité (causeries, conseils dépistages volontaires, distribution de dépliants ou de brochures, distribution de préservatifs et de lubrifiants, etc.). La prise en charge médicale des groupes vulnérables s'est faite de manière complémentaire avec les services publics de santé. Ainsi, la contribution du projet est diverse et a

consisté en une identification et un référencement des groupes vulnérables, la formation du personnel de santé, l'appui en médicaments et autres produits de prise en charge des IST, la réfection et l'équipement des locaux, ainsi que l'appui à la prise en charge des examens complémentaires et médicaments de prise en charge des infections opportunistes chez les bénéficiaires infectées par le VIH.

Une offre de service mobile est aussi un plus non négligeable, car la « clinique mobile » est d'une aide considérable pour les populations ayant un accès difficile aux services de santé. Dans tous les pays d'intervention, l'équipe est composée de professionnels de la santé (médecins gynécologues, sages-femmes, travailleurs sociaux, pharmaciens) en mesure d'offrir aux groupes cibles un pack complet de services (prévention, dépistage, traitements et références).

Les activités de prise en charge psychosociale ont également consisté à apporter un soutien aux groupes cibles pour aider les personnes à surmonter les problèmes sociaux, psychologiques ou familiaux auxquels elles sont souvent confrontées. L'appui psychosocial contribue donc à la bonne adhérence au traitement et intègre diverses activités de réduction d'impact et de plaidoyer comprenant la prise en charge des orphelins et autres enfants vulnérables (OEV), les activités génératrices de revenus, l'appui à la formation et à la réinsertion socioprofessionnelle des groupes vulnérables, les subventions, l'appui social d'urgence, l'assistance juridique et les plaidoyers.

En partenariat avec les universités et centres de recherche et suivant les originalités et exigences des pays, plusieurs recherches permettront d'analyser et de collecter des informations sur le rôle de mobilité dans le recours aux soins dans les espaces transfrontaliers. Elles porteront sur le niveau de prévalence et les caractéris-

tiques de la vulnérabilité aux IST et au VIH/SIDA, l'accès aux services de santé sexuelle et reproductive, ainsi que l'accès à la PTME (Prévenir la transmission de la mère à l'enfant) et une évaluation de la qualité de la prise en charge des co-infections VIH/TB.

Le projet FEVE, dans sa dimension de renforcement de capacités des partenaires, favorise aussi l'émergence et la consolidation d'un réseau d'ONG outillées pour la mise en œuvre de programmes auprès des populations cibles.

Les capacités renforcées permettent ainsi aux partenaires de diversifier leur financement et d'accroître la complémentarité entre FEVE et de nouveaux projets en direction des groupes vulnérables. Depuis la première phase de mise en œuvre de FEVE, les capacités renforcées des partenaires pays ont permis le développement d'interventions semblables au Cap-Vert, en Guinée-Bissau et en Guinée, des initiatives étant toujours en cours dans d'autres pays.

Bilan satisfaisant lors de 3e réunion du Comité régional de pilotage du projet FEVE

Les 12 et 13 novembre 2013, le Sénégal a abrité la 3e réunion du Comité régional de pilotage (CRP) du projet Frontières et vulnérabilités au VIH en Afrique de l'Ouest (FEVE), mis en œuvre par ENDA-Santé. La rencontre s'est tenue à Mbour et a permis de réunir les partenaires opérationnels et les principaux partenaires stratégiques du projet FEVE, ainsi que les représentants des gouvernements et des ambassades des pays partenaires du projet au Sénégal.

A la veille d'un rendez-vous mondial avec les OMD, cette 3e réunion du CRP s'est positionnée en avant-garde pour anticiper la réponse au VIH dans la perspective post-2015. Ce processus de réflexion, entamé lors de la précédente réunion du CRP, en 2012, à Praia, s'est poursuivi durant la rencontre au cours de panels d'échanges et d'interventions d'experts en santé publique, en géopolitique et en développement. Ces interventions ont porté notamment sur le positionnement du VIH dans les

problématiques de santé après 2015 et les priorités en matière de santé ; mais aussi sur des thématiques au cœur de l'actualité sous-régionale, telles que l'impact des conflits sur la réponse au VIH et la santé en Afrique de l'Ouest.

Outre l'analyse de performances annuelles du projet dans les pays d'intervention, cette 3e réunion du CRP a aussi été l'occasion de faire l'état des acquis du projet. L'opportunité ainsi a été donnée à chaque équipe de mise en œuvre des différents pays, de présenter une de leurs bonnes pratiques.

Dans une période charnière, le projet FEVE a ainsi achevé sa troisième année de mise en œuvre, avec en perspective de nombreux défis. Intervenant dans huit pays parmi les quinze qui composent la CEDEAO, le projet FEVE est une initiative majeure qui constitue l'unique projet transfrontalier de lutte contre le VIH opérant à cette échelle auprès des populations clés présentant un risque élevé d'infection et de transmission du VIH.



CHAPITRE 7

Jeunesse
et éducation alternative

Dans nombre de pays du Sud, la forte croissance démographique de ces dernières décennies a fait que la proportion de la population âgée de moins de 15 ans oscille souvent entre 40 et 48 %¹⁰. D'où il résulte que, du fait des moyens limités des pouvoirs publics face à l'immensité des défis, le système éducatif dit « formel » n'arrive pas à satisfaire la forte demande d'éducation de base exprimée par les populations. C'est la raison pour laquelle ENDA a toujours privilégié les approches alternatives de l'éducation non formelle, cherchant par ce biais à changer le plus rapidement possible la situation de millions d'enfants qui, ne pouvant faire valoir leur potentiel intellectuel, privent leur communauté de leur contribution au progrès social.

En effet, depuis plus de trois décennies, que ce soit en Afrique ou en Amérique latine, ENDA s'investit fortement dans le domaine de l'éducation alternative, parce que convaincu de son importance cruciale, à la fois comme socle et levier du changement dans toutes les stratégies d'inclusion sociale. Son action a ainsi été marquée par la promotion de pratiques innovantes pour une meilleure prise en compte

des besoins éducatifs des exclus. Pour ce faire, il lui a fallu considérer le renforcement pédagogique comme le moteur des innovations et de la qualité de l'offre éducative, et promouvoir des offres alternatives d'éducation en milieu populaire, tout en suscitant la création et le renforcement de centres de ressources pour l'expérimentation sociale de pratiques innovantes d'éducation et de formation.

La protection de l'enfance en difficulté (orphelins, enfants des rues, talibés des écoles coraniques, adolescents en situation carcérale, enfants et jeunes travailleurs, etc.) est également un aspect emblématique de cette éducation alternative. Par le biais de méthodes de participation sociale, elle contribue à faire des enfants et jeunes en situation difficile des acteurs à part entière, conscients de leurs droits, mais aussi de leurs devoirs et responsabilités de citoyens. ENDA les amène ainsi à prendre en charge leur destin de manière volontaire, dans des contextes aussi différents que l'Afrique de l'Ouest ou Madagascar, afin que toutes ces initiatives d'éducation alternative puissent davantage diversifier l'offre d'éducation et l'adapter à tous les publics de jeunes, filles et garçons, issus de milieux très défavorisés.

¹⁰ www.statistiques-mondiales.com/moins_de_15_ans.htm

L'éducation alternative comme vecteur de réinsertion sociale et professionnelle

ENDA-Madagascar a développé depuis sa création, en 1996, un véritable savoir-faire en matière d'éducation alternative au profit des couches les plus défavorisées de la population malgache. C'est en 2004 qu'il a lancé son *Programme d'Education Alternative*, grâce notamment à la création d'un centre d'accueil et d'accompagnement destiné à aider les « enfants des rues » dont une centaine y est prise en charge chaque jour. Il s'agit de l'Espace Jeunes d'ENDA à Antananarivo, considéré par l'ensemble de la communauté des acteurs de l'éducation à Madagascar, comme un cadre parfaitement adapté de mise en œuvre d'activités de réinsertion des enfants en situation difficile (ESD). Les succès enregistrés dans les activités de cette structure ont alors motivé la création, par ENDA, de deux autres structures nommées Maisons de jeunes, ouvertes dans deux autres quartiers difficiles de la ville, en 2007 et en 2008. Ces deux centres sont destinés à pallier la déscolarisation des enfants de ces quartiers, dans la ligne d'une véritable action de réhabilitation sociale, combinant réintégration familiale, rescolarisation et réinsertion professionnelle.

Ces initiatives ont été rendues possibles par les partenariats établis entre ENDA-Madagascar, ENDA-Europe, l'association ASMAE (Sœur Emmanuelle), le ministère français des Affaires étrangères, la Commission européenne et le Bureau international du travail (IPEC-BIT). Les activités d'éducation alternative ont également conduit à l'intensification du partenariat avec les structures malgaches d'orientation professionnelle et au perfectionnement des outils destinés à l'alphabétisation.

En 2013, le programme a été renforcé grâce à la disponibilité de nouveaux documents de référence des éducateurs, dont le Guide des animateurs, qui a été mis en œuvre et complété par des formations internes. Un dossier individuel des jeunes en activité a également été mis en place pour aider les éducateurs dans l'accompagnement des 688 jeunes inscrits dans les registres (comprenant 292 filles et 396 garçons): il est composé de 3 fiches montrant respectivement la situation initiale du jeune, son évolution périodique et son évaluation

trimestrielle dans l'apprentissage. En juin 2013, ENDA a lancé la construction d'un nouveau centre à Namontana. Celui-ci a bénéficié du soutien d'Holcim SA, une puissante cimenterie implantée dans le pays depuis 50 ans, qui a fait un don de plusieurs tonnes de ciment et permis à une quinzaine de jeunes de suivre une formation qualifiante en maçonnerie avec des formateurs de l'ININFRA (Institut national de l'infrastructure). Cette formation a duré quatre mois et a été sanctionnée par un certificat agréé par l'Etat malgache. Parmi ces jeunes, 12 ont par la suite été appelés par Holcim pour un premier contrat de prestation de services, dans le cadre de la réhabilitation d'une école publique à Isotry, rendue nécessaire par les intempéries qui ont frappé Antananarivo.

Un nouveau programme ayant pour but de préparer les jeunes à divers métiers dans le secteur du Service à la Personne (SAP) a également été mis en place pour préparer les bénéficiaires à intégrer le monde professionnel, notamment en faisant la découverte de divers métiers, en améliorant les comportements et les attitudes au travail, et en vulgarisant les valeurs du civisme et l'hygiène au travail. L'organisation de nouvelles sessions de formation en électronique et en électricité, l'augmentation notable du nombre de jeunes filles recueillies auxquelles sont réservées des formations adaptées, et l'extension des interventions de prise en charge à d'autres quartiers défavorisés sont autant de bonnes pratiques permettant de juger des impacts positifs des interventions d'ENDA.



Former des jeunes dans le secteur de « l'hôtellerie socialement responsable »

ENDA-Madagascar ayant fait le constat selon lequel les jeunes faiblement qualifiés sont confrontés à de réelles difficultés pour trouver des débouchés, à cause du nombre jugé très insuffisant de dispositifs d'aide adaptés à la recherche d'emploi dans le marché malgache, a entamé une réflexion qui a permis de concevoir le *Projet Hôtel-école*. Son objectif est de permettre à des jeunes en situation d'exclusion d'accéder à une formation professionnelle et de les accompagner vers l'emploi formel dans le secteur de « l'hôtellerie socialement responsable ». Grâce au soutien de la Commission européenne et de l'Agence française de développement, cette initiative qui en est à sa deuxième année de mise en œuvre, a concerné plus de 2 500 jeunes de 15 ans et plus en situation d'exclusion, et impliqué 15 organisations membres de la plateforme de la société civile pour l'enfance.

Le *Projet Hôtel-école* a également été rendu possible par un large partenariat regroupant

l'Hôtel Carlton d'Antananarivo, le lycée hôtelier Jean Monet de Limoges, l'Office national du tourisme et de l'hôtellerie, et le ministère de l'Enseignement technique et professionnel de Madagascar. C'est ainsi que le 1er octobre 2013, 20 élèves ont intégré la première promotion à l'hôtel Carlton et trois professeurs du lycée hôtelier de Limoges ont effectué une première mission de 15 jours pour le renforcement et l'appui de l'équipe de formateurs.

La création de la structure juridique (SARL) et l'aménagement d'un véritable hôtel-école ont également été bouclés par ENDA qui est sera l'actionnaire à 99 %, afin d'en préserver la mission sociale inclusive, avec une offre solidaire et de qualité. Le bail commercial sur le lieu d'implantation de l'hôtel-école a déjà été signé, afin de sécuriser l'investissement et il devrait ouvrir ses portes aux clients en octobre 2014 et permettre d'accueillir 75 nouveaux élèves par an.



Actions de protection, d'éducation et de formation des enfants en situation difficile

ENDA-Jeunesse Action, basé à Dakar (Sénégal), s'est inscrit depuis de nombreuses années dans la mise en œuvre de la Stratégie nationale de protection de l'enfant, avec comme objectif principal d'assurer la protection des enfants en situation de vulnérabilité dans 10 régions du Sénégal. Les changements obtenus sont issus des synergies entre des acteurs communautaires et Etatiques, et des autorités locales. Les enfants et les jeunes travailleurs ont été les leviers des différentes initiatives et les résultats obtenus ont tourné autour de questions relatives aux actions de protection, d'éducation et de formation. C'est ainsi qu'en 2013, en ce qui concerne l'accès et le maintien des enfants à l'école, comme instrument de protection sociale :

- 6 953 élèves vivant en zone rurale ont été régulièrement suivis pour l'achèvement de leur cycle primaire et restent très assidus aux enseignements, avec un taux de présence en classe de 96,3 % ;
- 2 157 enfants issus de familles démunies ont été accompagnés dans leur démarches d'inscription scolaire ;
- 3 879 enfants talibés (élèves coraniques) ont pu bénéficier d'un enseignement à partir d'un référentiel, afin de pouvoir rejoindre l'école formelle ;
- 224 enfants talibés ont pu rejoindre l'éducation formelle pour le compte de l'année scolaire 2013-2014 ;
- 3 441 enfants qui n'avaient pas fait l'objet d'une déclaration à leur naissance ont pu être déclarés et enregistrés à l'Etat civil.

En ce qui concerne l'écoute et l'accompagnement de proximité pour la protection de l'enfant, ENDA-Jeunesse Action a fait la promotion de l'approche intitulée « les jeunes au chevet des enfants ». S'inscrivant dans une logique de pérennité, les actions ainsi enclenchées sont soutenues par une coalition nationale d'acteurs communautaires pour la protection de l'enfant, mise en place à cet effet et regroupant plus de 80 comités. Cette approche contribue du coup à la mise en œuvre de la Stratégie nationale de protection de l'enfant et a permis à :

- 4 489 enfants d'être accueillis dans quatre centres d'écoute et à 1 651 enfants victimes de violence et de maltraitance d'être soutenus et accompagnés ;
- 12 293 enfants et jeunes travailleurs (EJT) d'assurer leur autoprotection et de participer aux dispositifs d'alerte, de veille et de prise en charge des enfants vulnérables dans 210 quartiers et villages du Sénégal ;
- 3 324 enfants et jeunes travailleurs de bénéficier d'une formation leur permettant de travailler de façon rentable, d'aboutir à un autofinancement et, progressivement, à une prise en charge personnelle ; ces EJT ont su épargner en deux années plus de 14,8 millions de FCFA (environ 22 600 euros).

ENDA-Mali, basé à Bamako (Mali), depuis sa création en 1995, s'est donné le dessein d'impulser le maximum de synergies en faveur de l'éducation alternative et de la protection de l'enfance en difficulté. C'est toujours dans cette optique que se situe le *Programme d'appui aux enfants et adolescents vulnérables dans les centres urbains du Mali - DENKO*. Cette initiative qui cherche à améliorer la qualité de l'éducation et de la formation des enfants et jeunes en situation difficile des communes de Kayes, Bamako, Mopti, Gao et Tombouctou, a obtenu, en 2013, les résultats suivants :

- les changements apportés chez les maîtres d'écoles coraniques dans leur collaboration avec les structures officielles de l'éducation et dans leur façon d'enseigner les modules du programme officiel dans les centres coraniques, ont prouvé leur adhésion totale et leur appropriation du processus ;
- pour améliorer la qualité de l'éducation des enfants talibés et la capacité d'accueil des centres coraniques, le programme a construit et équipé plusieurs salles de classes dans les centres coraniques engagés dans le processus de réforme et adhérant à l'application du programme officiel de l'éducation primaire ;
- les actions de formation ont concerné 2 159 adolescents vulnérables en formation professionnelle, dont 1 550 ont



été formés (certifiés) et pour la plupart, insérés dans la production, tandis que les autres apprentis sont en voie d'achever leur formation ;

- la scolarisation et le maintien à l'école de 4 851 enfants issus de familles démunies et l'alphabétisation de 2 080 adolescents vulnérables, ont constitué un appui indiscutable aux populations et aux collectivités locales.

Dans la mise en œuvre du *Projet d'éducation et de protection des enfants ruraux en situation difficile* (PEPERSD), ENDA-Mali a obtenu, en 2013, les résultats suivants :

- l'amélioration du taux de scolarisation et d'alphabétisation, ainsi que le maintien, dans le système éducatif, des enfants en situation difficile, notamment les filles et les talibés, dans les communes de Markala, Sibila, Sansanding et Dougabougou ;
- la protection de plus de 2 000 enfants contre les violences dont ils sont souvent victimes ;
- le renforcement des capacités d'accueil des écoles et des centres d'alphabétisation, à travers la construction et l'équipement de 9 salles de classe et de 2 hangars, ainsi que la réfection de 4 salles de classes dans les écoles communautaires et coraniques pilotes ;
- l'amélioration de la qualité de l'éducation dans les communes d'intervention, à travers le recrutement et la formation des enseignants, des moniteurs d'alphabétisation, des membres des comités de gestion scolaire et des comités villageois d'alphabétisation ;
- la dotation des écoles communautaires et coraniques pilotes en fournitures scolaires ;
- l'amélioration des connaissances des populations sur les droits de l'enfant, à travers la formation des organisations communautaires de base sur la Convention relative aux droits de l'enfant et leur sensibilisation sur les violences dont les enfants sont victimes, en particulier le travail des enfants, à travers l'organisation des séances d'IEC (théâtres, émissions radio, etc.).

Reconnaissance accrue du MAEJT par les autorités régionales et nationales

La Coordination régionale d'ENDA-Jeunesse Action assure, depuis sa création, l'accompagnement du Mouvement africain des enfants et jeunes travailleurs (MAEJT) qui, en 2013, a connu une nette croissance du nombre de ses membres (23 %) et de ses amis (29 %). Avec exactement 706 261 membres et amis (dont 212 314 membres), organisés en 3 431 groupes de base, dans 340 villes ou villages, de 26 pays d'Afrique, le MAEJT a gardé une bonne proportion d'enfants (72,6 %) et de filles (55,8 %). Le mouvement a enregistré un excellent niveau de satisfaction de ses membres par rapport à leurs droits et leurs vies, notamment dans les domaines de l'alphabétisation, de la santé, des activités ludiques, de la protection contre les violences et les mauvais traitements, des conditions de travail, et des perspectives d'avenir.

Le MAEJT a également enregistré un haut niveau de mobilisation des ressources, atteint par les coordinations nationales, soit exactement 1 109 095 282 FCFA (environ 1 690 800 euros), sur un total de 1 367 818 609 FCFA (environ 2 085 226 euros), représentant 81 % d'autofinancement de leurs activités. Mais l'augmentation par rapport à l'année dernière n'est pas forte en raison de problèmes rencontrés par certains partenaires des AEJT dans deux pays et qui leur ont fait perdre près de 190 000 000 FCFA (environ 290 000 euros). Ce niveau d'autofinancement a dépassé les financements extérieurs apportés par Plan Finlande, Save Finlande, Save Suède et Oak Foundation qui ont atteint 621 900 077 FCFA (environ 948 080 euros).

Cette année, le MAEJT a conduit quatre groupes d'appui technique dans l'ensemble de ses zones géographiques (facilités par ENDA) réunissant plus de 130 EJT qualifiés comme compétence locale capable de mener les 80 visites d'appui technique aux AEJT et aux coordinations nationales (2 personnes pendant 5 jours en moyenne). Les ateliers nationaux de formation (durant chacun une semaine, avec 30 participants en moyenne) se sont déroulés dans presque tous les pays du MAEJT, soit 24 sur 26 (seuls la Centrafrique et Madagascar n'ont pas pu les organiser), dans des thèmes aussi divers que :

1. la planification des actions à partir des droits et le plaidoyer ;
2. les techniques d'alphabétisation ;
3. le renforcement des AGR ;
4. la formation sur les pratiques néfastes, telles que les mutilations génitales féminines ;
5. l'écoute sur la crise au Nord-Mali.

En 2013, des appuis financiers ont été versés à 250 AEJT et à 19 coordinations nationales. A partir de cette année, ces appuis ont été versés aux seules AEJT détenant un compte dans une banque ou une mutuelle d'épargne-crédit (92 % d'entre elles ont pu se domicilier). Le MAEJT a su se doter d'un site web en français et anglais (www.maejt.org). Il a également produit un bulletin électronique mensuel, le Calao Express, en cinq langues (anglais, français, portugais, espagnol et italien), et a édité un bulletin-papier annuel contenant un poster, Le défi des EJT, en trois langues (anglais, français et portugais). Il a aussi publié deux brochures, *Jeuda n° 124* : « Consultation des enfants sur les projets financés par la Banque mondiale ; et *Jeuda n° 125* : « Nous disons, les enfants et jeunes travailleurs alphabétisent ».

Les instances du MAEJT se sont réunies 3 fois dans l'année 2013, pour le Groupe exécutif managérial, et l'Assemblée générale s'est finalement tenue à Ouagadougou, et a enregistré la participation de 125 personnes durant 15 jours. « Construisons chaque jour la paix » en a été le slogan principal, étant donné la situation troublée de l'Afrique ressentie par les EJT. En outre, le MAEJT a repris les négociations avec la CEDEAO, au sein du groupe régional « Protection et mobilité » et a participé aux réunions organisées dans cette optique. Le mouvement a également été panéliste à la réunion du CAEDBE de l'Union africaine. L'AEJT du Burkina Faso a de son côté été décorée par le gouvernement burkinabé, à travers le ministère de la Jeunesse, de la Formation professionnelle et de l'Emploi, qui l'a élevée au grade de Chevalier de l'Ordre du mérite, illustrant ainsi une vraie reconnaissance de l'espoir qu'apporte ce mouvement à la frange majoritaire, non reconnue et dépourvue de droits, de la jeunesse africaine.

Pour la promotion de projets productifs dans les écoles communautaires de base

ENDA-Ecopole, basé à Dakar (Sénégal), mène depuis près de vingt ans des activités d'éducation alternative. Pour la mise en œuvre d'activités d'alphabétisation et de formation, et de projets productifs dans les écoles communautaires de base (ECB) en milieu rural, un *Programme d'alphabétisation et d'apprentissage de métiers pour la lutte contre la pauvreté* a été mis sur pied, grâce au concours de la Banque islamique de développement (BID). Son principe est d'agir sur les facteurs de vulnérabilité et de faire du capital humain un potentiel clé du développement économique et social. Par le moyen de ses offres, il articule le triptyque alphabétisation, formation et mise en place de financement de projets productifs pour des groupes

issus de milieux défavorisés confrontés à des conditions de vie difficile ; en particulier, les jeunes adolescents non scolarisés, les jeunes filles et les femmes. Ces groupes sont désormais dotés de compétences solides et peuvent participer activement à l'émergence des pôles de croissance économiques dans les terroirs.

Les activités sont mises en œuvre dans les communautés rurales de Ngogom et Thiakhar, dans la région de Diourbel (Sénégal), sérieusement confrontées au sous-emploi des jeunes. Par le biais des microprojets productifs, ce programme a su assurer la liaison entre l'école et le milieu environnant, donner du sens aux apprentissages reçus, développer le partenariat avec la communauté, générer des ressources pour les bénéficiaires et permettre aux apprenants d'articuler les apprentissages.

ENDA-Ecopole contribue au renforcement du réseau régional REPTA

ENDA-Ecopole est membre de nombreux réseaux internationaux, tels que le Réseau Education pour tous en Afrique (REPTA) dont il est membre fondateur. Il en assure la coordination nationale au Sénégal et a été régulièrement associé à la définition et à la revue critique des politiques d'orientation sur l'éducation au Sénégal. Cela a été le cas lors de l'analyse du curriculum de l'éducation de base pour le non-formel, initié par le Collectif national de l'éducation alternative (CNEAP) et le Comité national de pilotage du curriculum.

ENDA-Ecopole a jugé nécessaire de rationaliser ses actions et de dégager une synergie globale à travers un plan de plaidoyer destiné à renforcer son impact et à agir à une échelle plus significative. Ce plan visant à assurer un plaidoyer fort en faveur de l'éducation non formelle, des initiatives populaires d'éducation et de formation, et de l'alphabétisation des femmes, a été conçu et organisé pour porter des messages pertinents à tous les niveaux de décision et d'action, afin que ces expériences d'éducation alternative n'en soient que plus valorisées et mieux intégrées dans les politiques publiques. Durant l'année 2013, à la faveur des initiatives populaires d'éducation et de formation, ENDA-Ecopole a soutenu un

important travail de réflexion entre le service du développement communautaire, des instituts de formation, des collectivités territoriales et les programmes d'appui. Cela a permis d'insuffler des dynamiques nouvelles de renforcement de la citoyenneté. A travers des visites croisées, ENDA-Ecopole a travaillé à l'harmonisation des supports et contenus pour qu'ils servent d'éléments de base soutenables et de curriculum. Dans cette direction, une évaluation participative a été engagée dans certains projets d'écoles des formations coin de rue (FCR), parmi lesquels on peut citer la FCR Alioune SOUANÉ de Yeumbeul (banlieue de Dakar), le cyber multiservice de CAFT et le Centre d'éducation Jacques BUGNICOURT de Pikine-Guinaw-Rail.

Les expériences des centres d'apprentissage populaire (Centre Sigg, etc.) apportent des innovations notables, tant sur le plan de l'organisation que dans la qualité de l'accueil, des produits et de l'offre de services (diversification des domaines de compétences). Favorablement accueillis dans leur milieu d'ancrage, ces centres populaires d'éducation et de formation ont contribué à améliorer l'articulation entre les synergies et les initiatives de développement communautaire dans l'ensemble des zones d'intervention.

Pour la mise en œuvre des activités génératrices de revenus (AGR) en faveur des écoles communautaires de base, le programme a mené un travail technique préalable, des rencontres de concertation sur le choix et l'identification des AGR, en mettant l'accent sur les créneaux porteurs, compte tenu des niches d'opportunités existant dans la zone d'intervention. Des évaluations participatives ont permis de retenir deux types de microprojets identifiés dans le domaine de l'aviculture et du maraîchage. Pour chaque microprojet une fiche technique a été réalisée avec un coût estimatif. Dans chaque ECB un comité de gestion composé de trois apprenants, d'un représentant des parents d'élève et du facilitateur a été mis en place. Ces différentes étapes ont été suivies de la formation et de la sensibilisation des bénéficiaires sur la gestion simplifiée des AGR. Dans sa phase d'expérimentation, le programme a bénéficié pour l'exercice de l'année 2013, à 250 jeunes femmes, 200 adolescents (de 9 à 15 ans) et 75 adolescents. Le travail d'accompagnement a permis d'obtenir les résultats suivants :

- 10 classes d'alphabétisation ont été ouvertes et équipées pour les composantes femmes et jeunes filles ;
- 5 écoles communautaires de base ont été ouvertes pour les enfants âgés de 9 à 15 ans, exclus du système formel ;
- 19 sessions de formation technique ont été organisées sur les filières artisanat d'art, élevage et agroalimentaire ;

- des unités économiques et des ateliers artisanaux ont été équipés pour le démarrage des AGR et la formation par alternance des jeunes ;
- 20 facilitateurs et 5 volontaires ont été formés sur les techniques d'enseignement et l'approche par les compétences (APC) ;
- des comités de gestion des classes et d'encadrement technique ont été mis en place.

Cette initiative a aussi été l'occasion d'expérimenter l'approche de financement de la BID, à travers la pratique *Al Mourabaha* qui consiste à financer intégralement les bénéficiaires par la dotation d'équipements et d'intrants à la place du système habituel de mise à disposition des ressources financières. En somme, l'introduction des projets productifs dans les écoles communautaires de base et les centres d'apprentissage et de formation est une innovation de taille dans les enseignements et, par conséquent, constitue une réponse au défi de la problématique de l'emploi, et de l'adéquation entre le besoin de formation et le marché du travail. L'idée des projets productifs a favorisé l'implication active des parents dans la vie de l'école communautaire de base, mais aussi dans la motivation des apprenants. Les projets productifs ont créé un sentiment d'émulation et d'inspiration pour les populations. De nouvelles situations éducatives ont été ainsi créées, avec l'ouverture des projets dans le milieu. Une meilleure prise en charge des projets productifs peut influencer positivement sur la vie des ECB.



CHAPITRE 8

Autonomisation des femmes

Selon ONU-Femmes, l'entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, près de la moitié des pays africains ont atteint la parité dans la composition des élèves à l'école primaire. Les femmes africaines ont acquis plus d'autonomie du fait du nombre croissant de jeunes femmes ayant suivi des études secondaires et supérieures, et de femmes s'étant hissées à des positions importantes du pouvoir économique et politique. La proportion de sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux en Afrique, située à 20 % en 2012, n'est dépassée qu'en Amérique latine et dans les Caraïbes. Dans un pays comme le Sénégal, grâce à l'adoption d'une loi sur la parité, pour une participation plus équitable des femmes dans la compétition électorale, mais également dans toutes les sphères de décision, le nombre de femmes élues au parlement a pratiquement doublé en 2012, passant à 64 députées sur 150, soit 44,6 %.

Toutefois, ENDA est plus que jamais conscient que ces progrès significatifs qui concourent à la réalisation de l'objectif 3 des OMD, sont relativisés par des défis importants, comme l'éradication du mariage précoce et des violences conjugales, la modification de la dynamique actuelle du pouvoir au sein des ménages, les solutions à apporter aux faibles opportunités économiques laissées aux femmes, les injustices persistantes, encore illustrées de nos jours par les difficultés d'accès à la propriété foncière en milieu rural, etc. Ces défis doivent impérativement être relevés pour donner aux femmes les moyens de participer pleinement à la vie économique dans tous les secteurs. Pour les pays les plus pauvres, il ne s'agit nullement d'un luxe, mais plutôt d'un préalable à l'édification d'économies nationales solides, à la réalisation d'un développement véritablement durable, et à l'amélioration de la qualité de vie au sein des communautés où les femmes contribuent le plus à l'économie des ménages, que ce soit en ville comme en milieu rural, jouant ainsi un rôle croissant dans la création de microentreprises.

Action de proximité et prévention contre les violences conjugales à Madagascar

ENDA-Madagascar mène, depuis 2008, le projet Action et prévention contre les violences conjugales à Madagascar, dont l'objectif est de soutenir un mouvement endogène à la société malgache porté par un réseau d'acteurs coordonnés de mobilisation contre la violence conjugale. ENDA intervient en collaboration avec des organisations de la société civile désirant offrir un soutien aux femmes victimes, afin de répondre de manière coordonnée à leur situation. Un réseau de 98 acteurs et institutions, dénommé Tihava, a été mis en place, avec un programme d'activités articulé autour de cinq axes principaux :

- créer un centre de ressources autour des violences conjugales, visant le renforcement de capacités, l'accompagnement des acteurs du terrain, la collecte et la diffusion des informations ;
- mettre en place un accompagnement psychosocial des femmes victimes, en collaboration avec des partenaires opérationnels ;
- développer le réseau d'acteurs et promouvoir les actions réalisées en matière de violence conjugale ;
- sensibiliser de façon préventive la société malgache sur cette question, afin de susciter un changement de comportement ;
- vulgariser les droits des femmes et renforcer le cadre juridique pour une plus grande protection des femmes.

En 2013, 46 associations membres du réseau Tihava ont été actives, 2276 membres ont été formées, 1 005 femmes ont bénéficié de l'accueil et de l'écoute au sein de la Maison des femmes, 52 femmes ont bénéficié des formations et ont accédé au microcrédit, 91 nouveaux couples ont été formés, 3 049 jeunes ont été sensibilisés à travers les modules de prévention dans les lycées.

L'année 2013 a été marquée par l'extension des activités de prévention par la responsabilisation des clubs des jeunes dans les lycées, des groupements et des scouts dans les activités de sensibilisation sous forme de présentation théâtre visant à atteindre le grand public. De nouveaux modules ont été créés, pour la préparation au mariage, la prévention et le rôle des professionnels de santé, et pour la prise en charge des cas. L'expérience avec la commune d'Anosizato-ouest a démontré le potentiel de collaboration avec les structures

décentralisées et la faisabilité de la mobilisation communautaire sur la lutte contre la violence conjugale. Dans cette commune, chaque Fokontany dispose désormais d'une personne ressource formée sur la thématique et sur le fonctionnement d'un centre d'écoute. La standardisation des approches au sein des membres du réseau se poursuit. La Maison des femmes continue à accueillir en stage le personnel et les membres des structures, dans le but de perfectionner leur accompagnement psychosocial



L'activité mensuelle d'approfondissement et de partage, par le biais des études de cas, s'est également poursuivie pendant les regroupements cliniques et a permis d'identifier les besoins précis nécessitant un recyclage ou une formation. La mise en place de pools de formateurs a contribué largement au renforcement des capacités des acteurs. A la suite de cette formation des formateurs, la police a organisé 4 formations, avec l'appui méthodologique, technique et logistique d'ENDA.

Elle est désormais apte à conduire de façon autonome les modules de formation développés par le projet à l'intention des forces de l'ordre.

Quant à l'activité AGR, elle est dédiée aux femmes ayant avancé dans le processus de sortie de la violence conjugale, en partenariat avec l'institution de microfinance CEFOR (Crédit-épargne-formation). Avant le déblocage de crédits, le CEFOR dispense des formations aux femmes, futures bénéficiaires, sur la

présentation d'une étude de marché, la manière de réaliser un bon projet, les caractéristiques générales de la vente, la gestion d'un budget familial et l'épargne. Il est à souligner que les femmes sont assez réticentes à recourir au crédit, par gêne ou par manque de stabilité.

Dans le même ordre d'idée, le partenariat avec l'association Ilaiko a permis de donner différentes formations aux femmes, avant de leur octroyer un prêt. Celles-ci ont porté sur des modules tels que l'estime de soi, l'accompagnement dans le choix, et le processus d'élaboration d'un projet. A partir de 2013, une nouvelle collaboration avec l'ONG Search For Common Ground (SFCG) a commencé, dans le but de résoudre les problèmes de violence par le biais d'émissions radiophoniques. Ainsi, le projet a participé à la conception d'un feuilleton très populaire de 450 épisodes, intitulé «Vohidrazana», diffusé dans une cinquantaine des canaux à Madagascar.

Un processus de capitalisation a été entamé, destiné à diffuser cet exemple de bonne pratique vers les autres régions de Madagascar. La phase III du projet prévoit un premier changement d'échelle du volet action et prévention contre les violences conjugales dans la région Boeny à Mahajanga. L'année 2014 sera d'ailleurs marquée par l'ouverture du premier centre d'hébergement d'urgence des femmes victimes de violences de Madagascar. L'ouverture d'une telle structure représente, pour ENDA, un défi dans la gestion, l'accueil (qui se veut temporaire) et l'accompagnement des femmes vers l'autonomie. Enfin une série de conférences, faisant intervenir des experts internationaux et malgaches permettra de faire avancer les réflexions et d'approfondir la sensibilisation de la population malgache sur les représentations sociales vecteurs de la violence conjugale.

Responsabilisation et capacitation sont les leviers de l'autonomisation des femmes

ENDA-Écopole considère que la responsabilisation et le transfert des compétences sont les deux leviers de l'autonomisation des femmes et des groupes de base qu'elles constituent. En 2013, il a approfondi la mise en œuvre d'un programme spécifique, composé de sessions de renforcement de capacités sur l'alphabétisation, l'organisation et la dynamique communau-

taire, le leadership des femmes et la gestion organisationnelle, pour accroître les chances de succès dans la mise en œuvre des micro-projets. Les contenus des modules sont créateurs de connaissances nouvelles, de compétences en gestion entrepreneuriale nécessaires pour la pérennisation des microprojets. La nécessité d'assurer un contrôle de qualité de la mise en cohérence des volets, des contenus et des conditions de valorisation a motivé les interventions d'ENDA-Écopole. Cela s'est traduit par la mise en place de programmes et d'actions stratégiques sur le terrain avec les partenaires au développement, l'Etat du Sénégal et les groupements féminins de base.

En 2013, l'accent a été mis sur le volet renforcement des capacités qui a concerné les relais, les leaders de groupements, les apprenants, les formateurs issus des populations bénéficiaires des zones d'intervention, dans divers secteurs (économique, sanitaire, éducatif, technique, etc.). Travaillant à la consolidation des formations spécifiques et techniques initiées en 2012, dans la ligne du *Programme d'appui à l'intégration socioéconomique*, une stratégie a été mise en place pour la préservation des acquis et la démultiplication auprès d'autres acteurs sociaux. Ce travail s'est réalisé par le moyen d'une planification et d'un suivi qui se sont déroulés durant toute l'année 2013, dans les 20 unités économiques opérationnelles dans la ville de Rufisque (Sénégal). Un comité technique de suivi a été créé et travaille en étroite collaboration avec les services techniques et l'Institut de technologie alimentaire (ITA). Le volet renforcement des capacités a concerné d'autres domaines, comme l'éducation numérique, les techniques de commercialisation, la gestion du partenariat et la mise en réseau des acteurs. Ces différentes formations ont influé sur la valorisation et le développement individuel par l'acquisition de compétences et la structuration, le fonctionnement et le changement de posture des groupements de femmes.

Les acquis du programme *Intégration socio économique des femmes de Rufisque-Est* ont justifié la mise en place d'un cadre collectif de partenaires pour accompagner les entreprises dans leur dynamique de transformation. Fruit d'un partenariat entre ENDA-Ecopole et la mairie de Rufisque-Est, il a bénéficié de l'appui de la Coopération espagnole pour la période

2008-2012. Au regard de ses résultats, ce programme a fait l'objet de stratégies soutenues impliquant tous les partenaires au niveau local, pour une meilleure durabilité dans le renforcement de capacités des femmes et leur insertion dans le tissu économique à travers la création de microentreprises sociales au profit des femmes. Ce programme ayant pris fin en décembre 2012,

un Comité technique de suivi (CTS) a été mis en place (en janvier 2013), impliquant les différents services déconcentrés de l'Etat : le directeur du CDEPS, le chef du Service départemental du développement communautaire, le chef du Service départemental de la Pêche, la mairie de Rufisque-Est, ENDA-Écopole et le réseau *Suuxat*.



Automatisation des maraîchères par la création de circuits courts de commercialisation

ENDA-Europe a démarré en octobre 2013, en partenariat avec ENDA-Pronat, un projet visant à développer un circuit court de distribution de produits sains dans la ville de Dakar (Sénégal). Ce nouveau modèle doit permettre de renforcer l'autonomie des maraîchères et organisations paysannes de la zone des Niayes (Diander) située à environ 50 km de Dakar, engagées avec ENDA-Pronat dans l'agriculture saine et durable et la promotion de l'agriculture familiale.

Ces maraîchères connaissent actuellement de grandes difficultés pour avoir accès à un marché plus rémunérateur, l'essentiel des

fruits et légumes sains produits étant écoulés sur le marché local, faute de débouchés. La mise en place d'un circuit court de distribution et la pérennisation du système avec la création d'une entreprise sociale professionnelle a pour objectif d'augmenter les revenus d'au moins 50 maraîchères, les volumes écoulés par l'extension des marchés et clients, et de structurer le système de contrôle de la production. Le projet sera capitalisé et diffusé, avec notamment la réalisation d'un reportage s'intégrant au plaidoyer mené durant plusieurs années par ENDA-Pronat pour lutter contre l'accaparement des terres.

Le CTS a facilité le suivi et l'animation des activités par des visites de terrain, les réunions d'échanges et de partages, les appuis conseils en faveur des 20 groupements de femmes, qui s'activent dans la transformation des produits halieutiques, l'aviculture, les céréales locales, le maraîchage, le micro-maréyage, la teinture, la couture, la coiffure, le conditionnement d'eau, la fabrication de savon, etc. L'appui du CTS a surtout porté sur la commercialisation et la recherche de débouchés pour l'écoulement des produits, par la sensibilisation des démembrés de l'Etat, l'orientation et l'accompagnement dans les foires à vocation économique. Certaines de ces unités ont été présélectionnées pour participer, au niveau national, à la compétition du Grand prix du chef de l'Etat.

Le financement injecté dans les groupements de femmes, de 2009 à 2012, s'est élevé à 98 693 803 FCFA (environ 150 458 euros) et a permis de mettre en place des équipements (moulins à mil, décortiqueuses, ensacheuses d'eau, bacs de séchage, matériels de restauration, de maraîchage, de traitement de l'huile SEGALE, etc.) et l'achat des intrants. Ce capital investi a été fructifié par les groupements de femmes bénéficiaires et a généré, d'après le bilan réalisé à partir des résultats obtenus en 2013, un bénéfice de 46 903 053 FCFA (environ 71 503 euros).

Par son effet de mobilisation et de persuasion, le CTS a renforcé l'esprit de groupe et crédibilisé les acteurs auprès des partenaires et pouvoirs publics, en assurant notamment la continuité des activités naguère enclenchées. Les résultats de son plaidoyer se sont matérialisés par la signature d'une convention d'appui technique et financier passée entre le réseau Suuxat et la mairie de Rufisque-Est, le 04 juillet 2013. Dans ce contexte, la mairie s'engage à accorder une subvention annuelle au réseau et à lui fournir l'appui technique nécessaire, dans la limite de ses compétences, pour la promotion de ses unités et filières. Ces résultats sont, entre autres:

- la mobilisation des populations bénéficiaires et autorités locales autour des Unités Economiques ;
- l'augmentation substantielle des revenus des groupements ;

- la co-construction d'espaces d'apprentissage mutuel et de règles de bonne gouvernance locale ;
- le renforcement du positionnement des unités économiques dans l'échiquier local ;
- la confirmation du rôle de leaders dans les instances de prise de décisions ;
- la densification du partenariat et des actions au niveau de la collectivité ;
- la poursuite des actions de sensibilisation et de mobilisation sociale par les relais polyvalents en santé et droits humains dans les quartiers ;
- la mutualisation des ressources et expériences à travers la Caisse d'épargne et de Crédit du réseau, avec un capital social d'un montant de 5 000 000 FCFA (environ 7 622 euros) ;
- la consolidation et l'accompagnement technique du réseau Suuxat, qui dépasse les 600 membres.

Naturellement, le CTS, riche des acquis et résultats enregistrés, est devenu un cadre de concertation de veille. En ce sens, des réunions mensuelles de coordination sont tenues régulièrement au bureau local d'ENDA-Écopole à Rufisque, pour s'assurer de la bonne exécution des missions. Le plan d'action conçu au titre de l'exercice 2014 intègre dans ses priorités la labellisation des produits et le suivi des recommandations de l'atelier tenu en 2012 à Dakar et qui a regroupé les partenaires du Sénégal, du Mali, du Niger et de la Guinée-Bissau.

CHAPITRE 9

Commerce et intégration régionale

Considérés comme les aspects majeurs d'une stratégie clé pour le développement, à même de produire des gains économiques considérables pour l'Afrique, le commerce intra-régional et l'intégration régionale peuvent et doivent jouer un rôle irremplaçable dans une accélération de la croissance économique qui aille de pair avec la réduction de la pauvreté, l'amélioration de la sécurité alimentaire et l'accès accru aux services énergétiques. Conscient des enjeux considérables de cette problématique, ENDA a développé, durant plus de vingt ans, une action spécifique visant à faire la promotion de politiques de renforcement des processus d'intégration régionale, des partenariats commerciaux intra-régionaux et des diverses formes de coopération transfrontalière, parfaitement en phase avec le Traité d'Abuja instituant la CEDEAO, et l'Acte constitutif de l'Union africaine (UA).

Dans sa stratégie, ENDA a donné une grande place à la mise sur pied de Think Tanks destinés à mener des études scientifiques grosses de recommandations pouvant améliorer les politiques de commerce intra-régional, de coopération transfrontalière et d'intégration régionale. En est une belle illustration la création, en son sein, du Centre africain pour le commerce, l'intégration et le développement (CACID) qui prend une part de plus en plus grande dans la bataille des idées, proposant ainsi aux Etats africains des solutions politiques au défi structurel de l'exiguïté des marchés nationaux et un appui technique dans les négociations visant à atténuer les effets négatifs d'un multilatéralisme commercial très asymétrique.

Un centre régional d'expertise sur le commerce, l'intégration et le développement

ENDA-Cacid, basé à Dakar (Sénégal), a acquis ces dernières années un leadership indéniable au sein de la société civile africaine sur toutes les questions afférentes au commerce et à

l'intégration régionale. Créé dans le but d'appuyer les efforts des pays africains pour atteindre des objectifs de développement ayant un impact positif et durable sur les conditions de vie de la majorité des citoyens, notamment les plus pauvres, le CACID nourrit une ambition légitime. Il se positionne, en effet, comme le principal centre de ressources et d'expertise sur le commerce, l'intégration et le développement en Afrique de l'Ouest, non seulement au profit de la société civile, mais aussi du secteur privé, des gouvernements et des institutions régionales d'intégration. Les programmes qu'il met en œuvre dans ce sens couvrent quatre domaines :

1. le commerce et les négociations internationales bilatérales / APE ;
2. le commerce et les négociations internationales multilatérales / OMC ;
3. l'intégration et le commerce intra-régional en Afrique ;
4. la mondialisation, les marchés émergents et le commerce Sud-Sud.

Les activités sur le commerce et les négociations internationales bilatérales / APE concrétisent l'engagement, pris par ENDA, d'intensifier son plaidoyer en direction des Etats et des institutions régionales, et d'approfondir son action de renforcement des capacités, non seulement en faveur des acteurs de la société civile, mais aussi, et de plus en plus, en direction des parlementaires. Le programme de renforcement des capacités et de plaidoyer politique s'est donc poursuivi, en 2013, d'une manière plus ciblée vers des catégories dont le rôle est potentiellement déterminant dans la conclusion de l'APE et qui n'ont pas bénéficié de la première phase de mise en œuvre.

Pour rappel, les parties à l'Accord de Cotonou étaient convenues de mettre fin au régime commercial en vigueur sous les différents accords de Lomé, jugés incompatibles avec les accords de l'OMC, parce que basés sur des préférences non réciproques accordées par la Commission européenne (CE) en faveur des Etats du groupe ACP. L'Accord de Cotonou



préconise la conclusion d'Accords de partenariat économique (APE) qui sont essentiellement des accords de libre-échange entre la CE et les différentes régions ACP. La négociation entre l'Afrique de l'Ouest et la CE a été lancée en septembre 2003, et une feuille de route a été adoptée en août 2004. La première phase des négociations est une phase de préparation dédiée à l'approfondissement de l'intégration régionale. Et pour les pays ouest-africains, cette négociation se révélait être une première qui les mettait face à plusieurs défis :

- négocier, pour la toute première fois, le contenu de la coopération commerciale avec l'Union européenne, la première puissance commerciale mondiale qui est en même temps leur premier partenaire économique et leur premier pourvoyeur d'Aide publique au développement ;
- négocier pour l'établissement de zones de libre-échange entre les différentes régions ACP et la CE ; un régionalisme ouvert basé sur la réciprocité entre deux entités qui ont un niveau de développement très inégal, l'Afrique de l'Ouest étant

l'espace intégré le plus pauvre au monde ;

- atteindre dès 2008, pour la mise en œuvre de l'APE, un haut niveau d'intégration économique dans chaque région et constituer au moins une union douanière, ce qui suppose également et dans le même temps, d'intenses négociations intra-régionales ;
- maîtriser l'articulation des différents niveaux de négociations qui accentue la complexité des discussions sur l'APE qui, devant être conforme aux règles de l'OMC, est par conséquent étroitement lié aux négociations du cycle de Doha en cours au niveau multilatéral ;
- mener ces différentes négociations au mieux de leurs intérêts, malgré les faibles capacités de la région, et le fait que ces régions ACP disposent d'une période extraordinairement courte pour s'y préparer adéquatement.

La mise en œuvre de ce programme se fait dans le cadre de la Plateforme des organisations de la société civile de l'Afrique de l'Ouest pour les Accords de Cotonou (POSCAO-AC).

En effet, depuis la renégociation des accords de Lomé IV bis et de Cotonou, plusieurs organisations de la société civile d'Afrique de l'Ouest qui travaillent sur les thématiques de la coopération ACP-CE se sont constituées en plateformes nationales et mènent des activités de dialogue politique et de plaidoyer dans les domaines concernés. Ces plateformes ont chacune un point focal national. Les points focaux nationaux constituent à leur tour une plateforme régionale dont ENDA abrite le secrétariat.

Depuis le début de la négociation de l'APE entre l'Afrique de l'Ouest et la CE, plusieurs points focaux nationaux, ainsi que le secrétariat de la plateforme, font partie de la structure régionale de négociation de l'APE. Celle-ci est composée par les points focaux nationaux au niveau du Comité technique d'appui et le secrétariat de la plateforme (ENDA) au niveau du Comité régional de négociation ; ce dernier comité étant en charge de la négociation pour le compte de la région. Cette plateforme fait également partie du groupe de travail sur les APE mis en place par le Réseau africain sur le commerce (Africa Trade Network) qui réunit les OSC africaines et internationales travaillant en Afrique sur les questions de négociations commerciales internationales.

Le Programme sur le commerce et les négociations internationales multilatérales / OMC part du constat selon lequel le processus menant à la 5e conférence ministérielle de l'OMC, à Cancun, puis à la 6e, à Hong-Kong, a permis de mettre en lumière les difficultés des pays africains à préparer efficacement ces rencontres du fait d'un manque de personnel compétent et d'un déficit de dialogue entre les rares acteurs impliqués dans ces négociations. Bien souvent, les différents ministères (commerce, agriculture, environnement, finances, industrie etc.) n'ont pas de mécanismes appropriés pour échanger et préparer conjointement les négociations et co-élaborer les positions nationales. Certes de nombreux pays de la région ont, ces dernières années, mis en place des Comités nationaux chargés des négociations commerciales, mais ceux-ci restent, dans la plupart des pays, dépourvus de moyens, de visions et d'autonomie.

C'est pour ces diverses raisons que les négociations commerciales qui se déroulent à l'OMC dans le contexte du programme de Doha pour le développement sont d'une importance toute

particulière pour ENDA. Le travail de suivi, de recherche et de plaidoyer sur le commerce et l'OMC mené depuis de nombreuses années sera poursuivi et renforcé en dépit des blocages actuels des négociations à l'OMC. Il s'agit d'aider les pays d'Afrique de l'Ouest à maintenir une vigilance accrue dans ce processus pour ne pas le négliger au profit d'autres processus, comme l'APE par exemple, même si, bien entendu, ce dernier mérite toute sa place. Il est communément admis que les pays de l'Afrique de l'Ouest ne pourront participer pleinement à ces négociations et en tirer le maximum de profit qu'à condition d'en maîtriser les enjeux, les rouages et les règles. Cela passe nécessairement par des actions volontaristes et décisives aux niveaux national et régional, actions ayant pour finalité de développer une expertise endogène. C'est pourquoi les activités et initiatives d'ENDA ont vocation à :

- fournir régulièrement des informations et des analyses qui synthétisent et mettent en contexte les débats, les modalités d'organisation et l'évolution des négociations en cours à l'OMC ;
- créer un cadre approprié pour un dialogue permanent entre les organes gouvernementaux impliqués dans les processus du commerce et du développement durable (ministères du Commerce, de l'Industrie, de la Santé, de l'Environnement, des Finances, de l'Agriculture, de la Pêche, etc.);
- impliquer suffisamment les acteurs non gouvernementaux (ONG, universitaires, associations professionnelles, etc.) dans la formulation des politiques nationales en matière de développement durable et dans l'appui aux négociateurs basés à l'OMC ;
- favoriser l'émergence d'une masse critique bien organisée en réseau et capable de formuler des positions communes et convergentes ;
- favoriser l'apparition et la visibilité d'acteurs individuels et institutionnels en quantité et en qualité suffisantes pour appuyer les pouvoirs gouvernementaux dans l'identification des besoins et l'élaboration de stratégies de négociations régionales, en particulier dans



les domaines de l'agriculture, l'accès aux médicaments dans le cadre de l'ADPIC,¹¹ la biodiversité, les services, l'accès aux marchés, l'environnement, les accords régionaux, etc.

Les activités sur l'intégration et le commerce intra-régional en Afrique procèdent d'un constat fondamental qui est qu'en Afrique, l'intégration et les relations commerciales entre les différents pays d'une même région ou entre les différentes régions du continent restent très faibles pour ne pas dire inexistantes ; le commerce intra-communautaire (CEDEAO) étant de l'ordre de 10 %. Pour ENDA, les raisons sont entre autres le défaut d'application des différents engagements pris par les Etats, l'absence ou la défectuosité des infrastructures, des tarifs douaniers relativement élevés, le nombre limité de produits et de services et la marginalisation du rôle du secteur privé informel. Au vu de toutes ces raisons, l'Afrique ne doit plus continuer à soumettre son développement aux politiques commerciales et économiques internationales. Il est, en effet, fort opportun, pour les pays africains, de mettre en place un plan de repli au cas où malgré les batailles engagées pour des APE de développement, l'Europe n'offre pas plus qu'une OMC +. Le temps est venu de réfléchir sur les alternatives durables au libre échange, or l'intégration et le commerce intra communautaire constituent cette alternative.

Ce programme d'ENDA-Cacid veut ainsi contribuer à la levée des barrières tarifaires entre les Etats de la sous-région et la suppression des entraves à la libre circulation des biens et des personnes.

L'Afrique de l'Ouest est, en effet, marquée par de nombreux goulots d'étranglement qui freinent le développement des échanges communautaires. Ces problèmes s'expliquent à la fois par un manque de volonté politique de certains Etats pour appliquer les règlements et décisions régionaux ainsi que par un manque d'éducation

et de sensibilisation des citoyens de la région sur leurs droits et leurs obligations dans ce domaine. En mettant en place ce programme dans le contexte actuel de négociation d'un accord de libre-échange avec la CE, ENDA-Cacid souhaite développer des instruments de plaidoyer pour à la fois rechercher les alternatives à l'APE et au libre-échange de façon générale, et renforcer les échanges et les marchés locaux dans le cadre de l'intégration régionale. Pour ce faire, il a fallu

- conduire des recherches de terrain sur le commerce intra-communautaire ouest-africain, qui ont fait l'objet de rencontres et de publications (www.endacacid.org) ;
- mener à bien des formations sur le commerce intra-régional et les négociations commerciales ;
- organiser des dialogues régionaux sur l'intégration et le commerce intra-communautaire ;
- élaborer des documents de plaidoyer ;
- organiser une caravane sous-régionale pour l'intégration en vue de constater les réalités du terrain et sensibiliser les populations avec des activités culturelles, telles que le Concert de l'intégration ;
- réaliser des études régionales sectorielles sur l'investissement, la monnaie, la concurrence et les services ;
- élaborer des notes de synthèse sur l'évolution de l'intégration ;
- élaborer un rapport annuel sur le commerce intra-communautaire en Afrique ;
- organiser un colloque international sur l'intégration ;
- participer à la revue Passerelles, en lui fournissant des articles de fond sur deux numéros au moins.

¹¹Accord sur les aspects des droits de la propriété intellectuelle touchant au commerce

Extrait de la déclaration de la société civile de l'Afrique de l'Ouest sur les APE et le TEC

- En prélude au Sommet extraordinaire des chefs d'Etat de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) qui se tiendra à Dakar, le 25 octobre 2013, pour se pencher sur les Accords de partenariat économique (APE) et le Tarif extérieur commun (TEC), entre autres sujets ;
- Nous, organisations de la société civile de l'Afrique de l'Ouest, venues du Bénin, Burkina Faso, Côte-d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Nigeria, Sénégal et Togo, avons tenu, les 23 et 24 octobre 2013, des assises que nous avons appelées **«le sommet des peuples de la CEDEAO»**. [...]
- [...] nous sommes particulièrement préoccupés par la négociation de l'Accord de partenariat économique (APE) et les défis qu'elle pose à l'Afrique de l'Ouest. Contrairement aux promesses initiales de l'Union européenne faisant de l'APE un instrument pour renforcer l'intégration régionale, c'est bien le contraire qui s'est produit car l'Afrique de l'Ouest a été fragmentée, balkanisée en cinq régimes commerciaux différents suite à la signature des APE intérimaires. De plus, l'adoption récente par l'UE d'une décision menaçant de retirer les préférences à la Côte-d'Ivoire et au Ghana, entre autres pays ACP, à l'horizon du 1er octobre 2014, apparaît comme une pression qui risque d'affaiblir les lignes de résistance de l'Afrique de l'Ouest et la pousser vers un APE « à tout prix ».
- Nous rappelons avec force que l'APE n'est qu'un accord commercial, de surcroît avec un partenaire dont les parts dans notre commerce ont chuté de 75 % en 1975 à 28 % actuellement. Il ne peut en aucun cas remplacer notre politique commerciale, ni déterminer celle-ci. Sa conclusion ne se justifie que s'il est porteur de progrès et s'il peut contribuer concrètement à réaliser des objectifs de développement économique et social des pays et de leurs peuples. Or l'Accord en cours de négociation est encore loin de refléter les intérêts des pays de la CEDEAO dont 11 sur les 15 sont des PMA. Jugez-en vous-même !
- **Sur l'offre d'accès au marché**, l'Afrique de l'Ouest a consenti les plus importants efforts pour se rapprocher de la position de l'Union européenne. Mais en dépit de ces efforts, l'Union européenne est restée campée sur ses positions, exigeant 80 % d'ouverture du marché régional alors qu'aucun argument convaincant ne justifie ses demandes.
- *Nous rejetons d'avance la nouvelle offre d'ouverture de 75 % du marché en voie d'être validée par les Chefs d'Etat à Dakar car elle est économiquement insoutenable et socialement catastrophique pour l'Afrique de l'Ouest.* Des études rigoureuses, jusqu'ici non démenties, ont prouvé son impact négatif en termes de détournement de commerce, pertes de recettes fiscales, pertes de revenus pour les ménages, précarité et menace de l'emploi et de l'investissement, entre autres. [...]
- L'intégration régionale reste pour nous la priorité des priorités. A cet effet, nous appelons la Commission de la CEDEAO à organiser sans tarder une large concertation, ouverte et inclusive, pour informer tous les acteurs sur les enjeux et défis du TEC, et créer ainsi les conditions permettant de corriger les imperfections et rendre possible son appropriation et son application.

- Par ailleurs, nous lui demandons de procéder sans retard à une évaluation objective du Schéma de libéralisation des échanges de la CEDEAO (SLEC) ainsi que du protocole sur la libre circulation des biens et des personnes. Cette évaluation doit être ouverte à tous les acteurs de l'Afrique de l'Ouest, y compris les populations à la base et les acteurs du commerce transfrontalier.
- Pour faire aboutir ces demandes et exigences, nous nous engageons à mobiliser par tous les moyens légaux et appropriés les peuples de l'Afrique de l'Ouest afin de soutenir les chantiers de l'intégration et du développement économique et social de la Région.

Fait à Dakar, le 24 octobre 2013.

Signataires : **Bénin** : PASCIB ; **Burkina Faso** : SPONG ; **Côte-d'Ivoire** : OSCAF-CI ; **Gambie** : TANGO ; **Ghana** : TWNAFRICA ; **Guinée** : CECIDE ; **Guinée-Bissau** : MOUVEMENT SOCIETE CIVILE ; **Mali** : Coalition malienne des acteurs non Etatiques pour l'Accord de Cotonou (CMANE-AC) ; **Niger** : RODDADHD ; **Nigéria** : NANTS ; **Togo** : GARED ; **Sénégal** : ENDA, CNCR, FSS, M23, Y EN A MARRE, CONGAD, CNTS ; **Afrique de l'Ouest** : ROPPA, POSCAO, FOSCAO, OSCAF, AFAO, REPAOC, COASAD.



Le programme Mondialisation, marchés émergents et commerce Sud-Sud est construit autour d'un questionnement fondamental qui le structure entièrement.

1. L'émergence des BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine, South Africa) aura-t-elle un effet bénéfique ou non sur les pays en développement ?
2. cette nouvelle configuration va-t-elle contribuer à la mise en place d'échanges équilibrés entre pays du Nord et du Sud ?
3. Quel en sera l'impact sur la croissance et le développement à moyen et long terme sur le continent ?

A travers ce programme, ENDA-Cacid a nourri le dessein de relever un certain nombre de défis, tels que :

- le suivi, le décryptage et l'analyse de l'évolution des nouveaux acteurs économiques et commerciaux, afin de déterminer leur impact sur l'Afrique de l'Ouest ;
- l'identification des créneaux commerciaux, économiques et de coopération entre ces acteurs et les pays d'Afrique de l'Ouest ;
- le plaidoyer régional pour le renforcement des alliances stratégiques avec ces acteurs ;
- le renforcement du dialogue politique avec les Etats et avec les institutions régionales ;
- l'identification et la mise en relation des acteurs de la sous-région intéressés par cette question, ainsi que la mise sur pied d'un réseau régional de plaidoyer sur les échanges Sud-Sud.

Des telles actions devraient bientôt déboucher sur des avancées significatives et une situation générale bien plus favorables aux économies africaines, où les Etats, les institutions régionales et la société civile ouest-africaine seront parfaitement conscients de la force des mutations qui s'opèrent et sensibilisés sur les enjeux liés à l'émergence de nouvelles puissances économiques et commerciales sur le marché et la scène internationaux.

Le débat qui est d'ores et déjà ouvert et la réflexion qui est aujourd'hui enclenchée sur les opportunités et risques liés à cette émergence, devront servir de jalons au dialogue politique

amorcé, par la société civile, avec les gouvernements et les institutions régionales, sur les meilleures stratégies pour faire face à cette nouvelle situation et en tirer le meilleur profit économique et politique. Cela permettrait alors à l'Afrique de l'Ouest de parler d'une seule voix face à ces nouvelles puissances émergentes, et de tirer les leçons de sa coopération commerciale traditionnelle avec l'Europe, en décidant alors de les utiliser pour faire les meilleurs choix de positions face aux nouvelles puissances économiques.

Outils des organisations locales des zones transfrontalières en prévention des conflits

ENDA-Diapol, basé à Dakar, a mis en œuvre, en 2013, le projet de Renforcement des capacités locales dans le domaine de la prévention de conflits et la construction de la paix dans les zones transfrontalières de Ségambie méridionale, un espace à cheval sur trois pays : la Gambie, le Sénégal et la Guinée-Bissau. Le but visé à travers cette initiative, menée en partenariat avec Afrique Enjeux (AFEX) et la Coopération autrichienne au développement, est d'outiller et renforcer les connaissances des membres des organisations locales des zones transfrontalières (OLZT) de la Ségambie méridionale sur les questions relatives aux instruments techniques de gestion des conflits. Pour ce faire, il a fallu :

- mener une série d'enquêtes sur les connaissances, aptitudes et pratiques (CAP) des OLZT en matière de prévention des conflits et de construction de la paix ;
- organiser des sessions de formation destinées aux membres des OLZT ;
- réaliser un répertoire des initiatives locales de prévention des conflits et de construction de la paix ;
- participer aux rencontres (régionale et sous-régionale) sur la promotion et le développement de la coopération transfrontalière ;
- faciliter la mobilisation d'autorités sénégalaises pour leur participation à des rencontres internationales sur la coopération transfrontalière ;
- organiser une session d'échanges entre élus locaux et autorités administratives sur la connaissance et la valorisation

des initiatives locales de prévention des conflits et de construction de la paix dans les politiques publiques locales ;

- diffuser et transmettre des comptes rendus d'activités aux pouvoirs publics et partenaires pour consolider leur adhésion aux objectifs du projet.

Les enquêtes sur les connaissances, aptitudes et pratiques des OLZT en matière de prévention des conflits et de construction de la paix ont visé à : a) évaluer les connaissances des membres des OLZT en matière de prévention et de résolution des conflits transfrontaliers ; b) apprécier les compétences stratégiques et organisationnelles des OLZT et de leurs membres en la matière ; c) jauger les actions et initiatives des OLZT et de leurs membres ; d) recenser les contraintes et besoins des membres de ces OLZT ; e) établir les axes et les priorités de formation des membres de ces OLZT pour assurer pleinement leurs missions. Elles ont été conduites sous la supervision des animateurs du projet et de l'analyse des informations recueillies auprès des responsables et des membres d'OLZT. On peut affirmer qu'en dépit des sessions de renforcement de capacités déjà suivies par certains d'entre eux, les besoins en termes de formation sont encore loin d'être couverts. De plus, au-delà des besoins en renforcement des capacités techniques des membres des OLZT, cette enquête a permis d'identifier, sur la base des faiblesses propres aux OLZT, les besoins en accompagnement (technique, organisationnel) devant permettre d'augmenter la performance de ces organisations locales et l'efficacité de leurs membres.

Les sessions de formation des membres des OLZT sont la suite logique des résultats des enquêtes sur les connaissances (pratiques et aptitudes). Elles ont été organisées concomitamment à Sao Domingos (Guinée-Bissau) et à Bijilo (Gambie) les 28 et 29 août 2013, et ont vu la participation de 76 membres des OLZT, avec l'appui technique de personnes ressources spécialisées sur les questions de prévention des conflits et de construction de la paix recrutées par l'équipe du projet, après un appel à manifestation d'intérêt. Les deux experts-formateurs recrutés ont proposé des modules de formation articulés autour des « techniques et instruments de prévention des conflits et de construction de la paix », alliant savoirs

théoriques et exercices pratiques, suivant certaines expériences ou certains vécus des participants. A la fin de ces deux sessions, des fiches d'évaluation ont été remplies par les participants pour permettre de recueillir leurs impressions générales sur l'animation, le contenu, les conditions d'organisation et leurs recommandations.

Le répertoire des initiatives locales en matière de prévention des conflits et de construction de la paix est le fruit d'une activité qui participe à la documentation et à la vulgarisation des initiatives locales en matière de prévention des conflits et de construction de la paix. Une fiche d'enquête, conçue à cet effet, permet ainsi : a) d'identifier les organisations locales porteuses d'initiatives en matière de prévention des conflits et de construction de la paix ; b) d'examiner leurs alliances et partenariat en établissant leur relation avec d'autres acteurs ayant des initiatives en la matière.

Il y a là un travail considérable qui exige une recension plus ou moins exhaustive des OLZT porteuses d'initiatives en matière de prévention des conflits et de construction de la paix. Une tâche bien difficile au regard de la floraison d'actions sur la question, favorisée par le contexte particulier de la zone, marqué par la crise casamançaise et ses dommages sur la sécurité et la paix. Ainsi, un suivi continu du contexte et des facteurs positifs et négatifs a permis de repérer les différentes formes de « diplomatie par le bas », en vue d'apprécier leur impact sur les conditions de paix et de sécurité en Sénégambie méridionale.

Ce travail de recension et d'analyse de ces initiatives constitue un processus de production de savoirs et d'informations toujours inachevé et c'est ce qui explique le caractère provisoire de la version ainsi produite du *Répertoire des initiatives locales en matière de prévention des conflits et de construction de la paix*.

Positionnement stratégique d'ENDA sur la coopération transfrontalière en Afrique de l'Ouest

Les actions pour la consolidation du positionnement stratégique d'ENDA-Diapol sur la coopération transfrontalière en Afrique de l'Ouest ont été marquées par des participations aux rencontres (régionale et sous-régionale) sur la promotion et le développement de la coopération transfrontalière, mais aussi par la facilitation de la mobilisation d'autorités sénégalaises pour leur participation à des rencontres internationales sur ces questions. ENDA participe ainsi à consolider sa position pionnière sur les questions transfrontalières dans les agendas régionaux, sous-régionaux et nationaux. Dans l'optique de la redynamisation du Programme d'initiatives transfrontalières (PIT) de la CEDEAO, ENDA-Diapol, à travers son Pôle Inter-Afriques, a pris part à la réunion de coordination des zones pilotes de la coopération transfrontalière dans l'espace CEDEAO, du 23 au 25 octobre 2013, à Dakar. Cela concernait deux zones transfrontalières : la zone SKBo (Sikasso-Korhogo-Bobo Dioulasso) et la Sénégalie méridionale.

La rencontre avait pour objectif de : a) procéder à une revue des actions en cours dans les zones pilotes ; b) identifier les défis et proposer des mesures correctives dans les zones Sénégalie méridionale et SKBo ; c) faire le point des actions des agences d'exécution ; d) examiner le mécanisme de coordination entre les agences d'exécution et l'ensemble des parties prenantes ; e) procéder à une revue des plans d'action zonaux ; f) discuter sur un mécanisme de collecte, de partage d'informations, de suivi et de rapportage des résultats. Concernant la Sénégalie méridionale, cette rencontre a débouché sur la réactualisation du Plan d'action zonal sous la responsabilité d'ENDA-Diapol et du Secrétariat permanent sénégalois-gambien.

ENDA-Diapol a également été l'un des acteurs clés lors de l'atelier sur la valida-

tion de la délimitation et de la démarcation de la frontière Sénégal-Mali, du 22 au 23 novembre 2013, organisé en collaboration avec l'Union africaine (UA) et la GIZ (Coopération allemande au développement). La rencontre, qui a enregistré la participation de personnalités et experts de haut niveau sur les questions frontalières, visait principalement la production d'un document (convention) de confirmation du tracé de la frontière Sénégal-Mali et l'élaboration des avant-projets de traités et de protocoles d'accord.

Dans le même registre et à l'échelle de la sous-région, le Pôle Inter-Afriques d'ENDA-Diapol a participé, du 17 au 19 décembre 2013, à une conférence sur les enjeux transfrontaliers ayant pour thème « la coopération transfrontalière, levier pour le développement et la paix : les territoires construisent par-delà les frontières ». Cette rencontre a voulu, à partir des travaux déjà engagés en Afrique (par l'UA, la CEDEAO, l'UEMOA, CGLUA¹², ARG¹³, GERAD¹⁴, etc.), mais aussi sur d'autres continents (Mission opérationnelle transfrontalière en France, Association des régions frontalières européennes, Centre de recherche sur la coopération transfrontalière de Buenos Aires, etc.) : a) faire le point à partir d'une analyse critique et constructive, de type benchmark, des pratiques et expériences pilotes conduites en Afrique, en Europe et en Amérique latine ; b) cerner les enjeux et la spécificité de la coopération transfrontalière en Afrique de l'Ouest, comme facteur d'intégration régionale, de paix, de sécurité et de développement ; c) proposer des scénarios possibles, voire des programmes, avec des propositions concrètes expérimentales ou pilotes.

ENDA-Diapol a également facilité la participation d'autorités politiques à des rencontres internationales, comme celle tenue à Bamako (Mali), consacrée à la planification et aux échanges d'expériences, dans la

12 Cités et gouvernements locaux unis d'Afrique.

13 Alliance pour refonder la gouvernance en Afrique.

14 Groupe d'éducation, de recherche et d'action pour un développement durable.

délimitation/démarcation des frontières, la coopération transfrontalière et la lutte contre l'insécurité en Afrique de l'Ouest et au Sahel.

L'atelier a été organisé par la Direction nationale des frontières du Mali, avec l'appui technique et financier de la GIZ, du 04 au 08 novembre 2013, dans la ligne du Programme Frontière de l'UA. Il a réuni les responsables de la gestion des frontières du Sénégal, de la Guinée, de la Guinée-Bissau, du Mali, du Niger, du Burkina Faso et du Bénin.

ENDA-Diapol a facilité la participation des autorités de la Guinée-Bissau représentée par son ministre de l'Administration territoriale

et le directeur de la Décentralisation.

Cela a permis à la Guinée-Bissau d'établir le contact avec la Guinée et le Sénégal en vue d'engager conjointement une requête auprès du Programme Frontière de l'UA. Si cette requête est acceptée, la Guinée-Bissau peut bénéficier d'un appui technique et financier pour la délimitation/démarcation de ses frontières avec le Sénégal et avec la Guinée. Elle peut également engager la mise en œuvre d'initiatives de coopération transfrontalière avec ces deux pays et bénéficier, en outre, de renforcement des capacités dans le domaine de la gestion des frontières.

La préparation de la vulgarisation des bonnes pratiques en matière de prévention des conflits et de construction de la paix a nécessité un travail de ciblage des radios partenaires et de détermination des axes thématiques des fiches de bonnes pratiques définis, en prélude à la production et à la diffusion d'émissions radiophoniques sur le sujet. Des conventions de production et de diffusion de contenus d'information ont été négociées avec les radios communautaires (essentiellement membres du Réseau transfrontalier des radios communautaires), mais aussi des médias locaux (radios privées ou nationales), afin de faire connaître le plus largement possible les bonnes pratiques et les diverses initiatives des organisations locales des zones transfrontalières. Au total, vingt médias seront concernés par ce programme de production et de diffusion, et 240 productions radiophoniques fourniront aux populations des zones frontalières des informations diversifiées, fiables, pertinentes et socialement utiles (en langue mandingue, peule, diola, manjak, créole, etc.), en matière de prévention des conflits et de construction de la paix.

Des centres de ressources pour accompagner la réinsertion des migrants de retour

ENDA-Diapol a réalisé, de janvier 2012 à juin 2013, la phase pilote du projet de *Mise en place de centres de ressources visant à accompagner la réinsertion des migrants sénégalais de retour* (CARIMA). Le projet aborde une question stratégique dans le contexte actuel de la gestion des migrations, celle du retour, très peu

abordée, mais dont l'ampleur soulève des questions importantes pour un pays comme le Sénégal et pour une institution d'intégration sous-régionale comme la CEDEAO. L'Approche commune le montre de façon assez éloquent, car tous les 10 ans, 20 % des migrants sénégalais rentrent au pays et le font à hauteur de 50 % tous les 40 ans, pour une population migrante estimée à plus de 3 millions de personnes. Le retour pose des problèmes de plusieurs ordres, mêlant la protection sociale, l'investissement et l'aide à la réinsertion. Mais aussi, ce retour met en avant la question d'un partenariat avec les collectivités locales et les diasporas vivant dans les principaux pays d'accueil des migrants, pour contribuer à la lutte contre la pauvreté par la création d'emplois. Même si de nombreux acteurs institutionnels et sociaux sont concernés, on note une absence de réponses coordonnées et de propositions concrètes pour la génération d'opportunités d'emplois.

Dans ces situations, on parle souvent de Brain Gain et de transfert, vers les communautés et contextes d'origine, de compétences et capacités acquises dans les pays d'accueil (capital humain), ainsi que de réseau de contacts utiles (capital social) pouvant être fructifiés dans la réinstallation dans les localités d'origine y compris le lien avec les associations de la diaspora. La majorité des retours proviennent des pays de la CEDEAO et le reste, des pays de l'Union européenne dont l'Espagne, la France et l'Italie. Or, pour le DSRP (Document de stratégie de réduction de la pauvreté), les migrants sont

des acteurs de développement, qui, au retour, doivent bénéficier des encadrements pertinents pour contribuer à l'emploi des jeunes et aux économies sous-régionales et locales.

Le projet CARIMA est parfaitement en phase avec cette stratégie globale. Le financement de sa phase pilote a été assuré par le fonds CEDEAO-Espagne «Migration et développement», créé en 2008 pour concrétiser l'approche commune sur la Migration et le développement élaborée par les 15 Etats de la CEDEAO à Ouagadougou la même année, et opérationnelle depuis avril 2011. S'intégrant parfaitement au troisième volet « Migration et développement » de l'approche globale des politiques migratoires, le projet CARIMA se propose d'apporter une réponse aux problèmes du retour de migration - légale ou illégale - à savoir les difficultés de réinsertion économiques et sociales. Dans cette optique, CARIMA est à même de répondre aux critères de nombreux partenaires au développement souhaitant promouvoir des projets dans le domaine « Migration et développement ». A ce titre, l'initiative conjointe pour la migration et le développement (ICMD), mise en œuvre par le PNUD en partenariat avec cinq autres agences des Nations Unies (OIM, OIT, HCR, UNFPA et ONU-Femmes), a déjà manifesté un intérêt pour le projet CARIMA.

CARIMA s'est révélé être un projet ambitieux et innovant, qui s'était fixé de nombreux objectifs dont la quasi-intégralité ont été atteints, malgré un retard de quelques mois observé pendant la phase pilote (de janvier 2012 à juin 2013). L'objectif d'informer et de communiquer sur le projet CARIMA et sur les enjeux de la migration et du développement, a été un réel enjeu de cette phase pilote et une condition indispensable à sa réussite. ENDA-Diapol a su mener à bien toutes les activités de communication, tant interne qu'externe, combinant de nombreux articles de presse et des reportages télévisés.

En ce qui concerne la mise en place et l'animation d'un centre de ressources pour appuyer la réalisation des projets des migrants de retour, en vertu du partenariat signé entre ENDA-Diapol et les conseils régionaux des différents sites de réalisation (les régions de Dakar, Louga et Ziguinchor), un bureau CARIMA a été installé dans les locaux de ces derniers. Les points focaux chargés d'animer le projet dans ces trois

régions ont disposé d'une base de données et d'un guide technique d'animation, et l'objectif de création d'une structure d'accueil CARIMA dans les conseils régionaux a été atteint.

En ce qui concerne le renforcement des capacités, si le point focal est là pour guider, orienter et soutenir les migrants de retour dans leurs projets professionnels, l'entrepreneur reste le migrant de retour. Or, un entrepreneur formé est un entrepreneur plus compétent. C'est pourquoi le projet CARIMA a mis l'accent sur le renforcement des capacités de gestion et de management des migrants de retour porteurs de projet, par le biais de sessions de formation sur la gestion financière, le management des PME/PMI, l'Hygiène et la sécurité. Ces sessions de formation se sont effectivement déroulées à Dakar, Louga et Ziguinchor, en septembre 2012. Le projet a même dépassé ses objectifs en formant plus de 150 personnes (soit 50 personnes non bénéficiaires du CARIMA), et avec le concours du BIT/Migrants, le projet a permis à plus d'une centaine de migrants membres de la FASER de bénéficier d'une formation en éducation financière, qui est venue renforcer leurs acquis.

La question du soutien financier à apporter aux migrants de retour porteurs de projet, est une des conditions nécessaires de leur réinsertion socio-économique. Il s'agit là, d'une part, de permettre l'accès au crédit à des personnes qui, seules, n'auraient pas accès aux institutions financières classiques, et d'autre part, de permettre l'accès à un endettement à faible coût (faible taux d'intérêt). Pour ce faire, un partenariat a été signé entre ENDA-Diapol et une institution de microfinance (le Crédit Mutuel du Sénégal), en juillet 2012 ; un fonds d'appui à la réinsertion des migrants de retour (FAREM), de 30 millions de FCFA (environ 45 730 euros), a été constitué avec un taux de remboursement de 4 % ; et des crédits financiers d'un montant de 250 000 FCFA (environ 380 euros) devaient être alloués à 100 bénéficiaires directs.

Le caractère innovant de CARIMA porte autant sur le fond (la thématique de la réinsertion des migrants de retour) que sur la forme (un partenariat multiacteurs, notamment entre ENDA-Diapol, les conseils régionaux et la FASER). Le projet a suscité un vif intérêt chez diverses catégories d'acteurs (associations de la diaspora,

collectivités locales, institutions gouvernementales, partenaires au développement, etc.). La phase pilote a convaincu les partenaires de sa pertinence et de sa capacité à répondre aux défis de la migration de retour. Elle a notamment permis à ENDA-Diapol de montrer aux collectivités locales que les pratiques de retour des migrants travailleurs constituent un levier de développement, et que la migration de retour doit être davantage prise en compte et encadrée par les autorités publiques.

Toutefois, le soutien à la réinsertion économique des migrants de retour peut être encore amélioré. D'abord, l'élargissement du nombre de bénéficiaires pourrait être l'occasion de privilégier les migrants de retour les plus vulnérables, rentrés récemment et n'ayant pas encore lancé d'activité économique. De plus, le renforcement des capacités des migrants de retour pendant la phase pilote du projet CARIMA a été réel mais limité, et l'ensemble des parties prenantes sont aujourd'hui dans l'attente d'une politique encore plus ambitieuse. Afin de faire des migrants de retour de réels entrepreneurs et acteurs du développement local, la formation en gestion et management devrait être plus complète et des formations spécialisées pourraient être mises à disposition des bénéficiaires. Le volet « financement » doit également être renforcé par la mise à disposition

de crédits plus importants pour les migrants de retour porteurs de projet (accord à renégocier avec le partenaire financier).

Mais toutes les limites observées dans la mise en œuvre du projet s'expliquent par la limitation des moyens financiers alloués à la phase pilote. Car il est raisonnable et rationnel, pour une seule année d'expérimentation, de mettre en œuvre un projet limité, afin de s'assurer de sa viabilité. Les 18 mois de mise en œuvre ont prouvé aux parties prenantes la pertinence de l'initiative face aux défis de la migration de retour. D'où il résulte que l'ensemble des bénéficiaires ont montré leur grande satisfaction, tout en restant dans l'attente de moyens plus substantiels. Les différents partenaires se sont félicités de la collaboration multiacteurs du projet CARIMA et espèrent le voir se renforcer et se consolider. Sa pérennisation dépend toutefois de l'intérêt porté au projet par les organisations internationales et les organismes de coopération. Au niveau international, le développement de la thématique Migration et développement et l'intérêt croissant pour les projets de type bottom-up, basés sur une collaboration entre collectivités locales et organisations de la société civile, permettent d'espérer la pérennisation de CARIMA, en tant qu'outil de gestion de la migration de retour au Sénégal.



Lancement du projet CARIMA

Influer sur le devenir de l'Afrique de l'Ouest : partenariats ENDA-CEDEAO



Lorsqu'on se penche sur les nombreux atouts d'ENDA TM dans l'appui, l'accompagnement et le renforcement des institutions régionales d'intégration et des sociétés civiles ouest-africaines, que ce soit en termes d'expérience et de bonnes pratiques, comme d'acquis, fruits de son engagement, force est de constater une vraie capacité à influencer sur la définition et l'application des politiques.

En effet, ENDA a très tôt mesuré le potentiel considérable des communautés-économiques et politiques sous-régionales, en termes de mise en œuvre de politiques publiques au niveau communautaire, de mise en cohérence des politiques publiques nationales et de prise en charge des problématiques et enjeux stratégiques pour les populations. De façon effective, on peut reconnaître des acquis significatifs dans l'élaboration de traités, protocoles et

directives, dans la réalisation de programmes régionaux (Politique agricole commune-PAC, Programme économique régional-PER, Plan de développement régional-PDR, Programme d'initiatives transfrontalières-PIT, etc.) et d'initiatives pour la mise en place d'une coopération inter-collectivités ; mais aussi, la contribution à la mise en œuvre des politiques publiques des Etats (en collaboration avec les institutions financières internationales et certains partenaires au développement) et dans la prise en charge, même partielle, de certaines problématiques-clés.

Ce potentiel pourrait être mieux développé en maintenant des relations plus soutenues avec les autres entités sous-régionales, d'une part, et, d'autre part, en comblant l'insuffisance de dialogue entre celles-ci et les organisations à la base. L'analyse révèle, concernant ces communautés économiques et politiques sous-régionales, des besoins de renforcement de capacités, essentiels pour la prise en charge



adéquate de leurs fonctions qui se situent au niveau : i) de la maîtrise des réalités locales ; ii) de la communication sur leurs initiatives en faveur des communautés de base ; iii) du développement de stratégies pour une articulation des politiques régionales avec les préoccupations des populations ; iv) de la mise en place d'un cadre permanent de dialogues et de concertations avec les autres structures intergouvernementales.

Les organisations de la société civile à dimension régionale ou internationale jouent un rôle éminent pour la prise en charge de tels besoins, qu'il est nécessaire de consolider. Des lignes de pensée alternatives, sur les mécanismes de production et d'échange, et des revendications portées par une société civile diverse et exubérante, de plus en plus organisées en réseaux régionaux et thématiques (POSCAO, FOSCAO, REPAOC, ROPPA, etc.) se développent depuis des dizaines d'années sous l'impulsion d'ENDA dont les idées et démarches pèsent sur tous les processus importants dans la sous-région. ENDA a été impliqué dans la mise en place

du Mécanisme sous-régional de coordination (MSRC) pour l'appui du système des Nations Unies à l'Union africaine, du cadre de mise en cohérence des stratégies, de programmes et actions spécifiques du système des Nations Unies, des institutions régionales d'intégration et des agences intergouvernementales de l'Afrique de l'Ouest. Avec l'Union africaine (UA) et le NEPAD également, ENDA a été impliqué dans plusieurs consultations, notamment pour l'élaboration de sa vision 2063. Et sur bien des questions, ENDA est reconnu par la CEDEAO comme le leader de la société civile en Afrique de l'Ouest et un partenaire technique, scientifique et intellectuel dont l'expertise et les interpellations permettent d'éclairer et d'approfondir les politiques et la vision. Quelques exemples le démontrent aisément.

Convergences avec les institutions d'intégration régionale dans le domaine de l'enfance

Dans le domaine de l'enfance, ENDA a réussi, dès le début des années 2000, à faire intégrer

directement les enfants dans les délégations des pays ouest-africains lors des sessions onusiennes. Déjà, au début des années 90, sous la férule d'ENDA, les enfants et jeunes travailleurs africains se sont organisés en association, avec le soutien des services de l'Etat, d'églises et d'autres ONG africaines. Ces partenariats ont évolué en synergies fédérées au sein du Mouvement africain des enfants et jeunes travailleurs (MAEJT), dont l'objectif premier est la réalisation des droits humains et socioéconomiques des enfants et jeunes travailleurs dans leur lutte contre la pauvreté. En novembre 2000, le MAEJT regroupait déjà les AEJT (Associations des enfants et jeunes travailleurs) de 44 villes (membres et observateurs) de 16 pays africains, qui se sont rencontrées à Bamako (Mali). Ces associations ont mis l'accent sur la lutte contre la pauvreté et contre le trafic des enfants. La collaboration avec le BIT et l'UNICEF, dans le contexte des programmes nationaux, a également été évaluée en présence de représentants de ces institutions, et un dialogue avec les autorités sous-régionales, notamment le président de la CEDEAO, a été développé à cette occasion.

En avril 2003, les AEJT de 54 villes de 18 pays africains se sont rencontrées à Thiès (Sénégal) et ont défini les grands objectifs du MAEJT pour la période 2003-2006 : concrétisation des 12 droits, développement des activités génératrices de revenus, renforcement de la communication, renforcement des capacités des EJT et de leurs animateurs, collaboration avec les autorités, les organisations internationales et locales, et développement des coordinations et plans d'actions nationaux. Ces orientations ont donné lieu à un programme de renforcement des capacités du MAEJT, élaboré par ENDA, en partenariat avec Plan et Save-Suède, toujours en cours d'exécution.

En juillet 2006, l'AEJT du Burkina Faso a organisé pour la première fois la 7e rencontre du mouvement continental, et a été l'occasion d'un grand panel constitué d'autorités nationales et régionales, notamment le président et le rapporteur du Comité d'experts de l'Union africaine sur les droits de l'enfant. Lors de la 8e rencontre du MAEJT à Cotonou (Bénin), en octobre-novembre 2009, les délégués des 147 AEJT présentes dans autant de localités de 21 pays d'Afrique ont participé, ainsi que les observateurs de plusieurs autres pays et d'autres délégations en

provenance d'Amérique latine, d'Asie et d'Europe. En préparation à cette rencontre, l'Union africaine et la CEDEAO ont convié le MAEJT à leurs travaux, dans la mesure où « l'intégration africaine » et la solidarité au-delà des frontières sont leurs principales raisons d'être en tant que mouvement continental.

Le 16 novembre 2012, le MAEJT a reçu le statut d'observateur auprès du Comité d'experts sur les droits et le bien-être de l'enfance (CAEDBE), de l'Union africaine, fruit de trois années d'un lobbying patient et constant, matérialisant la reconnaissance officielle des efforts fournis par les EJT en matière de protection des enfants et de promotion de leurs droits. Aujourd'hui, le MAEJT a acquis une notoriété internationale et est considéré par les institutions régionales d'intégration comme un pionnier qui montre à la jeunesse africaine la « marche à suivre », et dont le renouvellement constant de générations permet d'imaginer de nouvelles idées, d'envisager de nouvelles perspectives, et de renouveler son leadership. Le MAEJT est membre du Mouvement mondial en faveur de l'enfance (GMC) au niveau régional africain, qui regroupe ENDA, la CONAFE, OXFAM, Plan, Save the Children, l'UNICEF et World Vision. Le mouvement, dans le cadre du RWOGAT (lutte contre la traite des enfants), collabore également avec le BIT, l'OIM, Terre des Hommes et l'organisme des Nations Unies chargée de la lutte contre la drogue et le crime (ONUDC).

Collaboration avec la CEDEAO pour une Agriculture intelligente face au climat (AIC)

ENDA est membre fondateur de la COPAGEN (coalition pour la protection du patrimoine génétique africain), qui a développé des relations étroites avec la CEDEAO, notamment sur la question des OGM et de l'accaparement des terres, devenu une menace pour l'avenir des paysans et des exploitations familiales. ENDA a été impliqué dans l'élaboration de la Politique agricole commune (PAC) de la CEDEAO et dans la stratégie d'adaptation de ce secteur aux changements climatiques, et participe encore à ce jour aux concertations des acteurs (HUB RURAL). Dans le domaine de l'énergie durable, ENDA est un partenaire stratégique du CEREEC/ECREEE (Centre de la CEDEAO pour l'énergie renouvelable et l'efficacité énergétique), avec qui deux politiques régionales ont été

élaborées. ENDA assure le suivi-évaluation et l'appui-conseil à la mise en œuvre du Programme régional d'efficacité énergétique soutenu par l'UE.

L'événement qui illustre le mieux ces convergences de vues avec la CEDEAO est un Atelier de dialogue entre la recherche et les décideurs politiques sur l'adaptation au changement climatique en Afrique de l'Ouest, et dans la perspective du Forum CEDEAO sur l'agriculture intelligente face au climat (AIC), organisé en mai 2014, à Lomé (Togo), par le Conseil ouest et centre-africain pour la recherche et le développement agricoles (CORAF), en partenariat avec ENDA-Énergie, point focal d'AfricaInteract en Afrique de l'Ouest, la CEDEAO et le Hub Rural. Cette rencontre a voulu saisir l'opportunité de rapprocher ces initiatives complémentaires au cœur desquelles figure le dialogue entre chercheurs et décideurs politiques autour de d'une Agriculture intelligente face au Climat (AIC) en Afrique de l'Ouest. L'objectif de la réunion est de rassembler un groupe d'acteurs clefs du dialogue chercheurs / décideurs politiques pour échanger sur l'Etat du dialogue entre chercheurs et décideurs politiques dans la formulation des politiques sur l'adaptation au changement climatique en Afrique de l'Ouest et, dans l'optique du Forum CEDEAO sur l'AIC, échanger sur l'Etat d'avancement des communications nationales et régionales destinées à alimenter le cadre régional de la CEDEAO sur l'AIC.

A l'issue d'un long processus participatif et inclusif, la CEDEAO avait adopté, en janvier 2005 à Accra, sa politique agricole régionale : l'ECOWAP/PDDAA. Sa mise en œuvre repose sur deux sortes de programmes : le Programme régional d'investissement agricole (PRIA) et les Programmes nationaux d'investissement agricole (PNIA). Neuf années plus tard, la CEDEAO souhaite œuvrer à la prise en compte, dans les PNIA, d'un certain nombre de dimensions essentielles pour permettre aux PNIA d'assurer leur fonction de transformation des agricultures nationales et de lutte contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, au premier rang desquelles la variabilité et le changement climatique, dans le sens d'une AIC.

Pour ce faire, la CEDEAO, avec l'appui du CORAF, du Hub Rural et de nombreux acteurs régionaux, a enclenché une dynamique visant à proposer une réponse régionale coordonnée

aux défis climatiques auxquels doit faire face l'agriculture ouest-africaine. Les principales institutions régionales de l'AIC, réunies lors de la concertation régionale organisée par la CEDEAO à Abidjan, en novembre 2013, ont convenu de la tenue du *Forum des acteurs nationaux et régionaux de l'AIC en Afrique de l'Ouest* (Bamako, 25-30 mai 2014). Pour cela il est nécessaire de renforcer le lien entre la recherche et les décideurs, en mobilisant la plateforme AfricaInteract de dialogue entre chercheurs et décideurs, sous la coordination technique du CORAF, dans la ligne de la préparation scientifique du prochain Forum sur l'AIC facilité par le Hub Rural pour le compte de la CEDEAO.

AfricaInteract est un projet financé par le CRDI et coordonné en Afrique de l'Ouest et du Centre par le CORAF, en étroite collaboration avec ENDA et d'autres partenaires (FARA, ASARECA, FANRPAN et COMIFAC), qui cherche à appréhender les interactions entre une large gamme d'acteurs impliqués dans le domaine de l'adaptation au changement climatique (OSC, secteur privé, organisations paysannes, chercheurs, décideurs, PTF, etc.). Le projet vient de procéder à une série de synthèses des résultats scientifiques probants dans ces domaines, issus de multiples sources (revues à comité de lecture, thèses, littérature grise, etc.), et sur la façon dont ils influencent les politiques ouest-africaines sur l'adaptation au changement climatique dans les domaines de l'agriculture, l'eau, la santé et la gestion urbaine.

Le Forum CEDEAO sur l'AIC a pour objectif d'animer une réflexion collective sur les opportunités, les problématiques, les défis et les choix stratégiques liés au développement d'une agriculture intelligente face au climat (AIC) en Afrique de l'Ouest, en vue de définir le cadre d'intervention, de financement et de suivi-évaluation de la CEDEAO sur l'AIC, et d'opérationnaliser sa réalisation par la constitution d'une Alliance pour la coordination et la convergence des initiatives sur l'AIC dans la mise en œuvre de l'ECOWAP/PDDAA (PRIA et PNIA). A cette occasion, deux types de communications ont été sollicités en préparation du Forum : i) des communications nationales dites « communications-pays », demandées à chacun des 17 pays de l'espace CEDEAO/CILSS ; ii) des communications régionales.

L'état du commerce en Afrique de l'Ouest



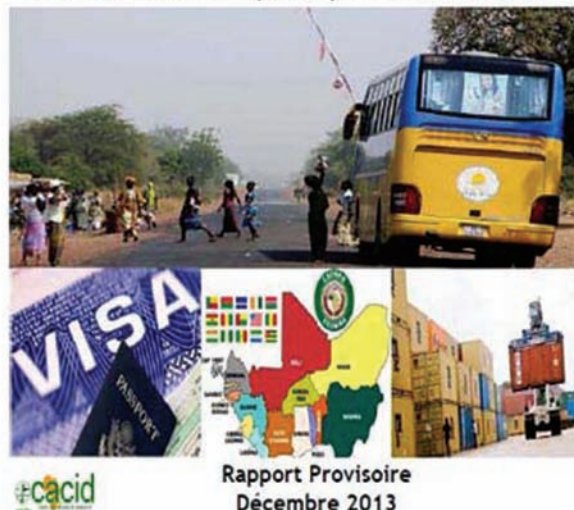
Le but visé à travers les communications nationales est de proposer une synthèse des problématiques posées, des avancées observées, des difficultés rencontrées et des besoins d'appui pour pleinement intégrer l'AIC dans les PNIA, tout en renforçant le dialogue interinstitutionnel, la cohérence et la coordination intersectorielles, avec les PANA/PNA et PAGIRE.

Les communications régionales, quant à elles, sont composées d'une série de six synthèses thématiques destinées à alimenter les discussions du Forum et de deux documents cadres destinés à en cueillir les fruits. Il s'agit du document de présentation du cadre d'intervention, de financement et de suivi-évaluation de la CEDEAO sur l'AIC (*Cadre CEDEAO sur l'AIC*) et du document de présentation consolidé de l'Alliance pour la convergence et la coordination des initiatives sur l'AIC en Afrique de l'Ouest (*Alliance sur l'AIC*).

Un leadership confirmé et des liens étroits avec le département Commerce de la CEDEAO

Dans le domaine du commerce, ENDA capitalise des liens forts au sein de la société civile, à travers le statut leader de coordinateur de la POSCAO/AC (Plateforme des OSC d'Afrique de l'Ouest sur l'Accord de Cotonou) et entretient des relations étroites avec le département Commerce de la CEDEAO (ENDA est membre de toutes les commissions techniques de ce département).

EVALUATION DES PROTOCOLES SUR LA LIBRE CIRCULATION DES PERSONNES ET DES MARCHANDISES DE 1979 ET DU SCHEMA DE LIBERALISATION DES ECHANGES (SLEC) DE LA CEDEAO



En outre, ENDA a pensé et fait la promotion du concept de « Gouvernance économique et commerciale participative » adopté par la CEDEAO. Il continue à jouer un rôle éminent dans les négociations sur les Accords de partenariat économique et une participation au comité technique sur le tarif extérieur commun (TEC), tout en assurant un renforcement des capacités des membres du Parlement de la CEDEAO sur les questions actuellement en discussion (APE, TEC, etc.) .

L'événement récent qui illustre le mieux ces partenariats est la rencontre sous-régionale organisée à Dakar, les 17 et 18 janvier 2014, sur le processus de négociation de l'APE et le Tarif Extérieur Commun (TEC) de la CEDEAO. Faisant suite à la décision du sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de la CEDEAO, tenue le 25 octobre 2013, à Dakar, demandant aux négociateurs de l'Afrique de l'Ouest de reprendre les négociations de l'APE, en vue de la conclusion d'un accord porteur de développement, les Commissions de la CEDEAO et de l'UEMOA ont rencontré les acteurs non Etatiques de l'Afrique de l'Ouest lors de cet atelier de dialogue et de concertation. La rencontre a vu la participation du Commissaire en charge du Commerce, des Douanes et de la Libre-circulation, du Commissaire en charge de l'Agriculture, et du Commissaire en charge des Politiques macroéconomiques pour la Commission de la CEDEAO, d'une part, et du Commissaire en charge du Commerce à la Commission de l'UEMOA, d'autre part.

Pour les acteurs non Etatiques, les participants sont des membres de la POSCAO/AC (dont le secrétariat est assuré par ENDA), du Réseau des organisations de producteurs agricoles et paysannes (ROPPA), et de représentants d'organisations du secteur privé, d'institutions et de centres de recherches.

Les échanges ont porté sur les questions relatives : i) au texte de l'Accord de partenariat économique, notamment les parties faisant encore l'objet de divergence ; ii) à l'offre d'accès au marché ; iii) au programme de l'APE pour le développement ; iv) aux règles d'origine ; v) au tarif extérieur commun (TEC) ; vi) au projet de politique commerciale régionale ; vii) au rôle et aux apports de la société civile dans la construction de l'intégration régionale.

La nécessité de bâtir les politiques constructives, efficaces, cohérentes et orientées vers les intérêts des peuples de l'Afrique de l'Ouest et servant de moteur pour la transformation structurelle de l'Afrique de l'Ouest a été réaffirmée à l'issue de cette rencontre. Au-delà de la participation des plateformes régionales de la société civile et du secteur privé à la structure de négociation de l'APE, les commissions de la CEDEAO et de l'UEMOA ont renouvelé leur engagement de poursuivre et de renforcer l'implication des acteurs non Etatiques dans les différents chantiers de l'intégration régionale. Pour accroître et renforcer la qualité de leur participation aux espaces régionaux, le ROPPA, la POSCAO et les organisations de la société régionale mettront en place un mécanisme léger et ouvert de coordination et de partage d'informations et d'expériences.

Coopération transfrontalière et politiques migratoires: des stratégies d'intégration par le bas

ENDA a acquis une solide expérience de plus de dix années dans le domaine de la *coopération transfrontalière en Afrique de l'Ouest*, en tant que stratégie adaptée permettant de « booster » l'intégration régionale « par le bas ». ENDA a tout d'abord scellé un partenariat structurant avec le Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest et la direction nationale des Frontières du Mali. Un partenariat dont l'action a été jugée déterminante dans l'adoption, par la CEDEAO, du concept de pays-frontière et sa déclinaison

pratique dans trois projets pilotes (dont celui de la Sénégambie méridionale). ENDA collabore étroitement avec la CEDEAO dans la mise en œuvre de son Programme d'initiatives transfrontalières (PIT). Il assure également le secrétariat exécutif du comité zonal de coopération transfrontalière (Sénégal, Gambie et Guinée-Bissau), regroupant les trois Etats et le département Libre circulation des personnes de la CEDEAO. ENDA participe aussi à la définition du Programme frontières de l'Union africaine, qui recherche la délimitation consensuelle de toutes les frontières des pays africains.

ENDA a donc fortement contribué à l'intégration de la coopération transfrontalière dans l'organigramme de la Commission de la CEDEAO. La coopération transfrontalière relève actuellement de la direction de la Libre circulation des personnes, qui se trouve placée sous la supervision du Commissaire chargé du Commerce, des Douanes, de l'Industrie, des Mines et de la Libre circulation des personnes. Les mandats de cette direction, en ce qui concerne la coopération transfrontalière, sont notamment de :

1. mettre en œuvre une stratégie régionale de coopération transfrontalière au service de la libre circulation, du bon voisinage, de la paix et du développement, à travers le Programme d'initiatives transfrontalières (PIT) ;
2. concevoir et mettre en œuvre un fond régional à même d'apporter les ressources financières nécessaires au développement rapide de projets de coopération transfrontalière dans l'ensemble des espaces frontaliers et transfrontaliers communautaires ;
3. veiller à la ratification, à la mise en œuvre et au suivi de la convention de coopération transfrontalière.

Le rattachement de la coopération frontalière à l'une des directions de la CEDEAO marque un pas décisif dans l'implication de la Communauté et sanctionne une démarche politique claire qui lie officiellement la coopération transfrontalière à l'ambition communautaire de construction d'un espace régional intégré économiquement et fondé sur la libre circulation. La direction de la libre circulation des personnes instaure également la coopération transfrontalière en tant que réponse à moyen et long terme aux enjeux

migratoires ouest-africains. En effet, elle est également en charge du dossier Migrations et anime, notamment, le processus de formulation d'une approche commune des pays membres en la matière. Cette approche commune souligne qu'il existe une relation claire entre la fluidité de l'espace régional CEDEAO et la pression migratoire vers les pays du Nord. Plus cet espace régional sera fluide, au bénéfice de tous les Etats concernés, moins les chants de sirènes de l'Europe seront forts.

En ce qui concerne l'élaboration de stratégies et de politiques migratoires en Afrique de l'Ouest, ENDA a capitalisé une expérience considérable dans ce domaine, en procédant à une analyse exhaustive de la politique migratoire de la CEDEAO. Il suit encore activement les enjeux liés aux relations Union européenne-CEDEAO, à travers plusieurs programmes et initiatives transversaux. ENDA a d'ailleurs eu à participer au processus d'élaboration de stratégies et politiques migratoires en Afrique de l'Ouest, telles que :

- le Plan d'action issu de la Conférence euro-africaine sur les migrations à Rabat (juillet 2006) ;
- la 2e réunion des experts euro-africains à Dakar (juillet 2008) ;
- le Forum social sur les migrations à Madrid (septembre 2008) ;
- le contre-sommet citoyen sur les migrations à Paris (octobre 2008) ;
- les rencontres de préparation dans le cadre de l'approche commune de la CEDEAO ; etc.

Mais ENDA est également connu dans le domaine de la coopération transfrontalière, comme dans celui des politiques migratoires, pour ses actions novatrices, qui ont permis de :

- faciliter le dialogue entre les organisations socioprofessionnelles, les collectivités locales, les autorités déconcentrées et nationales, et les instances communautaires, autour d'enjeux transversaux ;
- renforcer les capacités stratégiques des acteurs relatives à la maîtrise des enjeux, la prospective et l'anticipation, par des méthodes participatives ;



- faire connaître et rendre crédible la contribution des acteurs locaux dans le processus d'intégration régionale, par le biais d'études, de recherches-actions, et l'utilisation de canaux et supports de communication tous azimuts.

L'ensemble des processus mis en œuvre par ENDA TM, au niveau de tous les domaines qui ont été développés précédemment, fournissent ainsi à son Secrétariat exécutif une matière



inestimable pour mener son travail de réseautage et de coordination, mais aussi d'impulsion de partenariats multiformes, de capitalisation transversale, de plaidoyer, de dialogue politique à l'échelle régionale, d'interpellation, d'évaluation indépendante ou participative des politiques publiques, etc. Ainsi, la mise en œuvre de toutes ces initiatives d'intégration régionale est une occasion, pour ENDA, de valoriser ses acquis, promouvoir ses bonnes pratiques et affirmer son

collectif comme un organisme puissant, doté de grandes capacités d'innovation et d'une réelle force de frappe opérationnelle. Dans le cadre d'un réseau international performant ayant des membres structurés, dynamiques et viables, ENDA TM se veut à la pointe des combats légitimes pour la réalisation des droits culturels, économiques, sociaux et politiques de tous, pour une société locale et globale solidaire et conviviale.

LISTE DES ENTITÉS D'ENDA ET DE LEURS DOMAINES D'INTERVENTION RESPECTIFS

Ethiopie

M. Haimainot DESALEGNE

Addis Abeba – Ethiopie

- Développement de l'agriculture urbaine
- Gestion des déchets urbains et assainissement
- Lutte contre le VIH/Sida et création d'AGR

P.O. Box 25718 Code 1000 Addis Abeba - Ethiopia

Tel.: (251-1) 1416 88 95

Fax : (251-1) 51 45 80

Email : enda-eth@ethionet.et

Inter-Arabe

Mme Essma BEN HAMIDA & M. Michael CRACKNELL

Tunis – Tunisie

- Microfinance et microcrédit
- Appui à la création de microentreprises
- Animation et mise en réseau

Route de Bizerte, km 3, immeuble Cherifa

Bloc Acité - Ettahrir 2042 - Tunisie,

Bloc Acité Ettahrir 2042 –Tunisie

Tél. : (216) 71 51 33 40 / 71 51 33 27

Fax : (216) 71 51 33 22

Email : info@endarabe.org.tn/ mpctn@yahoo.fr

Web : www.endarabe.org.tn

Océan Indien

Mme Diainaba SEYDI

Antananarivo - Madagascar

- Restructuration de l'habitat en milieux défavorisés
- Appui aux enfants et jeunes en difficulté
- Gestion des déchets urbains et assainissement

B.P.1467 Antananarivo - Madagascar

Tél.: (261 32) 40 457 48

Fax : (261 20) 22 61 74

Email : dr@enda.mg /endaoui@simicro.mg

Mali

M. Soumana COULIBALY

Bamako – Mali

- Appui aux enfants et jeunes en difficulté
- Promotion des initiatives de santé communautaire
- Promotion socioéconomique des femmes

Oulofobougou, rue 424, porte N° 200

B.P. 3123 Bamako - Mali

Tél.: (223) 20 22 55 64

Fax : (223) 20 23 25 93

Email : enda-mali@cefib.com

Colombie

Mme Maria Victoria BOJACA

Bogotá – Colombie

- Gestion environnementale urbaine
- Appui au développement local
- Gestion et recyclage des déchets urbains
- Renforcement des capacités

Calle 33 No. 16-22 Teusaquillo - Bogotá - Colombia

Tel. (571) 283 95 75

Fax: (571) 285 66 28

Email : endacol@etb.net.co

Dominicana

M. Mamerto VALERIO

Santo Domingo – République dominicaine

- Gestion des ressources naturelles et agroforesterie
- Promotion des initiatives de santé communautaire
- Développement urbain et services de base

B.P. 3370, Santo Domingo-República Dominicana

Tél.: (1 - 809) 385-0421

Fax : (1 - 809) 385-2359

Email : direccion@endadom.org.do

Web : www.Funredes.org/endacaribe

Bombay

M. Virup PANWALKER

New Bombay – Inde

- Agriculture et développement rural
- Appui à la création de microentreprises rurales
- Appui aux mouvements et associations de femmes
- Recyclage des déchets et fabrication d'engrais bio

5, Vashi Saphalya CHS, Sector 9A, Vashi Vashi Navi Mumbai 400703, New Bombay - Inde

Tel.: (91 -22) 27 66 19 02 - Fax : (91 -22) 27 65 88 97

Email : paragp@vsnl.com

Vietnam

Mme DO Thi Thanh Huyen

Ho Chi Minh City – Vietnam

- Restructuration de l'habitat dans les bidonvilles
- Gestion environnementale urbaine
- Accès aux services de base
- Aide à la création de microentreprises

C2 Buu long St, Cu Xa Bac Hai, district 10,

Ho Chi Minh City - Vietnam

Tel.: (84-8) 39700243

Fax : (84-8) 9703273

Email : endavietnam@viettel.vn

Europe

Mme Fabricia DEVIGNES

Paris – France

- Appui technique aux entités d'Enda
- Montage de projets et recherche de financements
- Animation de réseaux sur le développement durable

5, rue des immeubles industriels

75011 Paris - France

Tél.: (331) 44 93 87 40 / Fax: (331) 44 93 87 50

Email: contact@enda-europe.org

Web : www.enda-europe.org

Maghreb

M. Hamid CHRIFI

Rabat – Maroc

- Lutte contre la pauvreté en milieu urbain
- Développement rural intégré et gestion durable des ressources naturelles
- Education et sensibilisation à la préservation de l'environnement
- Communication et plaidoyer
- Renforcement des capacités
- Gestion alternative et valorisation des déchets
- Economie populaire et insertion sociale

18, Rue Aguelmane Sidi Ali, Appt 4, Agdal, Rabat

Tél.: (212) 537 680 673 / Fax: (212) 537 683 469

Email: endamaghreb@enda.org.ma / Web : www.enda.org.ma

ENTITES D'ENDA AU SENEGAL

Diapol (Prospectives dialogues politiques)

M. Moussa MBAYE

Dakar – Sénégal

- Plaidoyer et dialogue politique
- Migrations et développement
- Intégration africaine et coopération transfrontalière
- Education alternative

Complexe Sicap Point E Imm. B 2ème étage

Dakar Sénégal

Tél. : (221) 33 825 36 20 / Fax : (221) 33 825 36 32

Email : contact@endadiapol.org

Web : www.endadiapol.or

Eau populaire

Dr. Malal TOURÉ

Dakar – Sénégal

- Réalisation d'infrastructures hydrauliques
- Interventions dans le domaine de l'assainissement
- Lutte contre les maladies liées à l'eau

Mermoz Pyrotechnie, Cité impôts et domaines

Villa N° 22, 2ème étage, - BP 17072,

Dakar - Sénégal

Tél. : (221) 33 860 41 43 / Fax : (221) 33 860 41 39

Email : endaepopulaire@endatiersmonde.org

Web : www.enda-eau.org

Ecopole

M. Oumar TANDIA

Dakar – Sénégal

- Education alternative à la citoyenneté
- Appui au développement local participatif
- Plaidoyer et dialogue politique
- Développement de la santé communautaire

Complexe Sicap Point E Immeuble. B - 2ème étage

B.P. 21394 Dakar - Ponty

Tél. : (221) 33 825 97 39

Fax : (221) 33 860 51 33

Email : ecopole@endatiersmonde.org

Web : www.endatiersmonde.org/ecopole

Ecopop (économie populaire urbaine)

M. Mamadou Bachir KANOUTÉ

Dakar – Sénégal

- Gouvernance urbaine
- Renforcement des capacités des acteurs locaux
- Appui au développement local participatif
- Accès aux services sociaux de base

Complexe Sicap Point E Immeuble. B - 2ème étage

B.P. 3370 Dakar - Sénégal

Tel. : (221) 33 859 64 11

Fax : (221) 33 864 68 32

Email : ecopop@endatiersmonde.org

Web : www.endaecopop.org

Energie - environnement - développement

M. Sécou SARR

Dakar – Sénégal

- Elargissement de l'accès aux services énergétiques
- Elaboration et mise en œuvre des accords multilatéraux sur l'environnement
- Analyse et recherche de synergies entre énergie, environnement & développement

54 rue Carnot, B.P. 3370 Dakar - Sénégal

Tél. : (221) 33 822 24 96 / 33 822 59 83 / 33 889 34 28

Fax : (221) 33 821 75 95

Email : enda.energy@orange.sn

Web : www.endaenergie.org

Graf - Sahel et Afrique de l'Ouest

M. Emmanuel Seyni NDIONE

Dakar – Sénégal

- Gouvernance locale concertée
- Promotion et renforcement du dialogue politique
- Accès aux biens et services de base
- Agriculture et développement rural
- Appui aux femmes, AGR et microfinance
- Education alternative

B.P. 13069 Grand Yoff, Dakar - Sénégal

Tél.: (221) 33 827 20 25 - Fax: (221) 33 827 32 15

Email : endagrafsahel@endagrafsahel.org

Web : www.grafsahel.org

Jeunesse Action

M. Fabrizio TERENCE

M. Pierre Marie COULIBALY

Dakar – Sénégal

- Appui aux enfants et jeunes travailleurs
- Soutien aux enfants en difficulté
- Lobbying et plaidoyer international

54, rue Carnot, B.P. 3370 Dakar - Sénégal

Tél.: (221) 33 889 34 20 / 33 889 34 21 / 33 889 34 24

Fax : (221) 33 823 51 57

Email : jeuda@endatiersmonde.org

Web : www.endatiersmonde.org/eja

Lead Afrique francophone

M. Ibrahima SYLLA

Dakar – Sénégal

- Renforcement des capacités
- Appui aux organisations de la société civile africaine
- Animation de réseaux et plaidoyer international

54, rue Carnot, B.P. 3370 Dakar - Sénégal

Tél.: (221) 33 889 34 30 / 33 889 34 31 / 33 889 34 32

Fax: (221) 33 821 75 95 / 33 823 51 57

Email : lead-af@endatiersmonde.org

Web : www.leadfrancophoneafrica.org

Madesahel

M. Mame Thierno Aby SY

Dakar – Sénégal

- Confection et conditionnement de phytomédicaments
- Formations en santé publique
- Conservation des espèces végétales menacées
- Expérimentations et diffusion de nouvelles essences

B.P. 6259 Dakar-Etoile, B.P. 414 Mbour - Sénégal

Tél.: (221) 33 823 76 76 / 33 842 29 63 (Dakar)

Tél.: (221) 33 957 15 33 / Fax:(221) 33 823 76 76

Email : madesahel@arc.sn

Pronat (Protection Naturelle)

M. Abdou FALL

Dakar – Sénégal

- Création d'espaces de concertation en zone rurale
- Réduction de l'utilisation des pesticides dans l'agriculture
- Formation aux techniques de l'agriculture saine et durable
- Lobbying et plaidoyer contre l'introduction des OGM en Afrique

54, rue Carnot / B.P. 3370 Dakar - Sénégal

Tél.: (221) 33 889 34 19 / 33 889 34 37

Fax: (221) 33 823 51 57

Email : pronat@endatiersmonde.org

Web : www.endapronat.org

Rup (relais pour le développement urbain participé)

M. Malick GAYE

Dakar – Sénégal

- Animation et mise en réseau sur l'urbain
- Gouvernance urbaine
- Lobbying et plaidoyer international
- Réalisation de systèmes d'assainissement
- Développement de l'agriculture urbaine

Complexe Sicap Point E Immeuble. B - 2ème étage

B.P. 27 083 Malick SY, Dakar - Sénégal

Tél.: (221) 33 869 99 48 / Fax: (221) 33 860 51 33

Email : rup@endatiersmonde.org

Web : www.endatiersmonde.org/rup

Santé

M. Daouda DIOUF

Dakar – Sénégal

- Actions de sensibilisation contre le sida
- Assistance médico-sociale des personnes infectées
- Prévention des risques liés à la prostitution clandestine
- Lobbying et plaidoyer international sur le Sida

56, COMICO VDN Liberté VI Extension

B.P. 3370 Dakar – Sénégal

Tél. : (221) 33 867 02 62

Fax : (221) 33 823 51 57

Email: dioufda@endatiersmonde.org

Web : www.enda-sante.org

Syspro (Systèmes et Prospectives)

M. Taoufik BEN ABDALLAH

Dakar – Sénégal

- Renforcement des capacités de la Société civile africaine
- Organisation des Forums Sociaux internationaux
- Renforcement du dialogue politique

73, Rue Carnot

B.P. 3370 Dakar - Sénégal

Tél.: (221) 33 821 70 37 / 33 823 57 54

Fax : (221) 33 823 51 57

Email : syspro2@endatiersmonde.org

Cacid (Centre africain pour le commerce, l'intégration et le développement)

M. Cheikh Tidiane DIEYE

Dakar – Sénégal

- Renforcement des capacités de la Société civile africaine
- Lobbying et plaidoyer sur le commerce international
- Renforcement du dialogue politique

73, Rue Carnot

B.P. 6879 Dakar - Sénégal

Tél.: (221) 33 821 70 37

Fax: (221) 33 823 57 54

Web : www.endacacid.org

Email : cdieye@endatiersmonde.org



enda

rapport annuel 2013

Alternatives au-delà des OMD

© 2014-enda tiers monde - secrétariat exécutif

www.endatiersmonde.org

se@endatiersmonde.org

BP : 3370, DAKAR - Sénégal

